ALLI

·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

Grande Salaos

25-VI-25

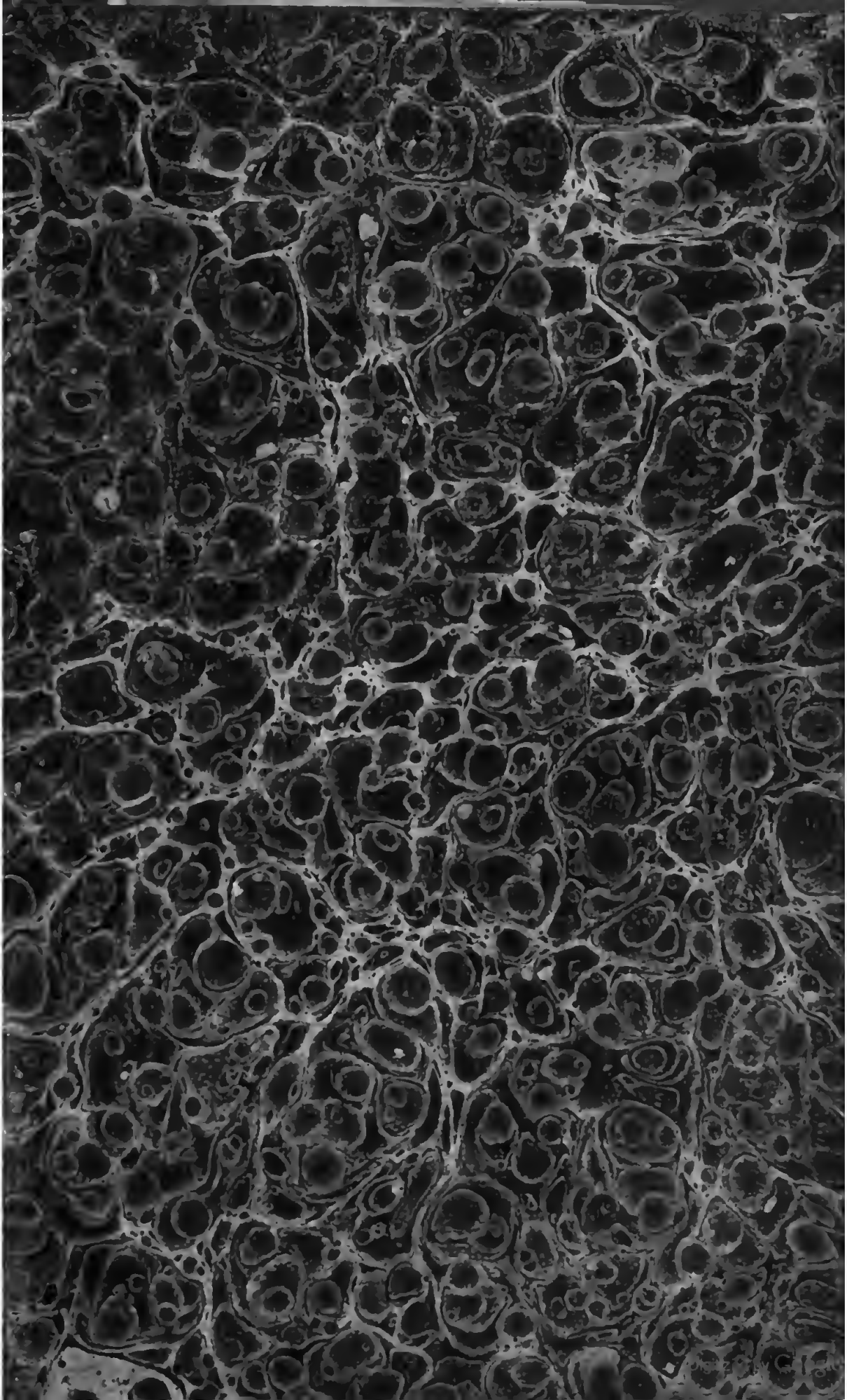

Digitized by Google

ORDONNANCE

SUR

L'EXERCICE ET LES ÉVOLUTIONS

DE LA CAVALERIE.

III 25 VI 05

Digitized by Google

23299

Imprimerie de Firmin Didot Frères,
rue Jacob, n° 24.

Digitized by Google

ORDONNANCE

SUR

L'EXERCICE ET LES ÉVOLUTIONS DE LA CAVALERIE,

Du 6 décembre 1829 ;

ET INSTRUCTION POUR LES EXERCICES A PIED ET A CHEVAL DES DRAGONS ARMÉS DE FUSIL, DU 1er SEPTEMBRE 1831.

TROISIÈME PARTIE.

ÉVOLUTIONS DE RÉGIMENT. — DE LIGNE.

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

PARIS,
CHEZ ANSELIN, LIBRAIRE DES TROUPES DE TOUTES ARMES,
Rue Dauphine, n° 9.

1832.

Digitized by Google

ORDONNANCE

SUR

L'EXERCICE ET LES ÉVOLUTIONS

DE LA CAVALERIE.

TITRE IV.

ÉVOLUTIONS DE RÉGIMENT.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES ET MOUVEMENS PRÉPARATOIRES.

776.—Toutes les évolutions se rattachent à *quatre dispositions principales.*

1. *Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.*
2. *Marcher en colonne.*
3. *Passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.*
4. *Marcher en bataille.*

La première évolution appartient à la première disposition principale.

La deuxième, à la deuxième disposition principale;

Les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième, à la troisième disposition principale.

Les huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième, à la quatrième disposition principale.

777.—Le capitaine se place au point d'où son commandement peut être le mieux entendu.

Le commandement *d'avertissement* et celui FIXE ne sont point répétés.

Les commandemens *préparatoires* sont immédiatement répétés par les chefs d'escadrons.

Le guide étant à gauche, lorsque la colonne a la droite en tête, et à droite, quand elle a la gauche en tête, le colonel ne le commande pas ; il peut néanmoins le rappeler toutes les fois qu'il le juge à propos, mais seulement quand la colonne est en marche. Il en est de même si par quelque motif le colonel est obligé d'indiquer le guide du côté opposé au principe établi.

Dans l'un et l'autre cas, l'indication du guide est répétée par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Lorsqu'une ligne ou une colonne doit se mouvoir à la fois par un même mouvement, les capitaines-commandans répètent immédiatement les commandemens préparatoires.

Dans le cas de mouvemens successifs, ils répètent les commandemens préparatoires assez à temps pour faire celui d'exécution au moment où le mouvement doit commencer dans leur escadron.

Si une évolution exige de quelque escadron un mouvement particulier, le capitaine commande ce mouvement, au lieu de répéter le commandement préparatoire du colonel.

Les commandemens d'*exécution* sont répétés simultanément par les chefs d'escadrons. Ils le sont de même par les capitaines commandans, excepté dans les mouvemens qui exigent des commandemens successifs. Les capitaines-commandans indiquent toujours *le guide*, en se conformant à ce qui est prescrit à l'*École de l'escadron*.

S'il arrive qu'un commandement ne soit pas entendu, chaque capitaine-commandant se conforme le plus promptement possible aux mouvemens de l'escadron qui le précède du côté de la formation ou de la rupture.

Les capitaines-commandans, après avoir commandé FIXE, restent sur le point où ils se sont portés pour aligner leur escadron, et ne reprennent leur place de bataille, ainsi que les capitaines en second, qu'au commandement FIXE du colonel.

Le régiment *met le sabre à la main, remet le sabre*

ou le *présente*, au seul commandement du colonel.

Dans une formation en bataille ou dans un déploiement, lorsqu'une ou plusieurs fractions de la troupe ne trouvent pas de place pour entrer en ligne, ces fractions, quelles qu'elles soient, restent ou passent en arrière de la ligne dans l'ordre où elles se trouvaient avant le mouvement.

En évolutions, les mouvemens se font *par pelotons*: on n'emploie les mouvemens *par quatre* que pour reprendre un intervalle ou une distance perdue, ou pour gagner du terrain vers l'un de ses flancs, étant en colonne par pelotons.

Le colonel indique les points de direction qu'il lui convient de donner à la ligne de bataille. Les adjudans-majors sont chargés de placer les *guides-généraux* et d'assurer successivement les *guides-principaux* dans les points qui ont été déterminés; et, lorsqu'ils ne l'ont pas été, d'établir avec ces mêmes guides la ligne sur laquelle la formation ou le déploiement doit se faire.

Lorsque le colonel veut faire marcher le régiment, soit en bataille, soit en colonne, il indique le point sur lequel la ligne ou la colonne doit se diriger. Les adjudans-majors, pour la marche en bataille, le font connaître au guide particulier de droite ou de gauche de l'escadron désigné; et, pour la marche en colonne, ils le désignent au guide de gauche ou de droite de la tête de colonne. Ils font prendre des points intermédiaires, pour assurer par ce moyen la direction de la marche.

Si le colonel n'a pas déterminé la direction de la colonne, les adjudans-majors, aux commandemens préparatoires, indiquent au guide de gauche ou de droite, conformément au principe, le point sur lequel il doit marcher. Il en est de même pour la marche en bataille.

Dans la marche en bataille, le guide est toujours à l'une des ailes de la ligne.

Dans les alignemens de pied ferme, la nouvelle ligne doit être établie de manière à ne pas traverser l'ancienne, ce qui forcerait à reculer. Par suite de ce principe, lorsqu'on veut s'aligner après une marche en bataille, on trace la ligne sur la portion de la troupe qui est le plus en avant.

Lorsque, par quelque circonstance extraordinaire, les

escadrons se trouvent au-dessous de leur complet de 48 files, les pelotons d'un même escadron s'égalisent entre eux, en se complétant réciproquement à 11, 10, 9 et même 8 files, mais pas au-dessous. Les pelotons réduits à 9 ou 8 files se conforment à ce qui est prescrit pour les sections, *tit. Ier*, *art.* 2; *et tit. III*, n° 775.

Un escadron peut de même être réduit à 3 et à 2 pelotons.

Lorsqu'un escadron éprouve des réductions dans le nombre de ses pelotons, les officiers qui n'ont plus de peloton à commander, passent en serre-file. Les sous-officiers et brigadiers sont toujours répartis dans les rangs, suivant le principe de la formation complète.

Les escadrons d'un même régiment, quand même il y aurait entre eux quelque inégalité, n'en sont pas moins subordonnés aux mêmes principes. Dans l'ordre en colonne avec distance, comme dans l'ordre en colonne serrée, ils observent leur distance et la direction des guides. Dans l'ordre en bataille, ils conservent l'intervalle prescrit.

Points de direction.

778. — On choisit, pour points de direction, des objets éloignés, qui soient immobiles, apparens, et propres à fixer exactement la position que l'on veut prendre.

Le choix des points est déterminé d'après une des deux intentions suivantes :

1° Celle de diriger la marche d'une colonne ou d'une ligne de bataille.

On choisit, à cet effet, un point dans la campagne, qui détermine la direction de la colonne ou de la ligne de bataille, et l'on prend successivement des points intermédiaires immobiles pour assurer cette direction.

2° Celle de marquer la ligne sur laquelle une colonne doit venir se déployer, ou une troupe en bataille se fixer.

On détermine, à cet effet, deux points saillans entre lesquels la ligne doit être établie. Un adjudant-major, après en avoir reçu l'ordre, s'y porte rapidement pour prendre les points intermédiaires et tracer la ligne. Il est suivi d'un adjudant et d'un guide-général.

Dans le premier cas, les points s'appellent *points de*

direction de la marche ; dans le deuxième cas, *points de direction de la ligne de bataille.*

Tracé des lignes.

779.—Tracer une ligne, c'est établir entre deux points, ou sur un point donné d'avance par le colonel, des points intermédiaires sur lesquels le premier rang de la troupe qui se déploie doit s'appuyer.

Dans toute espèce de formation, les *guides-généraux* se font face.

Les *guides-principaux* font toujours face au *guide général* du côté de la formation, excepté dans les mouvemens centraux.

Le régiment ayant la droite en tête, ce sont *les guides-principaux de gauche* qui s'établissent en point intermédiaire : c'est l'inverse si la gauche est en tête.

Au commandement préparatoire du colonel, le premier adjudant-major, si l'on se forme par la droite, se porte rapidement à la distance fixée ou sur le point indiqué d'avance, s'arrête au commandement d'exécution, et place immédiatement le guide-général de droite, faisant face au prolongement de la ligne, au point où doit s'appuyer la droite du régiment. Le deuxième adjudant-major se porte, au même commandement, au point où la gauche du régiment doit arriver, et y place le guide-général de gauche.

Entre ces deux points, les guides-principaux de gauche des escadrons, au commandement préparatoire de leurs capitaines-commandans, viennent successivement se placer au point où la gauche de l'escadron doit arriver, se mettant exactement dans la direction, de manière à se bien couvrir les uns les autres.

Le premier adjudant-major, qui se tient derrière le guide-général, rectifie au besoin la position des guides-principaux. (Exemples : *En avant en bataille; sur la droite en bataille ; sur le premier escadron = déployez la colonne.*)

Si ces mêmes formations s'exécutent en ordre inverse, le guide-général de droite est placé, faisant face au prolongement de la ligne, au point où la gauche du premier pelotou du premier escadron doit s'appuyer, et tous les

guides-principaux de gauche, au point où la droite du quatrième peloton de leur escadron doit arriver. Le guide-général de gauche est placé au point où la droite du quatrième peloton du sixième escadron doit arriver. (Exemples : *En avant ordre inverse en bataille; sur la gauche ordre inverse en bataille.*)

Si le mouvement s'exécute par escadron, le guide-général de droite est placé de la même manière au point où doit s'appuyer la gauche du premier escadron, et les guides-principaux de droite, au point où la droite de leurs escadrons doit arriver. Le guide-général de gauche est placé au point où la droite du sixième escadron doit arriver. (Exemple : *Sur le premier escadron = ordre inverse = déployez la colonne*).

Si la formation s'exécute sur la tête de la colonne, face en arrière, le guide-général de droite est placé au point indiqué, conservant, entre lui et le flanc gauche de la colonne, la distance du front d'un peloton, pour qu'après le demi-tour à gauche, la droite du régiment se trouve au point où elle doit s'appuyer; les guides-principaux de gauche se placent au point où doit arriver la gauche de leur escadron. (Exemple : *Sur la tête de la colonne=face en arrière en bataille.*)

Si cette même formation s'exécute en ordre inverse, le guide-général de droite est placé ainsi qu'il vient d'être expliqué, mais sur le flanc droit, pour qu'après le demi-tour à droite, la gauche du premier peloton du premier escadron se trouve au point où elle doit s'appuyer; les guides-principaux, ainsi que le guide-général de gauche, sont placés comme pour l'en-avant ordre inverse en bataille. (Exemple : *Sur la tête de la colonne = face en arrière = ordre inverse en bataille.*)

Si ces formations se font par la gauche, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverses. Le deuxième adjudant-major se conforme alors à ce qui est prescrit pour le premier.

Dans la formation face en arrière sur la queue de la colonne, la ligne est tracée après le demi-tour, comme pour l'en-avant en bataille, la gauche en tête. Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Si la formation s'exécute en avant, sur une subdivision

ou sur un escadron du centre, le premier adjudant-major, pour les trois escadrons de droite, place le premier adjudant faisant face à gauche, au point où la droite du peloton ou de l'escadron, base de formation, doit s'appuyer. Le guide-principal de gauche de cet escadron vient aussitôt s'établir au point où sa gauche doit arriver dans la direction de l'adjudant, et lui faisant face. Ces points établis, il se porte rapidement vers la droite, pour y placer le guide-général de droite, tandis que le deuxième adjudant-major va placer le guide-général de gauche. Les guides-principaux de droite des escadrons, qui sont en avant de celui de formation, marquent le point où la droite de leur escadron doit arriver, et font face à gauche; et les guides-principaux de gauche des escadrons qui sont en arrière, marquent le point où la gauche de leur escadron doit arriver, et font face à l'adjudant. (Exemples : *Sur le 2e ou le 3e escadron = en avant en bataille; sur le 2e ou le 3e escadron = déployez la colonne.*)

Si la formation s'exécute sur l'un des trois escadrons de gauche, le deuxième adjudant-major trace la ligne et place le deuxième adjudant et le guide-principal de gauche comme il vient d'être prescrit.

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Dans les formations face en arrière en bataille, la colonne ayant la droite en tête, le premier adjudant, si le peloton base de formation appartient à l'un des trois escadrons de droite, est placé faisant face à droite, au point où la gauche de ce peloton doit s'appuyer. Le guide-principal de droite de l'escadron vient aussitôt s'établir au point où sa droite doit arriver, faisant face à l'adjudant. Les guides-principaux de droite des escadrons qui sont en avant de celui de formation, font face à l'adjudant; et les guides-principaux de gauche des escadrons qui sont en arrière, font face à droite. (Exemple : *Sur la queue du 1er, 2e ou 3e escadron = face en arrière en bataille.*)

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

Dans tous les mouvemens centraux, les adjudans-majors se tiennent, le premier derrière le guide-général de droite, et le deuxième derrière celui de gauche, pour s'assurer de la rectitude de la ligne, et rectifier au besoin la position des guides-principaux.

Dans les formations composées de deux évolutions, la ligne est tracée suivant les mêmes principes; l'adjudant est placé à la gauche des escadrons qui font à *gauche en bataille*, faisant face au guide-général de droite, et les guides-principaux de gauche des escadrons qui sont en arrière sont placés dans leur direction, au point où la gauche de leur escadron doit arriver. (Exemples : *A gauche = et en avant en bataille; à gauche = et sur la tête du 4e escadron, face en arrière en bataille.*

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Si cette même formation s'exécute en ordre inverse, la ligne est tracée ainsi qu'il vient d'être expliqué. L'adjudant est placé à la droite des escadrons, qui font *n droite ordre inverse en bataille*, faisant face au guide-général de droite, et les guides-principaux de gauche des autres escadrons sont placés au point où la droite du quatrième peloton de leur escadron doit arriver. (Exemples : *A droite = et en avant ordre inverse en bataille; à droite = et sur la tête du 4e escadron = face en arrière = ordre inverse en bataille*

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Dans la formation d'une colonne serrée en bataille sur son flanc gauche, le guide-général de gauche est placé faisant face au prolongement de la ligne au point où la gauche du sixième escadron doit s'appuyer; et le guides-principaux de droite se placent au point où la droite de leur escadron doit arriver. (Exemple : *Par la queue de la colonne — à gauche en bataille.*

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverse.

Si cette même formation s'exécute en ordre inverse, le guide-général de gauche est placé faisant face au prolongement de la ligne, au point où la droite du sixième escadron doit s'appuyer, et les guides-principaux de gauche se placent au point où la gauche de leur escadron doit arriver. (Exemple : *Par la queue de la colonne = à droite ordre inverse en bataille.*)

Si la gauche est en tête, la ligne est tracée suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Dans les changemens de front obliques sur l'aile droite,

la ligne est tracée comme il est expliqué pour le déploiement sur le premier escadron. (Exemple : *Changement de front oblique = sur l'aile droite.*

Dans les changemens de front perpendiculaires, la ligne est tracée comme il est expliqué pour les formations en avant, en arrière et sur le centre. (Exemples : *Changement de front = sur l'aile droite; changement de front en arrière = sur l'aile droite; changement de front à droite = sur le 2e, 3e, 4e, 5e ou 6e escadron.*)

Dans les passages de défilés, la ligne est tracée en avant, en arrière, à droite, à gauche, sur le prolongement en avant de la droite ou de la gauche, selon la formation.

Dans le passage du défilé en avant sur le centre, les adjudans sont placés se faisant face, de manière à marquer l'intervalle des deux escadrons de formation. Les guides-principaux de droite des escadrons de droite se placent, face à gauche, au point où la droite de leur escadron doit arriver; et ceux de gauche des escadrons de gauche se placent, face à droite, au point où la gauche de leur escadron doit arriver.

Dans le passage de la ligne en avant, la ligne est tracée comme dans l'en-avant en bataille.

Dans le passage de la ligne en arrière, la ligne est tracée comme dans la face en arrière en bataille sur la tête de la colonne, la gauche en tête; le guide-général de gauche ayant l'attention de rentrer de l'étendue du front d'un peloton, de manière qu'après le demi-tour à gauche, la gauche de la ligne se trouve au point où elle doit s'appuyer.

Si les points fixes n'ont pas été indiqués d'avance, les adjudans-majors tracent la ligne de même aux distances fixées pour chaque évolution.

Dans les formations par les ailes, les adjudans, n'ayant pas d'emploi particulier, suivent les adjudans-majors, et sont à leur disposition.

Les adjudans-majors, les adjudans, les guides-généraux et principaux, ne reprennent leur place de bataille qu'au commandement FIXE du colonel.

Le *tracé des lignes* ne pouvant pas être toujours employé, le colonel doit, pour compléter l'instruction, faire exécuter toutes les évolutions sans tracer la ligne. Dans ce cas les formations ont lieu aux distances prescrites, sans

que les guides-généraux et principaux viennent s'établir sur la nouvelle ligne.

780. — Lorsque le colonel n'a pas indiqué des points pour établir la nouvelle ligne, soit que cette ligne doive être tracée ou non, les formations ou déploiemens s'exécutent aux distances ci-après :

La formation sur la droite ou sur la gauche en bataille..... à 30 pas.

(La distance est comptée du point où, après avoir tourné, le peloton ou l'escadron se porte en avant sur la ligne.)

Les formations en avant en bataille..... à 30 pas.

Les formations sur la queue de la colonne face en arrière en bataille..... à 30 pas.

Les formations sur la tête de la colonne face en arrière en bataille..... à 20 pas.

Les formations centrales en avant ou face en arrière..... à 20 pas.

Le déploiement d'une colonne serrée..... à 30 pas.

La formation d'une colonne serrée à droite ou à gauche en bataille..... à 10 pas.

Dans les changemens de front, la ligne est tracée aux distances prescrites pour les formations en avant, en arrière et sur le centre.

Manière de placer les points intermédiaires entre deux points donnés.

781. — (Pl. 101. *Fig. A.*) Les points sont désignés par un arbre à droite (B) et un clocher à gauche (C).

Les points intermédiaires sont cherchés par un adjudant (S), et le guide-principal de droite (M) du premier escadron sous la surveillance de l'adjudant-major (A).

L'adjudant (S) le plus rapproché de l'arbre (B), qui est le point de droite, reste en place. Le guide-principal (M) se place à sa gauche, à la distance du front d'un peloton, s'alignant sur l'adjudant et sur l'arbre qui est point de droite.

Ces deux sous-officiers marchent en avant, faisant un mouvement de conversion dont l'arbre est le pivot. Dans ce mouvement, le guide-principal (M) veille à ce que l'arbre (B) lui soit toujours caché par l'adjudant (S).

L'adjudant marche toujours en regardant le guide-principal, et s'arrête quand ce dernier lui cache le clocher qui est point de gauche.

Si le guide-principal s'est maintenu sur l'alignement de l'adjudant et de l'arbre, les points intermédiaires sont trouvés.

Arrivés sur la ligne, ces deux sous-officiers se font face et se rectifient, s'il y a lieu, de manière que les points leur soient cachés. Si l'adjudant (S) aperçoit le clocher (C) à sa gauche, il appuie un peu de ce côté; alors le guide-principal (M) appuie à droite, pour s'aligner sur l'adjudant et sur l'arbre. On fait les mouvemens contraires si l'adjudant aperçoit le clocher à sa droite.

Lorsque la ligne est ainsi déterminée, le guide-général (G) se porte sur la ligne au point où la droite du régiment doit appuyer, et s'y établit, faisant face à l'adjudant-major.

Manière de déterminer les autres points, lorsqu'on n'a donné qu'un seul point de direction.

782. — (Pl. 101. *Fig. B.*) Un adjudant-major (A) suivi de l'adjudant (S), se porte *au galop* du côté opposé au point de direction (B), et il place, à quelque distance de lui, l'adjudant lui faisant face. Si ce dernier (S) n'est pas sur le point de direction (B), l'adjudant-major (A) lui fait signe d'appuyer à droite ou à gauche, jusqu'à ce qu'il soit exactement dans la direction.

Lorsque la ligne est ainsi déterminée, le guide-général (G) se porte sur la ligne au point où la droite du régiment doit appuyer, et s'y établit, faisant face à l'adjudant-major.

783. — Les escadrons étant suffisamment instruits, on les réunit pour les exercer aux mouvemens ci-après, avant de passer aux évolutions.

Alignement successif des escadrons dans le régiment.

784.— Le régiment étant en bataille comme il est prescrit (*tit. Ier, article* 1er), le colonel fait placer le guide-général de droite et le guide-principal de gauche du premier escadron à 30 pas en avant du front de l'escadron vis-à-vis des guides particuliers et se faisant face.

Le guide-général de gauche vient aussitôt se placer au point où doit arriver la gauche du régiment faisant face au guide-général de droite.

La ligne étant placée parallèlement au front du régiment, le capitaine-commandant du premier escadron, à l'avertissement du colonel, commande : 1. *Escadron en avant ;* 2. *guide à droite ;* 3. MARCHE ; l'escadron étant arrivé à un pas du point qui marque la droite de la nouvelle ligne, le capitaine commande : HALTE.

A ce commandement, l'escadron s'arrête, les officiers et les guides particuliers continuent de marcher et s'alignent immédiatement. Le capitaine se porte à l'aile droite et commande : *A droite* = ALIGNEMENT ; et lorsque l'escadron est aligné : FIXE.

Le premier escadron étant correctement aligné, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par escadron* = *à droite* = ALIGNEMENT.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine commandant du deuxième escadron commande : 1. *Escadron en avant ;* 2. *guide à droite ;* 3. MARCHE. L'escadron étant arrivé à hauteur des serre-files de l'escadron base d'alignement, le capitaine commande : 1. *Escadron ;* 2. HALTE. L'escadron s'arrête. Le guide-principal de gauche vient aussitôt se placer au point où la gauche de l'escadron doit appuyer, faisant face

à droite ; les officiers et les guides-particuliers continuent de marcher et s'alignent immédiatement. Le capitaine se porte à l'aile gauche, et commande : *A droite* = ALIGNEMENT. A ce commandement tous les cavaliers se portent ensemble sur l'alignement

L'escadron étant aligné, le capitaine commande : FIXE.

Chaque capitaine-commandant fait successivement exécuter le même mouvement, et ne commande MARCHE que lorsque celui qui précède a commandé HALTE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

Alignement du régiment.

785. — Le régiment étant en bataille, le colonel fait placer les guides-généraux se faisant face, et les guides-principaux de gauche en points intermédiaires, faisant face à droite, le plus près possible du front, mais de manière qu'aucune portion de la troupe ne soit obligée à reculer, et il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite* = ALIGNEMENT.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, les escadrons s'alignent de manière que les hommes du premier rang de chaque escadron aient la tête de leurs chevaux à hauteur de la botte des guides-principaux.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

786. — Le colonel fait exécuter ces différens alignemens par la gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Rompre le régiment par quatre.

787. — Le régiment étant en bataille, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre.*
3. MARCHE.

(Pl. 102.) Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier escadron rompt par quatre, comme il est prescrit n°600.

Le capitaine du deuxième escadron commande *par quatre,* assez à temps pour commander MARCHE à l'instant où le quatrième peloton de l'escadron qui précède commence son mouvement. Lorsque la moitié du deuxième escadron a rompu, le capitaine le fait changer de direction pour rejoindre la colonne.

Il en est de même des autres escadrons, qui rompent successivement et changent de direction de la même manière que le deuxième.

Si la tête de colonne du régiment tourne immédiatement à droite ou à gauche, les capitaines-commandans rompent et changent de direction assez à temps pour entrer dans la colonne sans perdre leur distance.

788. — Pour rompre le régiment par la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *par la gauche par quatre;* 3. MARCHE.

Former les pelotons à la même allure.

789. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Formez les pelotons.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les pelotons se forment dans le premier escadron comme il est prescrit n° 629.

Les autres escadrons continuent de marcher et les pelotons se forment successivement, dans chacun d'eux, de la même manière que dans le premier, aux commandemens: 1. *Formez les pelotons;* 2. MARCHE, faits assez à temps par chaque capitaine-commandant pour que sa tête de colonne s'arrête à sa distance de l'escadron qui précède.

790. — La colonne marchant *au trot*, la formation des pelotons s'exécute suivant les mêmes principes, excepté que la tête de colonne du régiment, et successivement celle de chaque escadron, au lieu de s'arrêter, passe *au pas*, comme il est prescrit n° 630, lorsqu'elle arrive à sa distance de l'escadron qui précède.

791. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, le mouvement s'exécute aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Rompre les pelotons par quatre à la même allure.

792. — Le régiment marchant en colonne par pelotons, la droite en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent : *Colonne.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent : HALTE.

Les pelotons rompent par quatre dans le premier escadron, comme il est prescrit n° 622.

Le capitaine du deuxième escadron, et successivement ceux des autres escadrons, commandent : 1. *Par quatre,* 2. MARCHE, assez à temps pour que la tête de leur escadron se trouve, après avoir rompu, à sa distance de l'escadron qui précède.

793. — La colonne marchant *au trot*, le premier escadron rompt par quatre, comme il est prescrit n° 625. Les capitaines des autres escadrons commandent *au pas*, au lieu

de *colonne*, et MARCHE au lieu de HALTE; ensuite ils commandent: 1. *Par quatre = au trot*; 2. MARCHE, assez à temps pour que la tête de leur escadron se trouve à sa distance de l'escadron qui précède.

794. — Le régiment marchant en colonne par peloton la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *par la gauche par quatre*; 3. MARCHE.

Former les pelotons en doublant l'allure.

795. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, le commande:

1. *Garde à vous.*
2. *Formez les pelotons = au trot.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent : *Au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par tous les capitaines-commandans, les pelotons se forment dans le premier escadron comme il est prescrit n° 637.

Les autres escadrons prennent *le trot*, et se forment successivement aux commandemens: 1. *Formez les pelotons*; 2. MARCHE, faits par chaque capitaine au moment où sa tête de colonne arrive à sa distance de l'escadron qui précède.

796. — Le régiment marchant en colonne par quatre la gauche en tête, le mouvement s'exécute aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Rompre les pelotons en doublant l'allure.

797. — Le régiment marchant en colonne par pelotons, la droite en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par quatre = au trot.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier escadron rompt comme il est prescrit au n° 633.

Les autres escadrons continuent de marcher *au pas*, et les capitaines commandent successivement : 1. *Par quatre = au trot ;* et 2. MARCHE, de manière à conserver leur distance.

798. — Le régiment marchant en colonne par pelotons, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *par la gauche par quatre = au trot ;* 3 MARCHE.

Former le Régiment en avant, à gauche ou sur la droite en bataille.

799. — Le régiment marchant en colonne par quatre,

la droite en tête, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent : *Tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le premier escadron se forme comme il est prescrit n° 607.

Les autres capitaines commandent *guide à droite,* se portent à hauteur de la tête de leur escadron, et le dirigent par la ligne la plus courte à 100 pas en arrière du point où sa droite doit s'appuyer dans la ligne de bataille ; à mesure que chaque tête d'escadron arrive à la hauteur indiquée, le capitaine commande : *Tête de colonne demi-à-droite*, et lorsque le troisième peloton de son escadron est entré dans la nouvelle direction, il commande : *En avant en bataille,* assez à temps pour commander MARCHE au moment où sa tête de colonne arrive à 30 pas de la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

800. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, le mouvement s'exécute aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

801. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier escadron se forme comme il est prescrit n° 608.

Les autres capitaines se portent à hauteur de la tête de leurs escadrons, et chacun d'eux commande successivement *à gauche en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE au moment où leurs quatre premières files arrivent à hauteur du point où elles doivent tourner, pour venir se former sur la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

802. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, on le forme en bataille sur son flanc droit, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *a droite en bataille ;* 3. MARCHE.

803. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la droite en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier escadron se forme comme il est prescrit n° 609.

Les autres capitaines commandent *guide à droite*, se portent à hauteur de la tête de leurs escadrons, et chacun d'eux commande *sur la droite en bataille* assez à temps pour commander MARCHE au moment où leurs quatre premières files arrivent au point où elles doivent tourner à droite, pour venir se former sur la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

804. — Le régiment marchant en colonne par quatre, la gauche en tête, on le forme en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *sur la gauche en bataille ;* 3. MARCHE.

ARTICLE PREMIER.

PASSER DE L'ORDRE EN BATAILLE A L'ORDRE EN COLONNE.

Former le régiment en colonne avec distance.

805. — Le régiment étant en bataille, pour rompre à droite par un mouvement général, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à droite.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 615.

A l'instant où les pelotons sont près de finir leurs conversions, les capitaines-commandans commandent : HALTE.

A ce commandement, les ailes marchantes s'arrêtent et les capitaines-commandans veillent à ce que les chefs de peloton, les guides particuliers, et les guides des pelotons, se conforment à ce qui est prescrit n° 615.

Si le colonel veut porter la colonne immédiatement en avant, il commande aux trois quarts de la conversion :

4. *En* = AVANT.

Ce commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

806. — Pour rompre à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *pelotons à gauche ;* 3. MARCHE.

Rompre par la droite pour marcher vers la gauche.

807. — Le régiment étant en bataille, pour rompre par

des mouvemens successifs, la droite venant passer devant le front de la ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons rompez par la droite = pour marcher vers la gauche.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, le chef du premier peloton commande : 1. *Peloton en avant ;* 2. *guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par ces quatre officiers, le mouvement s'exécute, dans le premier escadron, comme il est prescrit n° 647.

Les capitaines des autres escadrons répètent successivement le deuxième commandement assez à temps pour commander MARCHE, lorsque le quatrième peloton de l'escadron qui est à leur droite arrive à hauteur du centre du deuxième peloton de leur escadron.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier.

808. — Pour rompre par la gauche pour marcher vers la droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *Pelotons rompez par la gauche = pour marcher vers la droite ;* 3. MARCHE.

Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche.

809. — Le régiment étant en bataille, pour rompre par

des mouvemens successifs, la droite venant passer en arrière de la ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons rompez en arrière par la droite=pour marcher vers la gauche.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, le chef du premier peloton commande : *Peloton demi-tour à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par ces quatre officiers, le mouvement s'exécute, dans le premier escadron, comme il est prescrit n° 653.

Les capitaines des autres escadrons répètent successivement le deuxième commandement assez à temps pour commander MARCHE, lorsque le quatrième peloton de l'escadron qui est à leur droite, après avoir fait son demi-tour et s'être porté en avant, a exécuté les trois quarts de son à-droite.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier.

810. — Pour rompre en arrière par la gauche pou marcher vers la droite, le mouvement s'exécute suivan les mêmes principes et par les moyens inverses, aux com mandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *Pelotons rompez en ar rière par la gauche = pour marcher vers la droite* 3. MARCHE.

PREMIÈRE ÉVOLUTION.

Former le Régiment en colonne serrée.

811. — Le régiment étant en bataille, si l'on veut le former en colonne serrée pour faire face à droite, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons à droite = formez la colonne serrée.*
3. MARCHE.

(Pl. 103, *fig. A.*) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Escadron à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, tous les escadrons exécutent *un à-droite.*

La conversion étant près de finir, le capitaine du premier escadron se porte à la gauche de son escadron, et commande : 1. *Escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à gauche.* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *En* = AVANT ; 2. *guide à gauche ;* et à 12 pas (12 mètres) de l'escadron qui précède : 1. *Escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à gauche* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

812. — La formation de la colonne serrée pour faire face à gauche s'exécute suivant les mêmes principes et

par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ; 2. escadrons à gauche = formez la colonne serrée ;* 3. MARCHE.

813. — Le régiment étant en bataille, pour le former en colonne serrée sans changer de front, le colonel commande

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le troisième escadron = formez la colonne serrée.*
3. MARCHE.

(Pl. 103, *fig.* B.) Au deuxième commandement répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant de l'escadron de formation se porte à la gauche de son escadron, et commande : 1. *A gauche* = ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

Le capitaine du deuxième escadron commande : *Pelotons à gauche = quatrième peloton demi-à-gauche.*

Le capitaine du premier escadron commande : *Peloton à gauche = tête de colonne demi-à-droite.*

Le capitaine du quatrième escadron commande : *Pelotons à droite = premier peloton demi-tour à droite.*

Les capitaines des cinquième et sixième escadrons commandent : *Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, excepté celui de l'escadron de formation, tous les autres escadrons rompent

par pelotons à gauche et *par pelotons à droite;* et quand la conversion est près de finir, les capitaines des escadrons de droite commandent immédiatement : 1. *En*=AVANT; 2. *guide à droite;* ceux des escadrons de gauche commandent : 1. *En*=AVANT; 2. *guide à gauche.* Tous se portent aussitôt à hauteur de leur tête de colonne pour la diriger.

Le chef du quatrième peloton du deuxième escadron, après avoir exécuté *le demi-à-gauche*, se porte en avant, et commande : 1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE; 2. *en* = AVANT; de manière à entrer carrément dans une direction parallèle au front du troisième escadron, en passant près de la tête des chevaux des officiers.

Les trois autres pelotons, l'*à-gauche* exécuté, se portent en avant, et leurs chefs commandent successivement : 1. *Tournez* = (*à*) DROITE; 2. *en* = AVANT au point où le quatrième peloton s'est porté en avant; ils commandent ensuite : 1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE; 2. *en* = AVANT, de manière à tourner sur le même terrain où le quatrième peloton a tourné.

Le capitaine de cet escadron continue de marcher à hauteur de la tête de son escadron et commande : *Pelotons à droite*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque son quatrième peloton arrive à hauteur de la droite du quatrième peloton du troisième escadron.

Les pelotons ayant exécuté leur *à-droite*, il

commande : 1. HALTE ; 2. *à gauche* = ALIGNEMENT ; 3. FIXE.

Le chef du quatrième peloton du premier escadron, après avoir exécuté l'*à-gauche*, commande de suite : 1. *Tournez*=(*à*) DROITE ; 2. *en* = AVANT, et se dirige diagonalement, de manière à tourner à gauche sur une ligne parallèle au front du deuxième escadron, au commandement *Tête de colonne demi-à-gauche*, fait par le capitaine lorsque son quatrième peloton arrive à hauteur de la droite des escadrons déjà formés.

Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain que le quatrième. Le reste du mouvement est entièrement conforme à ce qui est prescrit au deuxième escadron, de manière que ces escadrons se trouvent avoir entre eux une distance de 12 pas.

Le chef du premier peloton du quatrième escadron, après avoir exécuté le *demi-tour à droite*, se porte en avant et commande : 1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE ; 2. *en* = AVANT, de manière à entrer carrément dans une direction parallèle au troisième escadron, au commandement *tête de colonne à gauche*, fait par le capitaine quand ce peloton est près d'arriver à 12 pas en arrière du troisième escadron.

Les trois autres pelotons, leur *à-droite* exécuté, se portent en avant, et leurs chefs com-

mandent successivement : 1. *Tournez* = (*à*) DROITE; 2. *en* = AVANT, un peu avant le point où le premier peloton a fait le demi-tour. Ils commandent ensuite : 1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE; 2. *en* = AVANT, de manière à tourner sur le même terrain où le premier peloton a tourné.

Le capitaine, qui a marché à la tête de son escadron, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à hauteur de la gauche du troisième escadron, s'arrête, laisse filer sa colonne et commande : *Pelotons à gauche*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque son quatrième peloton arrive à sa hauteur.

Les pelotons ayant exécuté leur *à-gauche*, il commande : 1. HALTE; 2. *à gauche* = ALIGNEMENT; 3. FIXE.

Le chef du premier peloton du cinquième escadron, après avoir exécuté l'*à-droite*, commande : 1. *Tournez* = (*à*) DROITE; 2. *en* = AVANT, et se dirige diagonalement de manière à tourner à gauche sur une ligne parallèle au quatrième escadron, au commandement *Tête de colonne demi-à-gauche* fait par le capitaine lorsque son premier peloton arrive à hauteur de la gauche des escadrons déjà formés.

Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain que le premier.

Le capitaine, qui a marché à la tête de son escadron, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à hauteur de la gauche du quatrième escadron, s'ar-

rête, laisse filer sa colonne, et se conforme, pour le reste du mouvement, à ce qui est prescrit au quatrième escadron.

Le sixième escadron se conforme exactement à ce qui est prescrit au cinquième.

814. — Pour former la colonne serrée de pied ferme sur tout autre escadron que le troisième, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, en observant que les escadrons qui viennent se placer en avant de celui de formation se conforment à ce qui est prescrit pour les deuxième et premier escadrons, et que ceux qui viennent se former en arrière se conforment à ce qui est prescrit pour les quatrième, cinquième et sixième.

815. — Le régiment étant en bataille, pour le former en colonne serrée, la gauche en tête, sans changer de front, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur le quatrième escadron = la gauche en tête = formez la colonne serrée.*

3. MARCHE.

Les commandemens sont répétés et les mouvemens s'exécutent suivant les principes prescrits n° 813, avec la différence que les escadrons de droite se forment en arrière de celui désigné pour base de formation; que ceux de gauche se forment en avant de ce même escadron; et que l'alignement se commandant à droite, chaque capitaine s'arrête, ou se porte sur le point où doit arriver la droite de son escadron.

816. — La formation de la colonne serrée de pied ferme s'exécutant presque toujours à des allures vives, il est essentiel que les commandemens préparatoires soient faits

assez à temps pour qu'il n'y ait, ni retard, ni hésitation dans l'exécution.

817. — Le régiment marchant en bataille, si l'on veut le former en colonne serrée sans arrêter, pour faire face à droite, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Escadrons à droite = formez la colonne serrée.*

3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Escadrons à droite = au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le mouvement s'exécute. La conversion étant près de finir, le capitaine du premier escadron commande : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à gauche;* 3. *au pas;* 4. MARCHE; les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à gauche;* et à 12 pas (12 mètres) de l'escadron qui précède : 1. *Au pas;* 2. MARCHE.

818. — La formation de la colonne serrée en marchant, pour faire face à gauche, sans arrêter, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *escadrons à gauche = formez la colonne serrée;* 3. MARCHE.

819. — Le régiment marchant en bataille, pour le former en colonne serrée sans changer de front et sans arrêter, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur le premier escadron = formez la colonne serrée.*

3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadron, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Guide à gauche* et se porte à la gauche de l'escadron; les capitaines des autres escadrons commandent : *Pelotons à droite = au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, excepté celui du premier escadron, les escadrons rompent *par pelotons à droite, au trot;* et quand la conversion est près de finir, les capitaines commandent : 1. *En =* AVANT; 2. *guide à gauche*, et se portent à hauteur de leurs premiers pelotons.

A mesure que la tête de chaque escadron arrive à hauteur de la gauche du premier escadron, le capitaine s'arrête, laisse filer sa colonne, et commande : *Pelotons à gauche* assez à temps pour commander MARCHE lorsque son quatrième peloton arrive à hauteur de la gauche du premier escadron.

Les pelotons ayant exécuté leur *à gauche*, le capitaine commande : 1. *En =* AVANT; 2. *guide à gauche*, et à 12 pas (12 mètres) de l'escadron qui le précède : 1. *Au pas;* 2. MARCHE.

820. — La formation de la colonne serrée en marchant, la gauche en tête, sans changer de front, et sans arrêter, s'exécute suivant les mêmes principes et par les

moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *sur le sixième escadron = la gauche en tête = formez la colonne serrée ;* 3. MARCHE.

ARTICLE II.

MARCHER EN COLONNE.

821. — Les principes de la marche en colonne avec distance, prescrits n°s 616 et suivans, sont applicables au régiment ; les escadrons conservent entre eux la distance des pelotons en colonne, plus les 12 pas nécessaires pour l'intervalle d'un escadron à l'autre dans l'ordre en bataille.

822. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le porter en avant, le colonel indique à l'adjudant-major la direction que la colonne doit suivre ; et après que celui-ci a donné au guide du premier peloton les moyens d'assurer la régularité de sa marche, conformément aux principes prescrits n° 617, il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Colonne en avant.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 617.

823. — Pour arrêter la colonne, le colonel commande

1. *Garde à vous.*
2. *Colonne.*
3. HALTE,

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement HALTE, répété par ces mêmes officiers, tous les pelotons arrêtent à la fois.

L'adjudant-major s'assure que les guides des deux premiers pelotons ont marché dans la direction qu'il leur a donnée.

Changer de direction en colonne avec distance.

824. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le faire changer de direction par des conversions successives, le colonel commande :

Tête de colonne à gauche.

A ce commandement, répété par le premier chef d'escadron et par le capitaine-commandant du premier escadron, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n° 617.

Chaque capitaine fait successivement le même commandement lorsque sa tête de colonne est près d'arriver au point où le premier escadron a commencé de tourner.

Le guide-principal de chaque escadron reste au point de la conversion jusqu'à ce que le dernier peloton de son escadron ait fini son mouvement, et qu'il ait été remplacé par le guide-principal de l'escadron qui suit.

Le changement de direction à droite s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, au commandement : *Tête de colonne à droite.*

825. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, le deuxième chef d'escadron répète le commandement, et le guide-principal de gauche marque le point de la conversion.

826. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour faire face du côté opposé à sa première direction, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons demi-tour à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons, et par les capitaines commandans; le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 640.

827 — Le régiment marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *Pelotons demi-tour à droite ;* 3. MARCHE ; 4. *en* = AVANT.

828. — Le régiment étant en colonne avec distance, de pied ferme ou en marche, pour lui faire gagner du terrain vers l'un de ses flancs, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche* (ou *à droite*) *par quatre.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines commandans, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 680.

829. — Le régiment étant en colonne avec distance, de pied ferme ou en marche, pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Demi-tour à gauche* (ou *à droite*) *par quatre.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines commandans, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 682.

830. — Le régiment marchant en colonne avec distance, pour lui faire gagner du terrain à gauche ou à droite, sans changer de front et en avançant, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Oblique à gauche* (ou *à droite*).
3. MARCHE.

Les deux derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, et le mouvement s'exécute à la fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 619.

Lorsque la colonne a suffisamment obliqué, le colonel commande :

En = AVANT.

Ce commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, et le mouvement s'exécute comme il est prescrit n° 619.

831. — Le régiment marchant en colonne avec distance, s'il se présente un défilé à passer, chaque escadron exécute successivement ce qui est prescrit nos 622 et suivans.

Les dédoublemens et les doublemens fréquens ayant de grands inconvéniens dans la marche d'une colonne de plusieurs escadrons, le colonel, qui doit marcher en tête, après avoir fait reconnaître le défilé, réduit, avant de s'y engager, le front de la colonne proportionnellement au passage le plus étroit.

A la sortie du défilé, le colonel peut faire passer *au pas* ou *arrêter*, afin de pouvoir rétablir la colonne dans son ordre primitif.

832. — Les principes de la marche en colonne avec distance sont applicables à la colonne serrée, avec cette différence que le guide particulier de l'escadron tête de colonne se porte du côté du guide, sur l'alignement des officiers, comme il est prescrit n° 697, les guides de chaque escadron se maintenant à 12 pas de distance de l'escadron qui précède.

La colonne serrée est mise en marche et arrêtée par les mêmes commandemens que la colonne avec distance; au deuxième commandement du colonel, pour la porter en avant, les capitaines-commandans commandent: 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à gauche;* et, au lieu de répéter: 1. *Colonne;* 2. HALTE, ils commandent: 1. *Escadron;* 2. HALTE.

DEUXIÈME ÉVOLUTION.

Passer de l'ordre en colonne avec distance à l'ordre en colonne serrée, par la formation successive des escadrons.

833. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour en diminuer la profondeur, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Formez les escadrons.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Formez l'escadron.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine du premier escadron, le mouvement s'exécute dans cet escadron comme il est prescrit n° 735, excepté que le capitaine reste sur le flanc gauche.

Les autres escadrons continuent de marcher, et se forment successivement au commandement : *Formez l'escadron*, fait par chaque capitaine assez à temps pour commander MARCHE, de manière que son escadron puisse se former à 12 pas de l'escadron qui précède.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier. Les chefs des premiers pelotons commandent HALTE à 12 pas de l'escadron qui précède.

A mesure que chaque escadron est formé, le capitaine commande : 1. *A gauche* = ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

Si la colonne est *au trot*, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, le premier peloton de chaque escadron passant *au pas* au commandement MARCHE du capitaine-commandant, de manière que l'escadron se forme à 12 pas de celui qui précède.

A mesure que chaque escadron est formé, le capitaine commande : *Guide à gauche.*

834. — Le régiment marchant la gauche en tête, le

mouvement s'exécute aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

835. — Le régiment marchant en colonne avec distance la droite en tête, pour en diminuer la profondeur, en doublant l'allure, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Formez les escadrons = au trot.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Formez l'escadron = au trot.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : *Au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par tous les capitaines-commandans, le mouvement s'exécute dans le premier escadron comme il est prescrit n° 739, excepté que le capitaine reste sur le flanc gauche.

Les autres escadrons prennent *le trot*, et se forment successivement au commandement : *Formez l'escadron*, fait par chaque capitaine assez à temps pour commander MARCHE lorsque son premier peloton arrive à 12 pas de l'escadron qui précède.

Le mouvement s'exécute dans chaque escadron comme dans le premier. Les chefs des premiers pelotons commandent *au pas*, au commandement *Formez l'escadron* de leur capitaine, et passent *au pas*, au commandement

MARCHE, répété par eux quand ils sont à 12 pas de l'escadron qui précède.

A mesure que chaque escadron est formé, le capitaine commande : *Guide à gauche.*

La colonne étant *au trot*, pour former les escadrons en doublant l'allure, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *formez les escadrons* = *au galop;* 3. MARCHE. Chaque premier peloton des cinq derniers escadrons passe successivement *au trot*, au commandement MARCHE du capitaine-commandant.

836. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la gauche en tête, le mouvement s'exécute aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

Changer de direction.

837. — Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, pour le faire changer de direction par des conversions successives, le colonel commande :

Tête de colonne à gauche.

(Pl. 104, *fig. A.*) A ce commandement, répété par le premier chef d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : 1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE; 2. *en* = AVANT, et le mouvement s'exécute comme il est prescrit n° 716.

Chaque capitaine fait successivement les mêmes commandemens lorsque son escadron arrive au point où le premier a commencé de tourner.

Le premier adjudant marque le point de la conversion.

Le changement de direction à droite s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, au commandement : *tête de colonne à droite.*

838. — Le régiment marchant en colonne serrée, la gauche en tête, c'est le deuxième adjudant qui marque le point de conversion.

839. — Dans tous les changemens de direction, les capitaines-commandans ont l'attention de faire leurs commandemens assez à temps pour que les escadrons ne se jettent ni en dehors ni en dedans de la direction, et qu'ils conservent leurs distances.

840. — Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, pour le faire changer de direction du côté opposé à sa marche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans ; le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 731.

Le colonel fait reprendre la direction primitive par un mouvement semblable.

841. — Le régiment étant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *pelotons demi-tour à droite ;* 3. MARCHE ; 4. *en* AVANT.

842 — Le régiment étant en colonne serrée, pour le faire changer de direction à gauche, par un mouvement général, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de direction à gauche.*
3. MARCHE.

(Pl. 104, *fig. B.*) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Escadron à gauche.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : *Pelotons à droite* = *Tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le premier escadron exécute son *à-gauche*, et la conversion étant près de finir, le capitaine commande : 1. *Escadron ;* 2. HALTE ; 3. *A gauche* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les autres escadrons rompent *par pelotons à droite ;* quand la conversion est près de finir, les capitaines commandent : 1. *En* = AVANT ; 2. *guide à gauche*, et se portent à hauteur de leur tête de colonne pour la diriger.

Au commandement *En* = AVANT, fait par le capitaine du deuxième escadron, le chef du premier peloton commande de suite : 1. *Tournez* = (*à*) GAUCHE ; 2. *en* = AVANT, et se dirige diagonalement de manière à tourner ensuite à gauche, sur une ligne parallèle au premier escadron, au commandement : *Tête de colonne demi-à-gauche*, fait par le capitaine, quand

son premier peloton arrive à hauteur de la gauche du premier escadron.

Les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain où le premier a tourné.

Le capitaine qui a marché à la tête de son escadron, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à hauteur de la gauche du premier escadron, s'arrête, laisse filer sa colonne, et commande assez à temps : *Pelotons à gauche*, pour commander MARCHE lorsque son quatrième peloton arrive à sa hauteur.

Les pelotons étant près de terminer leur *à-gauche*, le capitaine commande : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à gauche ;* et au moment d'arriver à sa distance : 1. *Escadron* ; 2. HALTE ; 3. *à gauche* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les troisième, quatrième, cinquième et sixième escadrons se conforment exactement à ce qui est prescrit pour le deuxième.

843. — Le changement de direction à droite s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *changement de direction à droite ;* 3. MARCHE.

844. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, en marche ou de pied ferme, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit par un mouvement général, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, et le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 729.

Les capitaines-commandans marchent à la gauche et à hauteur du 1er peloton de leur escadron; ils veillent à ce que leur tête de colonne marche à hauteur du premier escadron.

Pour faire reprendre à la colonne sa direction primitive, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Si au lieu de porter la colonne en avant, le colonel veut l'arrêter, il commande HALTE au lieu d'*en* = AVANT; et, dans ce cas, les capitaines-commandans, après avoir répété HALTE, commandent : 1. *A gauche* = ALIGNEMENT; 2. FIXE.

845.—Pour faire gagner du terrain vers le flanc gauche, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *pelotons à gauche;* 3. MARCHE; 4. *en* = AVANT; et pour reprendre la direction primitive : 1. *Garde à vous;* 2. *pelotons à droite;* 3. MARCHE; 4. *en* = AVANT.

846. — Le régiment marchant en colonne serrée, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit par un mouvement général sans changer de front, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Oblique à droite,*
3. MARCHE,

Les deux derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 717.

Le guide particulier de gauche du premier escadron reste, pendant le mouvement, à la hauteur des officiers.

Pour faire reprendre la direction primitive, le colonel commande :

En = AVANT.

Ce commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; le guide de chaque escadron reprend, en avançant, sa distance et sa direction.

847. — Pour faire gagner du terrain vers le flanc gauche par un mouvement général, sans changer de front, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *Oblique à gauche;* 3. MARCHE.

848. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut changer de direction pour faire face en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Contre-marche par les ailes droites.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : 1. *Contre-marche par l'aile droite;* 2. *par file à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les

chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, la contre-marche s'exécute à-la-fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 700.

849. — Le régiment étant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *contre-marche par les ailes gauches ;* 3. MARCHE.

Passer de l'ordre en colonne serrée à l'ordre en colonne avec distance, par la rupture successive des escadrons.

850. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut diminuer le front de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par pelotons = rompez les escadrons.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Par pelotons = rompez l'escadron.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, le mouvement s'exécute dans cet escadron comme il est prescrit n° 659.

Les capitaines des autres escadrons com-

mandent successivement : *Par pelotons = rompez l'escadron*, assez à temps pour commander MARCHE au moment où le premier peloton de leur escadron doit se porter en avant pour prendre rang dans la colonne à sa distance de l'escadron qui précède.

851. — Le régiment étant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens. 1. *Garde à vous ;* 2. *par la gauche par pelotons = rompez les escadrons ;* 3. MARCHE.

852. — Si la colonne serrée est en marche, pour la rompre par pelotons à la même allure, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, excepté qu'au commandement : *Par pelotons = rompez les escadrons*, les capitaines des cinq derniers escadrons commandent à-la-fois : *Escadron* ; et qu'au commandement MARCHE, ils commandent : HALTE. Ils font ensuite successivement leurs commandemens pour rompre, de manière à prendre leur distance dans la colonne.

853. — Pour rompre par pelotons à la même allure, la colonne étant *au trot*, les capitaines des cinq derniers escadrons commandent : 1. *Au pas ;* 2. MARCHE, et ensuite : *Par pelotons = rompez l'escadron = au trot ;* 2. MARCHE, assez à temps pour que leur premier peloton se trouve à sa distance de l'escadron qui précède.

854. — Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut diminuer le front de la colonne en doublant l'allure, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par pelotons = rompez les escadrons = Au trot.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par

les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Par pelotons = rompez l'escadron = Au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine du premier escadron, le mouvement s'exécute dans cet escadron comme il est prescrit n° 738.

Tous les escadrons continuent de marcher *au pas*, et leurs capitaines commandent successivement : 1. *Par pelotons = rompez l'escadron = Au trot;* 2. MARCHE, assez à temps pour que leur premier peloton se trouve à sa distance de l'escadron qui précède.

855. — La colonne marchant *au trot* pour rompre par pelotons en doublant l'allure, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, aux commandemens: 1. *Garde à vous ;* 2. *par pelotons = rompez les escadrons = au galop;* 3. MARCHE.

856. — Le régiment marchant en colonne serrée, la gauche en tête, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *Par la gauche par pelotons = rompez les escadrons = au trot (ou au galop);* 3. MARCHE.

ARTICLE III.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE A L'ORDRE EN BATAILLE.

TROISIÈME ÉVOLUTION.

Former le Régiment en bataille sur l'un des flancs ou sur le prolongement en avant de l'un de ses flancs.

857. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 644.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

858. — La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille, sur son flanc droit, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux

commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *à droite en bataille ;* 3. MARCHE.

859. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron comme il est prescrit n° 648.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

860. — La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur son flanc gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *à gauche ordre inverse en bataille;* 3. MARCHE.

861. — Pour les formations à gauche ou à droite en bataille, si la colonne est en marche, le colonel, avant de l'arrêter, rectifie la direction des guides. Si les formations doivent s'exécuter dans l'ordre inverse, le colonel, avant d'arrêter la colonne, change le côté des guides et rectifie également leur direction.

862. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur la droite en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute, dans le premier escadron, comme il est prescrit n° 654.

Les capitaines des autres escadrons commandent *guide à droite*, se portent à hauteur de leur tête de colonne, et commandent successivement : *Sur la droite en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque leur premier peloton arrive à hauteur du point où il doit tourner à droite pour venir se former sur la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

863. — La colonne marchant la gauche en tête, on forme le régiment sur le prolongement en avant de son flanc gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *sur la gauche en bataille;* 3. MARCHE.

864. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la gauche ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par

les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute dans le premier escadron, comme il est prescrit n° 655.

Les capitaines des autres escadrons se portent à hauteur de leur tête de colonne et commandent successivement: *Sur la gauche ordre inverse en bataille*, assez à temps pour commander MARCHE, lorsque leur premier peloton arrive à hauteur du point où il doit tourner à gauche pour venir se former sur la ligne de bataille.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

865. — La colonne marchant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *sur la droite ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE.

QUATRIÈME ÉVOLUTION.

Former le Régiment en arrière en bataille.

866. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en bataille sur la tête de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 105.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine-commandant du premier escadron, les capitaines des autres escadrons commandent: *Colonne en avant = tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le premier escadron se forme comme il est prescrit n° 660.

Les capitaines des autres escadrons se portent à hauteur de leur tête de colonne pour la diriger.

Le chef du premier peloton de chacun de ces escadrons commande de suite: 1. *Tournez* = (A) GAUCHE; 2. *en* = AVANT, les trois autres pelotons, après s'être portés en avant, viennent, au commandement de leurs chefs, tourner successivement sur le même terrain où le premier a tourné.

Les capitaines des cinq derniers escadrons commandent *guide à droite*, dès que le premier peloton a tourné à gauche.

Chaque escadron, formant ainsi une colonne partielle, se dirige, par la diagonale, à 60 pas en arrière du point où sa droite doit s'appuyer dans la ligne de bataille.

Le capitaine du deuxième escadron commande: *Tête de colonne demi-à-droite*, lorsque la droite de son premier peloton arrive à la hauteur ci-dessus indiquée; il commande ensuite *En avant en bataille*, assez à temps

pour commander MARCHE lorsque son 3e peloton a tourné à droite, le 4e peloton se dirigeant sur le point où il doit se redresser pour entrer en ligne; cet escadron se forme comme le premier.

Les capitaines des quatre derniers escadrons se conforment à ce qui est prescrit pour le deuxième.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

867. — La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur la tête de la colonne, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

868. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille sur la tête de la colonne, et que des obstacles se présentent sur le flanc gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits n° 866 et par les moyens inverses.

869. — La colonne ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc droit, on forme le régiment en avant ordre inverse en bataille sur la tête de la colonne, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

870. — Ces diverses formations, la colonne étant en marche, s'exécutent comme il est prescrit, la colonne étant de pied ferme, excepté qu'au deuxième commande-

ment les capitaines des cinq derniers escadrons ne commandent pas *colonne en avant*, mais seulement *tête de colonne demi-à-gauche* ou *demi-à-droite*.

CINQUIÈME ÉVOLUTION.

Former le Régiment en avant en bataille.

871.— Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille pour faire face en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la queue de la colonne = Face en arrière en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 106.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Pelotons demi-tour à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le *demi-tour* s'exécute à-la-fois dans chaque escadron, et le sixième escadron se forme comme il est prescrit n° 669.

Au moment où les cinq autres escadrons achèvent leur *demi-tour*, les capitaines commandent : 1. *En* = AVANT ; 2. *Tête de colonne demi-à-droite*, et se portent à hauteur de leur tête de colonne pour la diriger.

Au commandement *Tête de colonne demi-à-droite*, le chef du quatrième peloton de chacun de ces escadrons commande de suite :

1. *Tournez* = (*à*) DROITE; 2. *En* = AVANT, et le reste du mouvement est entièrement conforme à ce qui est prescrit pour l'*En avant en bataille*, la gauche en tête.

Le régiment étant aligné, le colonel commande: FIXE.

872. — La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille, faisant face en arrière, aux mêmes commandemens et suivant les mêmes principes; tous les pelotons faisant *demi-tour à droite*, et les cinq derniers escadrons se conformant du reste à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*, la droite en tête.

873. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille, faisant face en arrière, et que des obstacles se présentent sur le flanc gauche de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde-à-vous.*
2. *Sur la queue de la colonne = face en arrière = ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Tous les pelotons font *demi-tour à droite*, et les escadrons se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour l'*en avant ordre inverse en bataille*, la gauche en tête.

874. — La colonne ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur son flanc droit, on forme le régiment en bataille faisant face en arrière, aux mêmes commandemens. Tous les pelotons font *demi-tour à gauche*, et les escadrons se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour l'*en avant ordre inverse en bataille*, la droite en tête.

875. — (Pl. 107.) Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille

sur la tête de la colonne, pour faire face en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans font les commandemens prescrits pour l'*en avant ordre inverse en bataille.*

Au commandement MARCHE, le mouvement s'exécute.

A mesure que chaque escadron est formé, et que le premier peloton de l'escadron qui le suit dans la formation arrive à sa hauteur, le capitaine commande : 1. *Pelotons demi-tour à gauche ;* 2. MARCHE ; 3. HALTE ; 4. *A droite* = ALIGNEMENT ; 5. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

876. — La colonne ayant la gauche en tête, on forme le régiment en bataille sur la tête de la colonne pour faire face en arrière, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses ; les escadrons faisant *pelotons demi-tour à droite* pour se porter sur la ligne.

877. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, si l'on veut le former en bataille sur la tête de la colonne, faisant face en arrière, et que des obstacles se présentent sur le flanc droit de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Sur la tête de la colonne = face en arrière = ordre inverse en bataille.*

3. MARCHE.

Le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour l'*en avant en bataille*, les escadrons faisant successivement: *Pelotons demi-tour à droite*, pour se porter sur la ligne.

878. — La colonne ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur son flanc gauche, on forme le régiment en bataille sur la tête de la colonne, pour faire face en arrière, aux mêmes commandemens et suivant les principes prescrits pour l'*en avant en bataille*, la gauche en tête; les escadrons faisant ensuite et successivement *pelotons demi-tour à gauche* pour se porter sur la ligne.

879. — Ces diverses formations, la colonne étant en marche, s'exécutent comme il est prescrit, la colonne étant de pied ferme, excepté que, dans les formations sur la tête de la colonne, les capitaines des cinq derniers escadrons ne commandent pas *colonne en avant.*

FORMATIONS EN BATAILLE PAR LA RÉUNION DES 3e ET 4e, OU 5e ÉVOLUTIONS.

880. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut le former en bataille pour faire face au côté vers lequel on marchait avant le changement de direction, le colonel arrête la colonne au moment où le quatrième peloton de l'escadron qui est entré le dernier dans la nouvelle direction s'est porté 12 pas en avant, après avoir tourné à droite, et il commande;

1. *Garde à vous.*

2. *A gauche = et en avant en bataille.*

3. MARCHE.

(Pl. 108.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans des escadrons, qui sont entrés dans la nouvelle direction, commandent : *A gauche en bataille.*

Le capitaine de l'escadron qui est immédiatement en arrière de celui entré le dernier dans la nouvelle direction, commande : *En avant en bataille.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : *Colonne en avant*=*Tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, on se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à gauche en bataille* et pour l'*en avant en bataille.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

881. — La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *à droite* = *et en avant en bataille*; 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque partie de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-droite en bataille*, et pour l'*en avant en bataille*, la gauche en tête.

882. — Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, si on veut le former en bataille pour faire face au côté vers lequel on marchait précédemment, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite = et en avant ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-droite ordre inverse*, et pour l'*en avant ordre inverse en bataille.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande; FIXE.

883.—La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté vers lequel on marchait précédemment, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *A gauche = et en avant ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-gauche ordre inverse* et pour l'*en-avant ordre inverse en bataille*, la gauche en tête.

884.—Le régiment marchant en colonne avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, si l'on veut le former en bataille pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel arrête la colonne au moment où le quatrième peloton de l'escadron qui est entré le dernier dans la nouvelle direction a tourné à gauche, et il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A gauche = et sur la tête de* (tel) *escadron = face en arrière en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 109.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-

commandans des escadrons qui sont entrés dans la nouvelle direction, commandent : *à gauche en bataille.*

Le capitaine de l'escadron qui est immédiatement en arrière de celui entré le dernier dans la nouvelle direction commande : *En avant ordre inverse en bataille.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *Colonne en avant* = 2. *Tête de colonne demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, on se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-gauche en bataille*, et pour le *face en arrière en bataille*, sur la tête de la colonne, excepté que les escadrons qui se sont formés *en avant ordre inverse en bataille*, complètent leur mouvement par celui de *pelotons demi-tour à droite.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

885.—La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté opposé à sa première direction, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *A droite* = *et sur la tête de* (tel) *escadron* = *face en arrière en bataille ;* 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-droite en bataille*, et pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne*, la gauche en tête. Les escadrons qui se sont formés *en avant ordre inverse en bataille* complètent leur mouvement par celui de *Pelotons demi-tour à gauche.*

886.—Le régiment marchant en colonne, avec distance, la droite en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à droite, si l'on veut se former en bataille pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel arrête la colonne comme il est prescrit n° 884, et il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *A droite = et sur la tête de* (tel) *escadron = face en arrière = ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-droite ordre inverse en bataille*, et pour *le face en arrière ordre inverse en bataille sur la tête de la colonne.*

Les escadrons qui se sont formés *en avant en bataille* complètent leur mouvement par celui *de pelotons demi-tour à gauche.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

887.— La colonne marchant la gauche en tête, et une partie de la colonne ayant changé de direction à gauche, si l'on veut se former en bataille, pour faire face au côté opposé à la première direction, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2 = *A gauche = et sur la tête de* (tel) *escadron = face en arrière = ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE. On se conforme respectivement, dans chaque portion de la colonne, à ce qui est prescrit pour l'*à-gauche ordre inverse en bataille*, et pour le *face en arrière ordre inverse en bataille sur la tête de la colonne.* Les escadrons qui se sont formés *en avant en bataille* complètent leur mouvement par celui de *pelotons demi-tour à droite.*

888.—(Pl. 110.) Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former en avant en bataille sur une ligne que la tête de colonne a dépassée, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le quatrième* (3e, 2e, 5e *ou* 6e) *escadron = en avant en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans des escadrons qui sont en avant de celui sur lequel on se forme, commandent : *Pelotons demi-tour à droite.*

Le capitaine du quatrième escadron commande : *En avant en bataille.*

Les capitaines des escadrons qui sont en arrière de lui, commandent : 1. *Colonne en avant=.* 2. *Tête de colonne demi-à-gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le quatrième escadron et ceux qui sont en arrière de lui se conforment à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille* la droite en tête.

Les capitaines des escadrons qui sont en avant de celui sur lequel on se forme, exécutent leur *demi-tour* par pelotons, et se conforment de suite à ce qui est prescrit pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne*, excepté qu'ils complètent leur mouvement par celui de *pelotons demi-tour à gauche.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

889. — La colonne ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute sur l'un des escadrons du centre, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

890. — Le régiment étant en colonne avec distance, la droite en tête, pour le former face en arrière en bataille sur une ligne que la tête de colonne a dépassée, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la queue du troisième* (2e, 1er, 4e *ou* 5e) *escadron* = *face en arrière en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. III.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant de l'escadron de formation, et ceux des escadrons qui sont en avant de lui, commandent : *Pelotons demi-tour à gauche.*

Le capitaine du quatrième escadron commande : *En avant, ordre inverse en bataille.*

Les capitaines des escadrons qui sont en arrière du 4e escadron commandent : *Colonne en avant* = *Tête de colonne demi-à-droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, les trois premiers escadrons exécutent leur *demi-tour*, et se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour *l'en avant en bataille la gauche en tête.*

Les capitaines des trois derniers escadrons exécutent ce qui est prescrit pour *l'en avant ordre inverse en bataille*, et complètent leur

mouvement par celui de *pelotons demi-tour à droite.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

891. — La colonne ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute sur l'un des escadrons du centre, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

892. — Dans toutes les formations en avant ou en arrière en bataille, sur l'une des subdivisions du centre, le peloton qui est en tête de l'escadron voisin de celui de formation doit obliquer de manière à gagner le terrain nécessaire pour avoir l'intervalle complet après avoir exécuté *le demi-tour.*

SIXIÈME ÉVOLUTION.

Former une colonne serrée en bataille sur l'un de ses flancs ou sur le prolongement en avant de l'un de ses flancs.

893. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, pour le former en bataille sur le flanc gauche de la colonne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par la queue de la colonne = à gauche en bataille.*
3. MARCHE.

(Pl. 112, *fig. A.*) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le

capitaine-commandant du sixième escadron commande : *Escadron à gauche.* Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *Escadron en avant.* 2. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines commandans, les cinq premiers escadrons se portent en avant; le sixième escadron exécute son *à-gauche;* et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine commande : 1. *En* = AVANT, et ensuite, 2. *Escadron;* 3. HALTE; 4. *à gauche* = ALIGNEMENT; 5. FIXE.

Le capitaine du cinquième escadron commande : *Escadron à gauche,* assez à temps pour commander MARCHE, lorsque le sixième escadron a fait les deux tiers de son *à-gauche;* se conforme, pour le reste du mouvement, à ce qui est prescrit pour le sixième escadron.

Les capitaines des autres escadrons se conforment successivement à ce qui est prescrit pour celui du cinquième.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

894. — La colonne serrée ayant la gauche en tête, pour se former en bataille sur le flanc droit, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *par la queue de la colonne* = *à droite en bataille;* 3. MARCHE.

895. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, pour le former en bataille sur son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par la queue de la colonne = à droite ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du sixième escadron commande : *Escadron à droite.* Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à droite;* tous se portent à la droite de leurs escadrons.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, les cinq premiers escadrons se portent en avant; le sixième exécute son *à-droite*, et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine commande : 1. *En = avant;* et ensuite : 2. *Escadron*; 2. HALTE; 4. *à droite* = ALIGNEMENT; 5. FIXE.

Le capitaine du 5e escadron commande : *Escadron à droite*, assez à temps pour commander MARCHE, lorsque le sixième escadron a fait les deux tiers de son *à-droite;* se conforme pour le reste du mouvement à ce qui est prescrit pour le sixième escadron.

Les capitaines des autres escadrons se conforment successivement à ce qui est prescrit pour celui du cinquième.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

896. — La colonne serrée ayant la gauche en tête, pour

se former en bataille sur le flanc gauche, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens: 1. *Garde à vous*; 2. *par la queue de la colonne = à gauche ordre inverse en bataille*; 3. MARCHE.

897. — Le régiment étant en ordre inverse, on le remet dans l'ordre naturel en formant la colonne serrée sur l'un des flancs ou en avant du front de la ligne, ou bien en faisant *demi-tour par escadron*. Dans ce dernier cas le colonel commande.

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *Escadrons.*
5. HALTE.
6. *A droite* = ALIGNEMENT.

Les cinq derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; tous les escadrons exécutent à-la-fois leur demi-tour.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

898. — Ces diverses formations en bataille s'exécutent, la colonne serrée étant en marche, comme il est prescrit la colonne étant de pied ferme, excepté qu'au deuxième commandement les capitaines des cinq premiers escadrons continuant de marcher ne commandent pas *escadron en avant.*

899. — Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la droite en bataille,*
3. MARCHE.

(Pl. 112, *fig. B.*) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Tournez.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : (*à*) DROITE. Lorsque la conversion est près de finir, il commande : 1. *En*=AVANT ; 2. *guide à droite*, et en arrivant sur la nouvelle ligne : 1. *Escadron*; 2. HALTE; 8. *à droite* = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Les capitaines des autres escadrons commandent : *Guide à droite*, se portent à la droite de leurs escadrons, et commandent successivement *Tournez*, assez à temps pour commander (*à*) DROITE lorsque leur escadron arrive à hauteur de la gauche de l'escadron qui les précède dans la formation ; ils se conforment pour le reste du mouvement à ce qui est prescrit pour le premier escadron.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

900. — La colonne serrée marchant la gauche en tête, pour se former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *sur la gauche en bataille*; 3. MARCHE.

901. — Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, pour le former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le colonel commande ;

1. *Garde à vous.*
2. *Sur la gauche ordre inverse en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Tournez.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine du premier escadron commande (*à*) GAUCHE. Lorsque la conversion est près de finir, il commande : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à gauche*; et en arrivant sur la nouvelle ligne : 1. *Escadron*; 2. HALTE; 3. *à gauche* = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Les capitaines des autres escadrons commandent successivement *Tournez*, assez à temps pour commander (*à*) GAUCHE lorsque leur escadron arrive à hauteur de la droite de l'escadron qui les précède dans la formation; ils se conforment, pour le reste du mouvement, à ce qui est prescrit pour le premier escadron.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

902.—La colonne serrée marchant la gauche en tête, pour se former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : *Garde à vous ; 2. sur la droite ordre inverse en bataille ;* 3. MARCHE,

SEPTIÈME ÉVOLUTION.

Déployer une colonne serrée.

903. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, pour le déployer en avant du front de la colonne, sur l'un des escadrons du centre, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le troisième escadron = déployez la colonne.*
3. MARCHE.

(Pl. 113.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans des deuxième et premier escadrons commandent : *Pelotons à droite;* les capitaines des quatrième, cinquième et sixième escadrons commandent : *Pelotons à gauche.*

Le capitaine-commandant de l'escadron sur lequel on se déploie commande : 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, excepté celui de l'escadron sur lequel on se déploie, ces escadrons rompent *par pelotons à droite* et *par pelotons à gauche;* lorsque la conversion est près de finir, les capitaines des escadrons qui ont fait *Pelotons à droite* commandent : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à gauche;* ceux des escadrons qui ont fait *Pelotons à gauche* commandent : 1. *En* = AVANT; 2. *Guide à droite;* et ils se portent

aussitôt à hauteur de leur tête de colonne pour la diriger.

Le capitaine de l'escadron sur lequel on se déploie ne commande MARCHE que lorsque l'escadron qui est devant lui a démasqué son front; il arrête ensuite son escadron à un pas de la ligne, et il commande : 1. *A droite* = ALIGNEMENT; 2. FIXE.

Les capitaines des autres escadrons qui ont marché à la tête de leur escadron jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à hauteur du point où la gauche pour les escadrons de droite, et la droite pour ceux de gauche, doit s'établir sur la ligne, s'arrêtent, laissent filer leur colonne et commandent, ceux de droite : *Pelotons à gauche,* et ceux de gauche : *Pelotons à droite,* assez à temps pour commander MARCHE lorsque leur quatrième ou dernier peloton arrive à leur hauteur; la conversion étant près de finir, ils commandent : 1. *En* = AVANT; ceux de droite : 2. *Guide à gauche,* et ceux de gauche : *Guide à droite;* et à hauteur des serre-files de l'escadron sur lequel ils s'alignent : 1. *Escadron;* 2. HALTE; 3. *à gauche* (ou *à droite*) = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

Dans ce mouvement, les capitaines des escadrons en avant de celui de formation, excepté le capitaine de l'escadron tête de colonne, ont l'attention, après avoir exécuté leur *à-gauche par peloton*, de commander HALTE, et immédiatement : 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à gauche;* 3. MARCHE.

904. — La colonne serrée ayant la gauche en tête, le mouvement s'exécute sur l'un des escadrons du centre, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes, et par les moyens inverses.

905. — Pour déployer la colonne serrée sur tout autre escadron que le troisième, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes, en observant que les escadrons qui sont en avant de celui sur lequel on se déploie, se conforment à ce qui est prescrit n° 903, pour les deuxième et premier escadrons, et que ceux qui sont en arrière se conforment à ce qui est prescrit pour les quatrième, cinquième et sixième.

906. — Le régiment marchant en colonne serrée, la droite en tête, pour le déployer en avant du front de la colonne, sans l'arrêter, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le premier escadron = déployez la colonne.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Guide à droite*, et se porte au centre de son escadron ; les autres commandent : *Pelotons à gauche = au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans des cinq derniers escadrons, le premier escadron continue de marcher ; les autres rompent à-la-fois *par pelotons à gauche, au trot*, et lorsque la conversion est près de finir, chaque capitaine commande : 1. *En* = AVANT ; 2. *guide à droite.* Arrivé à hauteur du point où la droite de son escadron doit

s'appuyer, il s'arrête, laisse filer sa colonne, et commande: *Pelotons à droite,* assez à temps pour commander MARCHE lorsque son premier peloton est à sa hauteur; la conversion étant près de finir, il commande: 1. = *En* AVANT; 2. *guide à droite;* se porte au centre de son escadron; et au moment d'entrer en ligne, il commande: 1. *Au pas;* 2. MARCHE.

Au commandement *guide à droite,* fait par le capitaine du premier escadron, le guide particulier de droite de cet escadron se conforme à ce qui est prescrit n° 697, et l'adjudant-major donne un point de direction.

907. — La colonne serrée marchant la gauche en tête, le déploiement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens: *Garde à vous;* 2. *sur le sixième escadron = deployez la colonne;* 3. MARCHE.

908. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc gauche, et que l'on veuille le déployer sur la tête de la colonne, le colonel commande:

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le premier escadron = ordre inverse = déployez la colonne.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande: 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à gauche.* Les capitaines des autres escadrons commandent: *Pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les

chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le déploiement s'exécute suivant les principes prescrits n° 903, pour les escadrons en arrière de celui de formation, et par les moyens inverses.

909. — La colonne serrée ayant la gauche en tête, si des obstacles se présentent sur le flanc droit et que l'on veuille se déployer sur la tête de la colonne, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *sur le sixième escadron = ordre inverse = déployez la colonne ;* 3. MARCHE.

910. — Ces déploiemens en ordre inverse s'exécutent, la colonne serrée étant en marche, comme il est prescrit la colonne étant de pied ferme, excepté que le capitaine-commandant de l'escadron tête de colonne ne commande pas : *Escadron en avant*, mais seulement : *guide à gauche*, ou *guide à droite*.

911. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite ou la gauche en tête, si on veut le déployer pour faire face au côté opposé à sa première direction, le colonel fait d'abord exécuter *la contre-marche* et commande ensuite le déploiement sur tel escadron qu'il juge convenable.

912. — Le régiment étant en colonne serrée, la droite en tête, si l'on veut le déployer sans former immédiatement la ligne de bataille, ou pour le former en bataille obliquement à gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le premier escadron = en échelons = déployez la colonne.*
3. MARCHE.

(Pl. 114.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-

commandant du premier escadron commande : 1. *Escadron en avant ; 2. guide à droite ;* les capitaines des autres escadrons commandent : *Pelotons à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le premier escadron se porte à 12 pas en avant et s'arrête aux commandemens : 1. *Escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à droite* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Les autres escadrons rompent par *pelotons à gauche.* La conversion étant près de finir, chaque capitaine commande : 1. *En* = AVANT ; 2. *guide à droite*, et se porte à la tête de sa colonne pour la diriger ; arrivé à hauteur du point où la droite de son escadron doit s'établir, il s'arrête, laisse filer son escadron et commande : *Pelotons à droite*, assez à temps pour commander MARCHE, lorsque son premier peloton arrive à sa hauteur, et HALTE au moment où les pelotons terminent leur *à-droite ;* il commande ensuite : *A droite* = ALIGNEMENT et FIXE.

Le mouvement terminé, les escadrons doivent avoir entre eux leur intervalle, et une distance de 12 pas d'un échelon à l'autre.

913. — La colonne serrée ayant la gauche en tête, le déploiement en échelons s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *Sur le sixième escadron* = *en échelons* = *déployez la colonne ;* 3. MARCHE.

914. — Le régiment étant déployé en échelons à 12 pas

de distance, la droite en avant, pour le former en ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons en ligne.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : 1. *A droite* = ALIGNEMENT ; 2. FIXE. Les capitaines des cinq derniers escadrons commandent : 1. *Escadron en avant ;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines des cinq derniers escadrons, ces escadrons se portent en avant. Arrivés à hauteur des serre-files de l'escadron base d'alignement, les capitaines commandent : 1. *Escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à droite* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

915. — Le régiment étant déployé en échelons à 12 pas de distance, la gauche en avant, le mouvement s'exécute, aux mêmes commandemens, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

916. — Le régiment étant déployé en échelons à 12 pas de distance, la droite en avant, pour le former obliquement à gauche en bataille, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons demi-à-gauche = en bataille.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par

les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Escadron demi-à-gauche.* A ce commandement, les guides particuliers de droite se portent sur le point où la droite de leurs escadrons doit arriver.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, chaque escadron exécute son *demi-à-gauche*, et quand la conversion est près de finir, les capitaines commandent : 1. *Escadron ;* 2. HALTE ; 3. *à droite* = ALIGNEMENT ; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

917. — Le régiment étant déployé en échelons, la gauche en avant, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous ;* 2. *Escadrons demi-à-droite* = *en bataille ;* 3. MARCHE.

ARTICLE IV.

MARCHER EN BATAILLE.

HUITIÈME ÉVOLUTION.

Marche en bataille.

918. — Le régiment étant en bataille, pour le faire marcher en avant, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons en avant.*

3. *Escadron de droite* (ou *de gauche*) = *Escadron de direction.*

4. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; au troisième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines commandent : *Guide à droite* (ou *guide à gauche*). L'adjudant-major indique le point de direction au guide particulier qui s'est porté en avant sur la ligne des officiers.

Au commandement MARCHE, repété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le régiment se met en mouvement, le premier escadron se conformant exactement à ce qui est prescrit à l'*École de l'escadron*, nos 684 et suivans, les autres ayant l'attention de conserver leur alignement et leur intervalle du côté du guide.

919. — La marche en ligne étant l'un des objets les plus importans de l'instruction, le colonel doit y exercer fréquemment le régiment, en appliquant avec soin tous les principes prescrits à l'*École de l'escadron*.

Si, dès le commencement de la marche, les intervalles se rétrécissent d'une manière sensible, il est à présumer que le point de direction est trop à gauche: alors le colonel fait prendre un autre point plus à droite. Le guide marche sur cette nouvelle direction en prenant de nouveaux points intermédiaires. Si, au contraire, les intervalles s'élargissent, il est à présumer que le point indiqué est trop à droite, il faut alors en faire prendre un plus à gauche.

Pour conserver leurs intervalles, les escadrons doivent marcher bien droit devant eux et à une allure franche.

Si l'intervalle du côté de l'alignement se rétrécit, et que de l'autre côté il s'agrandisse, c'est que l'aile opposée à l'alignement a forcé en avant, ou que les cavaliers ont porté la main du côté de l'alignement. Dans le premier cas, le capitaine-commandant fait ralentir l'allure de l'aile opposée à l'alignement; dans le deuxième cas, il fait regagner insensiblement l'intervalle en marchant.

Si l'intervalle du côté de l'alignement s'est agrandi et que celui du côté opposé se soit rétréci, le capitaine-commandant y remédie suivant les mêmes principes.

Si un escadron se serre au point de faire crever ses files, ce qui arrive quelquefois aux allures vives, le capitaine-commandant fait rester un peloton en arrière, par les commandemens prescrits n° 742; il le fait rentrer en ligne après que le désordre a cessé.

Le régiment marchant *au trot* ou *au galop*, si un ou plusieurs escadrons dépassent l'alignement général, les capitaines leur font ralentir l'allure; si, au contraire, un ou plusieurs escadrons se trouvent en arrière, ils leur font regagner insensiblement l'ensemble de la ligne.

Dans la marche en bataille, les officiers supérieurs doivent souvent examiner l'ensemble des escadrons, afin d'arrêter les fautes qui commencent à se commettre, et d'éviter l'emploi trop fréquent du mouvement *d'appuyer à droite* ou *à gauche*, qui finit par mettre le désordre dans la ligne.

920. — Si des obstacles se présentent devant le front d'un peloton ou d'une division, le capitaine-commandant se conforme à ce qui est prescrit n° 742; et si cet obstacle se présente devant tout le front d'un escadron, le capitaine le porte derrière l'escadron voisin de droite ou de gauche, par les mouvemens de *pelotons à droite* ou *à gauche* en doublant l'allure. Il le remet en ligne par les mêmes mouvemens lorsqu'il a dépassé l'obstacle.

921. — Le régiment marchant en bataille, pour l'arrêter, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons.*

3. HALTE.

4. A *droite* (ou *à gauche*) = ALIGNEMENT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement HALTE, les escadrons arrêtent.

Au quatrième commandement, les capitaines alignent leurs escadrons et commandent : FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

922. — Les officiers supérieurs veillent à la promptitude de l'alignement ; il est très-important d'habituer les capitaines-commandans à ne pas faire dépendre leur alignement de celui de l'escadron qui les avoisine, mais à se régler sur l'ensemble de la ligne.

923. — Le régiment marchant en bataille, avec le guide à droite, pour lui faire gagner du terrain en avant et vers son flanc droit, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons demi-à-droite.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Et lorsque la droite du régiment arrive à hauteur du point où l'on veut lui faire reprendre la direction primitive :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons demi-à-gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont

répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; et le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 720.

Dans le mouvement de *pelotons demi-à-droite*, le guide de droite du premier peloton de chaque escadron doit prendre sa direction à 6 pas du guide de gauche du quatrième peloton qui est à sa droite.

924. — Pour faire gagner du terrain en avant vers la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

925. — Le régiment marchant en bataille avec le guide à droite, pour lui faire gagner du terrain vers son flanc droit, sans en gagner en avant, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Et lorsque le régiment a gagné assez de terrain vers son flanc droit :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; et le mouvement s'exécute à-la-fois, dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 729.

926. — Pour faire gagner du terrain vers le flanc gauche, sans en gagner en avant, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

927. — Le régiment marchant en bataille avec le guide à droite, pour le faire marcher en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons demi-tour à droite.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Pour remettre le régiment face en tête, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pelotons demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *En* = AVANT.

Les trois derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, et le mouvement s'exécute à-la-fois dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 731.

928. — Le régiment marchant en bataille avec le guide à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

NEUVIÈME ÉVOLUTION.

Changer le front de la ligne de bataille.

929. — Le régiment étant en bataille, pour changer le front de la ligne, de manière à faire avancer plus ou moins obliquement l'aile gauche, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*

2. *Changement de front oblique = sur l'aile droite.*

3. MARCHE.

(Pl. 115.) Au deuxième commandement, répété par le chef d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande: *Escadron demi-à-droite.* Les capitaines des cinq autres escadrons commandent: 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le premier escadron exécute son *demi-à-droite.* Ce mouvement étant près de finir, le capitaine commande: 1. *Escadron;* 2. HALTE; 3. *à droite* = ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Les autres escadrons se portent droit devant eux, et chaque capitaine commande successivement: *Escadron demi-à-droite*, assez à temps pour commander MARCHE, lorsque la droite de son escadron arrive vis-à-vis et dans la direction du point où elle doit s'appuyer. Le *demi-à-droite* exécuté, il commande: 1. *En* = AVANT; 2. *guide à droite;* et à hauteur des serre-files: 1. *Escadron;* 2. HALTE; 3. *à droite* ALIGNEMENT; 4. FIXE.

Le régiment étant aligné, le colonel commande: FIXE.

930. — Le régiment étant en bataille, pour changer le front de la ligne de manière à faire avancer plus ou moins obliquement l'aile droite, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens: 1. *Garde à vous;* 2. *changement de front oblique = sur l'aile gauche;* 3. MARCHE.

931. — Le régiment étant en bataille, si l'on veut changer le front de la ligne pour faire face à droite, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de front = sur l'aile droite.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, tous les escadrons rompent à la fois *par pelotons à droite ;* et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine du premier escadron commande : 1. *En avant en bataille ;* 2. MARCHE ; 3. *Guide à droite.*

Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *En* = AVANT ; 2. *tête de colonne demi-à-gauche*, et, pour le reste du mouvement, se conforment à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille*, la droite en tête.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

932. — Si l'on veut changer le front du régiment pour faire face à gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous* ; 2. *changement de front = sur l'aile gauche* ; 3. MARCHE.

933. — Les changemens de front perpendiculaires sur les ailes, se terminant après la rupture de la ligne par l'*en avant en bataille*, peuvent aussi, lorsque les obstacles du terrain le rendent nécessaire, s'exécuter dans *l'ordre inverse*, aux commandemens : 1. *Garde à vous* ; 2. *chan-*

gement de front = ordre inverse = sur l'aile droite (ou *sur l'aile gauche*); 3. MARCHE.

934. — Le régiment étant en bataille, si l'on veut changer le front de la ligne pour faire face à gauche, en gagnant du terrain en arrière, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Changement de front en arrière = sur l'aile droite.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, tous les escadrons rompent à-la-fois *par pelotons à droite;* et lorsque la conversion est près de finir, le capitaine du premier escadron commande : 1. *En avant ordre inverse en bataille*; 2. MARCHE; 3. *guide à gauche;* les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *En* = AVANT; 2. *tête de colonne demi-à-droite*; pour le reste du mouvement, tous les capitaines se conforment à ce qui est prescrit pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

935. — Si l'on veut changer le front du régiment pour faire face à droite en gagnant du terrain en arrière, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *changement de front en arrière = sur l'aile gauche*; 3. MARCHE.

936.—Le régiment étant en bataille, si l'on veut changer le front de la ligne pour faire face à droite, en se formant sur une subdivision du centre, le colonel commande :

1. *Garde à vous ;*
2. *Changement de front à droite = sur le quatrième (troisième, deuxième* ou *cinquième) escadron ;*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, tous les escadrons rompent à-la-fois *par pelotons à droite.*

Le capitaine du quatrième escadron, et ceux des escadrons qui sont à la gauche, se conforment respectivement à ce qui est prescrit pour l'*en avant en bataille* la droite en tête.

Les capitaines des trois premiers escadrons commandent : *Pelotons demi-tour à droite*, assez à temps pour commander MARCHE, au moment où la première conversion à droite est près de finir; et, *le demi-tour* exécuté, chacun d'eux se conforme, pour le reste du mouvement, à ce qui est prescrit pour le *face en arrière en bataille sur la tête de la colonne*, la gauche en tête, complétant le mouvement par celui de *pelotons demi-tour à gauche.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

937.—Si l'on veut changer le front du régiment pour

faire face à gauche, en se formant sur une subdivision du centre, le mouvement s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *changement de front à gauche* = *sur le troisième* (*deuxième*, *quatrième* ou *cinquième*) *escadron*; 3. MARCHE.

938. — Le régiment marchant en bataille, le changement de front sur l'aile droite, ordre naturel ou ordre inverse, s'exécute aux mêmes commandemens suivant les principes prescrits n°s 931 et 933; excepté que les escadrons rompent *par pelotons à droite*, *au trot*, et que le capitaine du premier escadron commande : *Formez l'escadron* (au lieu d'*En avant en bataille*), ce qui s'exécute comme il est prescrit n° 736.

Les capitaines des autres escadrons commandent : 1. *En* = AVANT; 2. *tête de colonne demi-à-gauche*; 3. *guide à droite*; et lorsque la tête de leur escadron est près d'arriver au point où ils doivent entrer en ligne, ils commandent : *Formez l'escadron*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque leur premier peloton doit prendre *le pas*.

939. — Le régiment marchant en bataille, le changement de front s'exécute sur l'aile gauche suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

DIXIÈME ÉVOLUTION.

Marcher en échelons.

940. — Le régiment étant en bataille, pour le porter en

avant, refuser une de ses ailes et conserver les moyens de faire face dans tous les sens, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons par la droite = en avant par échelons.*
3. MARCHE.

(Pl. 116.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : 1. *Escadron en avant ;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine du premier escadron, cet escadron se met en marche; le capitaine du deuxième escadron commande MARCHE, lorsque le premier escadron s'est porté en avant de l'étendue de son front, mesurée d'un premier rang à un autre premier rang, plus 12 pas; il en est de même de tous les autres escadrons.

Le guide particulier de droite du premier escadron se porte, comme dans la marche en ligne, à hauteur des officiers; et le guide particulier de droite de chacun des autres escadrons a l'attention de ne pas resserrer l'intervalle prescrit d'un escadron à l'autre.

941.—Pour faire marcher le régiment en échelons, la gauche en avant, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous;* 2. *escadrons par la gauche = en avant par échelons;* 3. MARCHE.

942. — Le régiment marchant en échelons, pour l'arrêter, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons.*
3. HALTE.

Les deux derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, qui restent au centre de leurs escadrons.

943. — Pour reporter le régiment en avant, dans le même ordre, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons en avant.*
3. MARCHE.

Les deux derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans ; ceux-ci commandent immédiatement : *Guide à droite.*

Pour reformer le régiment en ligne, le colonel se conforme à ce qui est prescrit n° 914, et fait sonner *des appels.* L'escadron qui est à la tête des échelons, continue de marcher à la même allure ; les autres viennent, en l'augmentant, se former en ligne, et reprennent aussitôt leur première allure.

944. — Le régiment étant en échelons, la droite en avant, pour faire face à gauche en changeant le front de tous les échelons, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons à gauche.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par

les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, tous les escadrons exécutent à-la-fois leur *à-gauche*; la conversion étant près de finir, chaque capitaine commande : 1. *Escadron*; 2. HALTE, et reste au centre de son escadron.

945. — Le régiment étant en marche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes; et, aux trois quarts de la conversion des escadrons, le colonel commande : *En* = AVANT. Ce commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans; ceux-ci commandent immédiatement après : *Guide à gauche*.

946. — Le régiment étant en échelons, la gauche en avant, pour faire face à droite en changeant le front de tous les échelons, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *escadrons à droite*; 3. MARCHE.

Ce mouvement s'exécute également le régiment étant en marche.

947. — Le régiment étant en échelons, de pied ferme ou en marche, la droite ou la gauche en avant, on fait face à droite ou à gauche en ordre inverse, aux mêmes commandemens et suivant les mêmes principes.

948. — Le régiment étant en échelons, la droite en avant pour porter la gauche en avant et refuser la droite, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons par la gauche = En avant par échelons.*
3. MARCHE.

(Pl. 117.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du sixième escadron commande: 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine du sixième escadron, cet escadron se met en marche; les capitaines des autres escadrons commandent successivement : 1. *Escadron en avant;* 2. *guide à gauche*, assez à temps pour commander MARCHE lorsque l'escadron qui est à leur gauche se trouve à sa distance, en avant d'eux.

Pour arrêter le mouvement lorsque les échelons sont changés, le colonel commande : 1. *Garde à vous*; 2. *escadrons*; 3. HALTE.

949. — Le régiment étant en échelons, la gauche en avant, pour porter la droite en avant et refuser la gauche, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandemens : 1. *Garde à vous*; 2. *escadrons par la droite* = *en avant par échelons*; 3. MARCHE.

950. — Le régiment marchant en échelons, la droite ou la gauche en avant, le changement des échelons s'exécute suivant les mêmes principes, tous les escadrons augmentant successivement l'allure.

951. — Le régiment étant de pied ferme ou marchant en échelons, la droite ou la gauche en avant, si l'on veut changer le front de tous les échelons, pour faire face en arrière, le colonel commande : 1. *Garde à vous*; 2. *escadrons, demi-tour à droite* (ou *demi-tour à gauche*); 3. MARCHE; 4. *escadrons*; 5. HALTE : ou bien, 4. *En* = AVANT.

952. — Le régiment étant en bataille, pour lui faire exécuter une marche rétrograde en échelons, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons par la droite = en retraite par échelons.*
3. MARCHE.

(Pl. 118.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Pelotons demi-tour à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par le capitaine du premier escadron, cet escadron exécute son *demi-tour*, et au moment où il est près de finir, le capitaine commande : 1. *En* = AVANT ; 2. *guide à gauche.*

Le capitaine du deuxième escadron commande : *Pelotons demi-tour à droite*, de manière à commander MARCHE lorsque le premier escadron s'étant porté en arrière, est près d'arriver à sa distance ; il commande ensuite : 1. *En* = AVANT ; 2. *guide à gauche.* Il en est de même de tous les autres escadrons.

Lorsque le cinquième escadron s'est porté en arrière et à sa distance du sixième escadron, qui reste face en tête, le capitaine commande : *Pelotons demi-tour à droite*, assez à temps pour commander MARCHE et HALTE, de manière à se trouver à sa distance ; il commande ensuite : 1. *A gauche* = ALIGNEMENT ; 2. FIXE.

Il en est de même de tous les autres escadrons, qui exécutent à-la-fois le même mouvement.

Les échelons étant formés, la droite en arrière, le colonel fait continuer le mouvement de retraite, aux commandemens: 1. *Garde à vous*; 2. *escadrons par la gauche = en retraite par échelons*; 3. MARCHE; ce qui s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

953. — La marche en échelons s'exécute habituellement à la distance du front prescrite n° 940. Si le colonel veut que les escadrons observent plus ou moins de distance, il l'indique en ajoutant à son commandement : *à double distance* ou *à demi-distance*.

ONZIÈME ÉVOLUTION.

Passer le défilé.

954. — Le régiment étant en bataille, si l'on veut passer un défilé en avant du centre de la ligne, et que le défilé permette le passage au front d'une division, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Sur le quatrième peloton du troisième escadron = et le premier du quatrième = en avant passez le défilé.*
3. MARCHE.

(Pl. 119.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du troisième escadron commande : *Pelotons à gauche = quatrième peloton en avant;* celui du quatrième escadron commande : *Pelotons à droite = premier peloton en avant.*

Les capitaines-commandans des deux premiers escadrons commandent : *Pelotons à gau-*

che; et ceux des deux derniers escadrons : *Pelotons à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, les deux pelotons désignés se portent en avant, en obliquant à gauche et à droite, afin de se réunir; tous les autres pelotons rompent *à gauche* et *à droite*, et la conversion étant près de finir, les capitaines des escadrons de droite commandent : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à gauche*; ceux des escadrons de gauche : 1. *En* = AVANT; 2. *guide à droite.*

Les chefs de tous les pelotons qui ont rompu à gauche et à droite règlent leur marche de manière à arriver et à converser ensemble sur le terrain où ceux de droite doivent tourner *à droite*, et ceux de gauche *à gauche*, et à se placer ensuite dans la direction des deux pelotons tête de colonne.

La colonne ainsi formée, passe le défilé sur un front de division, conservant les distances prescrites pour la colonne par pelotons.

Lorsque les deux escadrons, tête de colonne, sont sortis du défilé, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *En avant en bataille.*
3. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines des troisième et quatrième escadrons.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, ces deux escadrons se forment *en avant en bataille*, les deux pelotons tête de colonne obliquant à droite et à gauche pour regagner l'intervalle d'un escadron à l'autre. Le capitaine du quatrième escadron se porte à la gauche de son escadron pour l'aligner à droite.

Les capitaines des autres escadrons continuent de marcher droit devant eux, et commandent, ceux de droite : *Tête de colonne à droite ;* ceux de gauche : *Tête de colonne à gauche*, de manière à longer la ligne des escadrons déja formés, et à venir s'y établir, les escadrons de droite par le mouvement *sur la gauche en bataille*, et les escadrons de gauche par le mouvement *sur la droite en bataille.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

955. — Si le défilé se trouve vis-à-vis de toute autre partie du régiment, le commandement indique les pelotons qui doivent avoir la tête de la colonne ; le reste du mouvement s'exécute comme il est prescrit n° 954. Dans ce cas, une des ailes se trouvant plus considérable, les derniers pelotons de cette aile passent le défilé sans être doublés.

956. — On peut aussi, suivant les circonstances, se porter au-delà du défilé de toute la profondeur de la colonne, et, dans ce cas, faire face en avant, à gauche, ou à droite, par les commandemens : *en avant en bataille*, ou bien *à gauche = et sur la gauche en bataille* ; ou enfin *à droite = et sur la droite en bataille.*

Si l'on a commandé *en avant en bataille*, le mouvement s'exécute à-la-fois dans les deux colonnes, suivant les

principes prescrits pour l'*en avant en bataille*, la gauche et la droite en tête.

Si l'on a commandé *à gauche = et sur la gauche en bataille*, la colonne de gauche exécute de suite son *à gauche en bataille*; et celle de droite continue de marcher jusqu'au point où elle doit se former *sur la gauche en bataille*.

La formation *à droite = et sur la droite en bataille*, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

957. — Si le défilé ne permet de passer que sur un front de peloton, et qu'il se trouve vis-à-vis du premier ou du sixième escadron, on le passe en colonne simple en rompant par *pelotons à droite* ou par *pelotons à gauche*.

Lorsque le défilé se présente en face de l'un des escadrons du centre de la ligne, le passage s'exécute de la manière suivante :

S'il est en face du troisième escadron, cet escadron rompt *par pelotons, la gauche en tête*; il est suivi dans le même ordre par les premier et deuxième escadrons. Les quatrième, cinquième et sixième escadrons rompent *par pelotons, la droite en tête*, et marchent dans cet ordre de colonne à la suite des trois premiers.

Si le défilé est en face du quatrième escadron, cet escadron, suivi dans le même ordre par les cinquième et sixième, fait son mouvement la droite en tête, et les trois escadrons de droite marchent la gauche en tête à la suite des escadrons de gauche.

Si le défilé est en face du deuxième escadron, cet escadron commence le mouvement en rompant *par pelotons la droite en tête*; tous les escadrons qui sont à sa gauche rompent dans le même ordre, et suivent le mouvement; le premier escadron rompt la gauche en tête, et passe le dernier.

Si le défilé est en face du cinquième escadron, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

958. — Lorsqu'il se présente plusieurs défilés en avant du front du régiment, le colonel fait rompre en autant de colonnes qu'il y a de débouchés.

Dans ces diverses suppositions, le colonel, à la sortie du défilé, reforme la ligne en avant, à gauche ou à droite selon qu'il le juge convenable.

959. — Le régiment étant en bataille, pour passer un défilé en arrière du centre de la ligne, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Par les pelotons des ailes = en arrière du centre = passez le défilé.*
3. MARCHE.

(Pl. 120.) Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, le capitaine-commandant du premier escadron commande : *Pelotons rompez en arrière par la droite = pour marcher vers la gauche ;* et celui du sixième : *Pelotons rompez en arrière par la gauche = pour marcher vers la droite.*

Le chef du quatrième peloton du troisième escadron commande : 1. *Peloton en avant ;* 2. *guide à gauche*; et le chef du premier peloton du quatrième escadron commande : 1. *Peloton en avant ;* 2. *guide à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les deux pelotons du centre du régiment se portent en avant de l'étendue du front d'une division, en obliquant à gauche et à droite, pour se réunir et couvrir le défilé. Le plus ancien des deux chefs de peloton prend le commandement.

Le mouvement commence simultanément dans le premier et le sixième escadron, comme il est prescrit n°s 809 et 810; les deux colon-

nes, longeant parallèlement en arrière la ligne du régiment, marchent à la rencontre l'une de l'autre, jusqu'à la hauteur du défilé, où, après avoir tourné, celle de droite *à gauche* et celle de gauche *à droite*, elles se réunissent pour passer le défilé sur un front de division.

Les capitaines des quatre autres escadrons font successivement les mêmes commandemens que ceux du premier et du sixième; de manière que les deuxième et cinquième, et les troisième et quatrième escadrons arrivent en même temps à l'entrée du défilé, et le passent dans le même ordre que les escadrons qui les précèdent.

Lorsque les escadrons, ainsi formés en colonne double, après avoir dépassé le défilé, arrivent sur les points où la nouvelle ligne doit être établie, les deux têtes de colonne tournent à gauche et à droite, au commandement des capitaines des premier et sixième escadrons.

Lorsque le dernier peloton de chaque colonne a tourné à gauche et à droite, et qu'ils ont laissé entr'eux le front de la division restée en avant du défilé, plus l'intervalle d'un escadron à l'autre, le colonel, qui marche à la queue, commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Colonne.*
3. HALTE.
4. *A gauche* = *et à droite en bataille.*
5. MARCHE.
6. *A droite* = ALIGNEMENT.

Les cinq derniers commandemens sont répétés par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

La division qui couvre le défilé, se retire avec célérité par le *demi-tour à gauche par quatre ;* après avoir dépassé la ligne de bataille, du front d'une division, elle fait face en tête par un deuxième *demi-tour à gauche par quatre*, et les deux pelotons se portent en obliquant à droite et à gauche sur l'alignement de leurs escadrons respectifs.

960. — Si le défilé, au lieu d'être en arrière du centre de la ligne, se trouve en arrière des deuxième et troisième escadrons, et qu'on puisse le passer sur un front de division, le colonel indique dans le commandement les escadrons dont les pelotons des ailes doivent exécuter le passage en colonne double.

Au commandement préparatoire, les escadrons de droite ou de gauche, non compris dans le commandement, rompent successivement en arrière, et passent le défilé en colonne simple.

Au commandement MARCHE, le mouvement s'exécute par les ailes des escadrons désignés, comme il est prescrit n° 959.

961. — Si le défilé ne permet de passer que sur un front de peloton, et qu'il se trouve en arrière du premier ou du sixième escadron, on le passe en colonne simple, *en rompant en arrière par la gauche = pour marcher vers la droite* ; ou *en arrière par la droite = pour marcher vers la gauche.* La première division du premier escadron ou la

deuxième du sixième se porte en avant pour couvrir le défilé.

Si le défilé se trouve en arrière du centre du régiment, le quatrième peloton du troisième escadron et le premier du quatrième se portent en avant pour couvrir le défilé.

Le premier escadron commence le mouvement *en rompant en arrière par la droite=pour marcher vers la gauche.* Il est immédiatement suivi par le sixième, qui *rompt en arrière par la gauche = pour marcher vers la droite;* et le mouvement continue alternativement par les escadrons de droite et de gauche.

Si le défilé est en arrière de l'intervalle du deuxième au troisième escadron, le quatrième peloton du deuxième escadron, et le premier du troisième, se portent en avant pour couvrir le défilé.

Les escadrons les plus éloignés du défilé devant toujours le passer les premiers, le mouvement commence par le sixième escadron qui est immédiatement suivi du cinquième; il se continue ensuite alternativement par les escadrons de droite et de gauche, en commençant par l'aile opposée à celle qui a rompu la première

Si le défilé est en arrière de l'intervalle du quatrième au cinquième, le mouvement s'exécute suivent les mêmes principes et par les moyens inverses.

A la sortie du défilé, les têtes de colonne des escadrons se dirigent sur le point où la ligne doit se reformer. Quand elles y sont arrivées, les escadrons qui ont rompu par la droite tournent à gauche; ceux qui ont rompu par la gauche tournent à droite, et ils se forment successivement *à gauche* et *à droite en bataille*, au commandement de leurs capitaines.

Le mouvement terminé, les pelotons qui sont restés pour couvrir le défilé, se retirent successivement, celui de gauche le premier.

Dans le mouvement alternatif des escadrons, chaque capitaine-commandant, après avoir fait son commandement préparatoire, ne commande MARCHE que lorsque le dernier ou le premier peloton de l'escadron qui le précède dans le mouvement, a exécuté son *demi-tour.*

962 — Lorsqu'il se présente plusieurs défilés en ar-

rière du régiment, le colonel fait rompre en arrière, la gauche en tête, en autant de colonnes qu'il y a de débouchés. A la sortie du défilé, il reforme la ligne.

963 — Dans tous les passages de défilé en arrière, la troupe qui reste en avant du défilé pour le couvrir, détache, s'il est nécessaire, quelques tirailleurs en avant de son front.

Leur mouvement de retraite s'exécute comme il est prescrit n° 585.

DOUZIÈME ÉVOLUTION.

Passage de la ligne.

964 — Le régiment étant en bataille et supposé en arrière d'un autre régiment, pour exécuter le passage de la ligne en avant, le colonel porte le régiment en avant, comme il est prescrit n° 918; et quand il est près d'arriver à 60 pas de la ligne formée devant lui, il commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Passage de la ligne = en avant par colonnes.*
3. MARCHE.

Au deuxième commandement, répété par les chefs d'escadrons, les capitaines-commandans commandent : *Pelotons à droite = tête de colonne à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, le mouvement s'exécute à-la-fois, dans chaque escadron, comme il est prescrit n° 668. Chaque capitaine commande : *Guide à*

droite, et se porte à hauteur de sa tête de colonne pour la diriger.

Les escadrons formant des colonnes partielles se dirigent vers les intervalles supposés des escadrons de la première ligne, de manière que chaque escadron en colonne passe à la droite de l'escadron formé devant lui.

Les escadrons, marchant ainsi par colonnes, conservent leurs intervalles par la droite.

Immédiatement après que les colonnes ont traversé la ligne supposée, le colonel commande :

1. *En avant en bataille.*
2. MARCHE.

Le deuxième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les escadrons se forment tous à-la-fois *en avant en bataille.*

Le régiment étant aligné, le colonel commande : FIXE.

965. — Si l'on veut continuer de marcher en bataille, après avoir dépassé la ligne supposée, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, avec la différence que le colonel, au lieu de commander : *En avant en bataille*, commande : 1. *Formez les escadrons = au trot* ; 2. MARCHE. 3. *escadron de droite = escadron de direction.* Les capitaines-commandans se conforment à ce qui est prescrit n° 739.

966. — Le régiment étant en bataille et supposé remplacé en avant de son front par un autre régiment, si l'on veut lui faire traverser une ligne placée en arrière de lui, il s'en rapproche par le mouvement de *demi-tour à gauche*

par pelotons; et lorsqu'il en est à 60 pas, le colonel fait rompre par *pelotons à droite* = *et dans chaque escadron* = *tête de colonne à gauche.*

Les escadrons formant ainsi des colonnes partielles, se dirigent vers les intervalles de la ligne qui est en arrière, et la traversent en passant à la gauche des escadrons.

Lorsque les colonnes sont près d'arriver sur le point où l'on veut reformer la ligne, le colonel forme le régiment *face en arrière en bataille sur la tête de chaque escadron*, chacun d'eux complétant son mouvement par celui de *pelotons demi-tour à gauche.*

967.—Le passage de la ligne n'est proprement applicable qu'aux *évolutions de ligne;* mais le colonel, pour y exercer le régiment, le forme sur deux lignes de trois escadrons chacune, *à demi-distance* ou *à distance entière*; dans ce cas, un chef d'escadron prend le commandement de chaque ligne, et fait les commandemens prescrits pour le colonel.

Dans le passage de la ligne, l'officier qui commande celle des deux lignes qui doit être traversée par l'autre, au commandement préparatoire de la ligne qui est en marche, commande : *Passage de la ligne.* A ce commandement, les guides particuliers de droite et de gauche des escadrons passent en serre-file. Ils reprennent leur place de bataille, dès que les colonnes ont passé les intervalles.

DE LA CHARGE.

968. — La charge, qui est l'action décisive de la cavalerie, n'étant qu'une application de la marche en bataille, est classée en dehors des douze évolutions; elle forme le complément de l'instruction du régiment.

L'objet essentiel au succès de la charge est qu'elle soit courte, et que les chevaux soient alongés *au galop le plus vite*, sans les abandonner, les cavaliers restant unis et maîtres de leurs mouvemens, malgré la rapidité de l'allure.

969.—Les exercices du régiment ne pouvant présenter que le simulacre de la charge, le colonel la fait exécuter, en figurant la ligne qu'il veut attaquer : mais il se borne à l'allure du *galop soutenu* ; la sonnerie de la charge et le commandement CHARGEZ servent de signal seulement pour prendre la position du sabre.

Charge en ligne.

970.—Le régiment marchant en bataille, le colonel commande :

1. *Garde à vous pour charger.*
2. SABRE = (*à la*) MAIN.
3. *Au trot.*
4. MARCHE.

Le troisième commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les escadrons prennent *le trot.* Après avoir parcouru 150 pas à cette allure, le colonel commande :

1. *Au galop.*
2. MARCHE.

Le premier commandement est répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, les escadrons prennent *le galop.*

Après avoir parcouru environ 100 pas à cette allure, et n'ayant plus que 60 pas à faire

pour aborder la ligne supposée, le colonel fait sonner *la charge*. A cette sonnerie, répétée par tous les trompettes, tous les officiers commandent à-la-fois CHARGEZ. Les cavaliers du premier et du deuxième rang prennent la position du sabre ou de la lance prescrite pour *la charge*.

Pour arrêter, on suit la gradation des allures, afin d'éviter les arrêts trop brusques; à cet effet, le colonel commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Escadrons.*
3. HALTE.
4. *A droite* (ou *à gauche*)=ALIGNEMENT.

Au commandement *garde à vous*, répété par les chefs d'escadrons, par les capitaines-commandans et par les chefs de peloton, les escadrons se préparent à changer d'allure, et les cavaliers replacent le sabre à l'épaule. (*Lanciers*, portent la lance.)

Au commandement *escadrons*, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, les chefs de peloton commandent *peloton*, les escadrons prennent *le trot*.

Au commandement HALTE, répété par les chefs d'escadrons, par les capitaines-commandans et par les chefs de peloton, les escadrons s'arrêtent.

Au commandement *à droite* (ou *à gauche*) =ALIGNEMENT, répété par les chefs d'escadrons et par les capitaines-commandans, les escadrons s'alignent.

Le régiment étant aligné, le colonel commande FIXE.

971.—Pour exécuter une charge à l'ennemi, lorsque le colonel juge être à telle distance qu'il puisse l'engager, ni de trop loin, ce qui essoufflerait les chevaux, et leur ôterait la force d'impulsion; ni de trop près, ce qui nuirait à l'élan nécessaire, il se conforme à ce qui vient d'être prescrit, avec cette différence qu'à la sonnerie de la charge les escadrons alongent *le galop* et se lancent avec impétuosité sur l'ennemi.

L'ennemi étant en déroute, le colonel fait sonner le *ralliement*; à cette sonnerie, chaque cavalier arrête et se rallie à son escadron: les officiers se mettent à leur place de bataille. Comme il importe de ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reformer, le colonel désigne parmi les premiers ralliés, le nombre de pelotons nécessaires pour le poursuivre.

A la sonnerie de la charge, les officiers restent à leur place de bataille; le colonel et les officiers supérieurs se placent sur l'alignement des officiers, chacun au centre de la troupe qu'il commande.

Le lieutenant-colonel se place à la droite du colonel, et le major à sa gauche. Le capitaine instructeur en chef, l'aide-major, le trompette-brigadier restent, derrière le colonel, à leur place de bataille.

Les adjudans-majors, les deux premiers adjudans sous-officiers et les guides-généraux restent à leur place de bataille.

Les trompettes restent en arrière du centre du régiment, ayant le troisième adjudant à leur tête.

Le colonel se porte d'ailleurs sur le point

où il juge sa présence le plus nécessaire pour le succès de la charge.

Avant de prendre les dispositions pour la charge, le colonel fait rentrer les tirailleurs; ils s'établissent derrière les ailes, pour être à portée de prendre l'ennemi en flanc et à revers pendant que le régiment charge de front.

972. — Les colonels, les officiers supérieurs, les capitaines-commandans et officiers, ne doivent jamais perdre de vue qu'il importe de maintenir l'ensemble dans les escadrons, et de les rallier au besoin le plus promptement possible, pour être toujours en état de faire face à l'ennemi, ou de combattre les nouvelles lignes qui peuvent se présenter.

Il est toujours avantageux d'attaquer l'ennemi le prémier; ou, s'il vient pour attaquer, de le prévenir dans la charge.

973. — La charge en ordre oblique s'exécute suivant les mêmes principes et par les mêmes moyens que la charge en ordre parallèle. On l'emploie de préférence lorsque la ligne ennemie est plus étendue, afin de balancer cet avantage en lui refusant une aile, ou bien même pour déborder la sienne.

974. — Lorsqu'on veut, pour ménager ses forces, n'en mettre qu'une partie aux prises avec l'ennemi, on forme des attaques parallèles et successives par échelons, en partant de la ligne de bataille.

La charge par échelons donne les moyens de la renouveler sur plusieurs points, de déborder la ligne ennemie et de tomber sur ses flancs avec une partie des forces dont on dispose.

Ces charges successives peuvent être également employées avec succès contre une ligne d'infanterie; elles inquiètent le soldat et le portent à se dégarnir précipitamment de son feu.

Charge en colonne.

975. — La charge en colonne s'emploie contre l'infanterie formée en colonne ou en carré. A cet effet, on forme le régiment en colonne serrée, et les escadrons prennent successivement une distance double de leur front, de sorte que le premier escadron étant lancé, il soit promptement suivi par le deuxième, qui, si le premier a fait une trouée, se jette dans le carré par les parties latérales, et en achève la déroute. Dans le cas où le premier escadron est repoussé, il s'échappe par la droite et par la gauche pour aller se reformer à la queue de la colonne et dégage le front du deuxième escadron; celui-ci renouvelle la charge; si elle ne réussit pas, il dégage de même le terrain pour le troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que la charge ait réussi complètement.

De telles charges, rapidement successives, doivent finir par ébranler le carré, surtout si elles sont dirigées, ainsi qu'elles doivent toujours l'être contre les angles, qui présentent moins de défense, lorsqu'ils ne sont point armés de batteries.

Les escadrons qui n'auraient point chargé sont envoyés à la poursuite des fuyards, jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par *des appels*, ou rappelés par la sonnerie *du ralliement*; ils reviennent alors se mettre en colonne derrière les escadrons déjà formés, et à leur rang ou à leur place de bataille si le régiment est déployé.

Dans la charge en échelons et dans celle en colonne, les officiers supérieurs chargent à la tête des escadrons que le colonel leur désigne.

Charge en fourrageurs.

976. — La charge en fourrageurs s'emploie contre l'artillerie. Elle s'exécute comme il est prescrit à *l'Ecole de l'escadron*.

Le colonel désigne l'escadron ou les escadrons qui doivent charger; ils se détachent, et se portent vers le

point d'où ils peuvent successivement se lancer de plus près sur les batteries ; le reste du régiment marche pour soutenir l'attaque ou s'opposer à l'ennemi, et rallier les fourrageurs après la charge.

TITRE V.

ÉVOLUTIONS DE LIGNE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Les évolutions de ligne ne diffèrent pas essentiellement *des évolutions de régiment :* tous les mouvemens détaillés au titre IV, leur sont applicables, sauf les modifications indiquées au présent titre, qui est établi pour une *division* composée de *deux brigades*, chaque brigade de *deux régimens*, et chaque régiment de *six escadrons*.

Si deux divisions se trouvent réunies pour évoluer ensemble sous les ordres d'un commandant en chef, chacun des lieutenans-généraux, commandant une division, répète le commandement général qui est exécuté dans chaque division, ainsi qu'il est détaillé au présent titre. Lorsque les divisions ont à exécuter sur deux lignes une évolution qui nécessite un commandement particulier pour la deuxième ligne, le lieutenant-général qui la commande, au lieu de répéter le commandement général, fait son commandement particulier, se conformant à ce qui est prescrit en

pareil cas pour la deuxième brigade d'une division.

Quelle que soit la place d'une brigade dans l'ordre de bataille, les régimens dont elle est composée sont placés de la droite à la gauche, suivant l'ordre de leurs numéros.

L'intervalle d'un régiment à un autre est de 24 pas (24 mètres).

Si le lieutenant-général juge nécessaire de faire prendre, entre des régimens formés en colonne serrée, une distance plus grande que la distance habituelle, qui est de 12 pas, il détermine cette distance par son commandement.

Le lieutenant-général, dans l'ordre en bataille, se place à 150 pas (150 mètres) en avant du centre de la division; dans les évolutions, il se porte partout où sa présence est nécessaire.

Les maréchaux-de-camp, dans l'ordre en bataille, se placent à 100 pas (100 mètres) en avant du centre de leur brigade. Dans les évolutions, ils se tiennent à portée d'entendre le commandement du lieutenant-général.

Les commandemens d'avertissement ou préparatoires doivent être exactement répétés. Celui d'exécution doit être répété avec une rapidité telle qu'il se confonde pour ainsi dire avec celui de l'officier général, de manière que toutes les troupes de la ligne l'exécutent avec le plus grand ensemble.

Digitized by Google

Dans toute espèce de formation, les guides-généraux ne se portent sur le prolongement de la ligne que successivement, et au commandement préparatoire de leur colonel.

Lorsqu'une évolution s'exécute, la division ayant la droite en tête, tous les guides-généraux font face au guide-général de droite, qui est placé faisant face au prolongement de la ligne; c'est l'inverse si la gauche est en tête. Dans les mouvemens centraux, les guides-généraux des régimens, qui se forment à la droite du régiment base de formation, font face à gauche, et ceux des régimens qui se forment à sa gauche font face à droite.

Dans le passage du défilé en avant sur les pelotons du centre, les guides-généraux des deux têtes de colonne sont placés se faisant face, de manière à marquer l'intervalle d'un régiment à un autre.

Le chef d'état-major de la division est chargé de tracer les lignes d'après les ordres du lieutenant-général. Il indique aux adjudans-majors les points principaux de la direction, soit pour la marche, soit pour les formations.

Les colonels ne commandent FIXE que lorsque les guides-généraux du régiment qui suit dans la formation sont établis sur le prolongement de la ligne; lorsqu'un régiment est base de formation centrale, les colonels attendent pour commander FIXE, que les guides-généraux du régiment qui se forme à leur

droite, et les guides-généraux du régiment qui se forme à leur gauche, soient établis sur la ligne.

Lorsqu'un mouvement doit s'exécuter sur le centre de la division ou sur celui d'une brigade, les officiers généraux le commandent, autant que possible, sur l'un des escadrons des ailes du régiment qui doit servir de base.

Les mouvemens de *rompre à droite*, de *rompre par la droite pour marcher vers la gauche* et de *rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche*, sont, tant pour le commandement que pour l'exécution, conformes à ceux prescrits n°s 805 et suivans.

Les maréchaux-de-camp et les colonels ont l'attention, pour les mouvemens successifs, de ne faire le commandement préparatoire que lorsque le dernier escadron du régiment, qui est à leur droite, est en marche, et de commander MARCHE de manière à prendre la distance prescrite d'un régiment à un autre en colonne.

La marche en colonne avec distance n'a pas d'autres principes que ceux prescrits n°s 821 et suivans. *Les changemens de direction*, soit qu'on veuille tourner à droite ou à gauche par des conversions successives, soit qu'on veuille faire face du côté opposé à sa marche ou gagner du terrain vers l'un de ses flancs, n'ont rien de particulier. On se conforme à ce qui est prescrit n°s 824 et suivans.

La marche en colonne serrée n'a pas d'au-

tres principes que ceux prescrits n° 832. *Les changemens de direction* s'exécutent comme il est prescrit n° 837 et suivans. Dans tous les changemens de direction, soit en colonne avec distance, soit en colonne serrée, on observe de faire relever l'adjudant placé au point de la conversion, par celui du régiment qui suit.

Dans l'un et l'autre ordre en colonne, les maréchaux-de-camp et les colonels commandent : *Tête de colonne à gauche* (ou *à droite*), assez à temps pour que tous les escadrons puissent tourner sur le même terrain où le premier escadron du premier régiment a tourné.

Pour mettre le sabre à la main, ou pour remettre le sabre, le lieutenant-général commande :

1. *Garde à vous.*
2. *Pour mettre le sabre à la main* (ou *pour remettre le sabre*).

Ces commandemens d'avertissement sont répétés par les maréchaux-de-camp.

Les régimens mettent le sabre à la main, et le remettent, au seul commandement de leur colonel.

Ordre pour défiler.

Pour défiler, on fait rompre par pelotons ou par divisions, ou bien on fait former la colonne serrée, et l'on commande : GARDE A VOUS POUR DÉFILER.

A ce commandement, répété par les maréchaux-de-camp et les colonels, les trompettes se portent à la tête de leurs régimens respectifs.

Le guide est commandé du côté où la personne à qui l'on doit rendre les honneurs se trouve placée.

La colonne ayant été mise en mouvement, les régimens prennent 60 pas de distance de l'un à l'autre, et les brigades, 100 pas.

Lorsque la tête de la colonne arrive à 50 pas de la personne à qui l'on rend les honneurs, les trompettes du régiment qui est en tête commencent à sonner *la marche*.

Le lieutenant-général défile à la tête de la division, à 10 pas en avant du maréchal-de-camp commandant la première brigade, ayant à sa gauche le chef de son état-major, et derrière lui, sur un rang, ses aides-de-camp et officiers d'état-major.

Les trompettes du premier régiment de la division marchent à 20 pas en avant du lieutenant-général; ceux du premier régiment de la deuxième brigade marchent également à 20 pas en avant du maréchal-de-camp qui la commande.

Chacun des maréchaux-de-camp défile à la tête de sa brigade à 10 pas en avant du colonel de son premier régiment, ayant à su gauche son aide-de-camp.

Digitized by Google

TABLEAUX

DE

COMMANDEMENS.

La Division étant en bataille, former la

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. ESCADRONS A DROITE = FORMEZ LA COLONNE SERRÉE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Escadrons à droite = formez la colonne serrée. 3. Marche.	1er RÉGIMENT 1. Garde à vous. 2. Escadrons à droite = formez la colonne serrée. 3. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Escadrons à droite = formez la colonne serrée. 3. Marche. 4. En = avant.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Escadrons à droite = formez la colonne serrée. 3. Marche. 4. En = avant.	1er et 2e RÉGIM *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er REGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment exécutent ce mouvement comme il est prescrit n° 811.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Escadron à droite. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. *Et à mesure qu'ils arrivent à leur distance.* 1. Escadron. 2. Halte. 3. A gauche = alignement. 4. Fixe. **IIe BRIGADE.** **1er et 2e RÉGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	On forme la colonne serrée sur le premier escadron de chaque brigade ou de chaque régiment, suivant les mêmes principes, au commandement : *Dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *escadrons à droite* = *formez la colonne serrée.* La division marchant en bataille, ce mouvement s'exécute aux mêmes commandemens. Tous les régimens se conforment à ce qui est prescrit n° 817.

DES
CAPITAINES-COMMANDANS.

1re BRIGADE.
2e RÉGIMENT. — 6e *Escadron.*

1. Pelotons à gauche = 4e peloton demi-à-gauche.
2. Marche.
3. En = avant.
4. Guide à droite.
1. Tête de colonne demi-à-gauche.
1. Pelotons à droite.
2. Marche.
3. Halte.
. A gauche = alignement.
. Fixe.

5e, 4e, 3e, 2e, *et* 1er *Escadrons.*

. Pelotons à gauche = tête de col. demi-à-droite.
. Marche.
. En = avant.
. Guide à droite.
. Tête de colonne demi-à-gauche.
. Pelotons à droite.
. Marche.
. Halte.
. A gauche = alignement.
. Fixe.

1er RÉGIMENT. — *Tous les escadrons.*

. Pelotons à gauche = tête de col. demi-à-droite.
Les cinq premiers escadrons. — 2. Au trot.
. Marche.
. En = avant.
. Guide à droite.

Chacun des cinq premiers escadrons, à mesure qu'il arrive à hauteur de l'escadron qui le précède:

. Au pas.
. Marche.

Tous les escadrons.

. Tête de colonne demi-à-gauche.
Pelotons à droite.
Marche.
Halte.
A gauche = alignement.
Fixe.

OBSERVATIONS.

Le régiment voisin de l'escadron de formation, entre par escadron dans la colonne, comme il est prescrit n° 813, pour les escadrons qui, dans la formation sur le centre d'un régiment, sont à la droite de l'escadron de formation.

Le premier ou le dernier escadron des autres régimens, après avoir fait *pelotons à droite* (ou *à gauche*), se dirige en arrière (ou en avant) et par la ligne la plus courte, vers le point où il doit entrer dans la colonne; si l'évolution se fait *au pas*, les capitaines-commandans des cinq premiers ou des cinq derniers escadrons commandent *au trot*, et ne prennent *le pas* qu'à mesure qu'ils arrivent à hauteur de l'escadron qui les précède.

Si l'évolution se fait *au trot*, le premier ou le dernier

La Division étant en bataille, former la colonne

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE PREMIER ESCADRON DE LA DEUXIÈME BRIGADE = FORMEZ LA COLONNE SERRÉE.	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du premier régiment = formez la colonne serrée.	1er RÉGIMENT 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron = formez la colonne serrée. 3. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du premier régiment = formez la colonne serrée = pelot. à droite. 3. Marche. 4. En = avant. *Et à cinquante pas de la colonne :* 1. Dans chaque escadron = tête de colonne demi-à-gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. Halte.	*Les chef d'escadron répètent le commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
IIe BRIGADE. 1er RÉGIMENT. *Ce régiment se ploie en colonne serrée, comme il est prescrit n° 813, pour les escadrons qui sont à la gauche de l'escadron de formation.* 2e RÉGIMENT. *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-droite. *Les cinq derniers escadrons.* 2. Au trot. *Tous les escadrons.* 3. Marche. 4. En = avant. 5. Guide à gauche. *Chacun des cinq derniers escadrons, à mesure qu'il arrive à hauteur de l'escadron qui le précède :* 1. Au pas. 2. Marche. *Tous les escadrons.* 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. Halte. 4. A gauche = alignement 5. Fixe.	escadron de ces deux régimens reste *au pas*, et les colonels ne commandent *au trot* qu'au moment où tous leurs escadrons sont arrivés à hauteur de ce premier ou dernier escadron, de manière que celui qui entre le dernier dans la colonne ne soit pas obligé de changer d'allure. Chaque régiment, ainsi formé, est dirigé par son colonel vers le point où il doit arriver dans la colonne, et redressé 50 pas à l'avance, pour y entrer carrément sur une ligne parallèle aux escadrons déjà formés, de manière à se trouver à sa distance après la conversions des pelotons. Si l'on veut former la colonne serrée sur l'aile droite de la division, tous les régimens exécutent, chacun en ce qui le concerne, ce qui est prescrit pour ceux de la deuxième brigade dans l'exemple ci-contre. On forme la colonne serrée sur l'aile droite de chaque brigade ou de chaque régiment, suivant les mêmes principes, au commandement : *Dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *sur le premier escadron* = *formez la colonne serrée.*

listance entière ou à demi-distance de front, former la nier Régiment. (Pl. 122.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er REGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. A gauche = alignement. 2. Fixe. **2e REGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. Halte. 4. A gauche = alignement. 5. Fixe. **IIe BRIGADE.** **1er et 2e REGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	La division étant déployée par régiment en masse, on peut également la former en colonne serrée sur un régiment du centre. Si la division est déployée par brigade en masse, on peut, suivant les mêmes principes, la former en une seule colonne serrée; Il en est de même si l'on veut former la colonne serrée sur le premier régiment de chaque brigade. La division étant déployée par régiment en masse, si l'on veut former une seule colonne, en conservant une distance entre les régimens dans la colonne, le mouvement s'exécute au commandement : *Sur* (tel) *régiment* = *à* (tant) *de pas* = *en arrière* (ou *en avant*) *en colonne.* Ou, si la formation doit s'exécuter sur un régiment du centre : *Sur* (tel) *régiment* = *à* (tant) *de pas en colonne.*

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE PREMIER ESCADRON DU PREMIER RÉGIMENT = FORMEZ LA COLONNE SERRÉE. 3. MARCHE.	1re BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du premier régiment = formez la colonne serrée. 3. Marche.	1er RÉGIMENT 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron = formez la colonne serrée. 3. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du premier régiment = formez la colonne serrée = pelotons à droite = au trot. 3. Marche.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. *Comme la première brigade.*	1er et 2e RÉGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

former la colonne serrée sans arrêter.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er REGIMENT. *Les escadrons de ce régiment se forment en colonne serrée, comme il est prescrit n° 819.* 2e REGIMENT. 1. Pelotons à droite = au trot. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. 5. Au pas. 6. Marche. IIe BRIGADE. 1er et 2e REGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	On peut également former la colonne serrée sur l'aile droite de chaque brigade ou de chaque régiment, sans arrêter, suivant les mêmes principes, au commandement : *Dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *sur le premier escadron* = *formez la colonne serrée.*

La Division marchant en ligne par Régiment en masse, à

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE PREMIER RÉGIMENT DE LA PREMIÈRE BRIGADE = FORMEZ LA COLONNE SERRÉE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier régiment = formez la colonne serrée. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Guide à gauche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite 3. Au trot. 4. Marche. 5. En = avant. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. En = avant. *Et quand le régiment arrive à sa distance :* 1. Au pas. 2. Marche.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier régiment de la première brigade = formez la colonne serrée. 3. Marche.	1er et 2e REGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

distance entière de front, former la colon. serrée sans arrêter.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Guide à gauche. **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. 2. Au trot. 3. Marche. 4. En = avant. 5. Guide à gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. 5. Au pas. 6. Marche.	Si la division marche par brigade en masse, *à distance entière de front*, on la forme en une seule colonne serrée, sans arrêter, suivant les mêmes principes, au commandement : *sur la première brigade = formez la colonne serrée.*
IIe BRIGADE. **1er et 2e RÉGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	

La Division marchant en colonne avec distance, passer des escadrons à

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. FORMEZ LES ESCADRONS. 3. MARCHE.	1re BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Formez les escadrons. 3. Marche.	1er RÉGIMENT 1. Garde à vous. 2. Formez les escadrons. 3. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. *Et lorsque la tête de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où il doit former ses escadrons :* 2. Formez les escadrons. 3. Marche.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. *Et lorsque la tête de cette brigade est près d'arriver à hauteur du point où elle doit former ses escadrons :* 2. Formez les escadrons. 3. Marche.	1er et 2e RÉGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

à l'ordre en colonne serrée par la formation successive la même allure.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er REGIMENT. *Les escadrons de ce régiment se forment comme il est prescrit nº 833.* 2e REGIMENT. *Tous les escadrons.* *Comme ceux du premier régiment.*	La division marchant en une seule colonne, on forme les escadrons sur la tête de chaque brigade ou de chaque régiment, suivant les mêmes principes, au commandement *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *formez les escadrons.* La division marchant sur plusieurs colonnes, par brigade ou par régiment, on forme chaque brigade ou chaque régiment en colonne serrée suivant les mêmes principes et par les mêmes commandemens.
IIe BRIGADE. 1er et 2e REGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	

La Division marchant en colonne avec distance, passe des escadrons, e

COMMANDEMENS.			
DU LIEUTENANT-GENERAL	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. FORMEZ LES ESCADRONS = AU TROT. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Formez les escadrons = au trot. 3. Marche. IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Au trot. 3. Marche. *Et lorsque la tête de cette brigade est près d'arriver à hauteur du point où elle doit former ses escadrons :* 1. Garde à vous. 2. Formez les escadrons. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Formez les escadrons = au trot. 3. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Au trot. 3. Marche. *Et lorsque la tête du régiment est près d'arriver à hauteur du point où il doit former ses escadrons :* 1. Garde à vous. 2. Formez les escadrons. 3. Marche. 1er et 2e REGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.

à l'ordre en colonne serrée par la formation successive doublant l'allure.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er REGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment se forment comme il est prescrit n° 835.* **2e REGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Au trot. 2. Marche. *Et à mesure que chaque escadron arrive à auteur du point où il doit se former :* 1. Formez l'escadron. 2. Marche. *Et quand l'escadron est formé :* 3. Guide à gauche. **IIe BRIGADE.** **1er et 2e REGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	La division marchant en une seule colonne, on forme les escadrons sur la tête de chaque brigade ou de chaque régiment, suivant les mêmes principes, au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *formez les escadrons* = *au trot.* La division marchant sur plusieurs colonnes par brigade ou par régiment, on forme chaque brigade ou chaque régiment en colonne serrée, suivant les mêmes principes et par les mêmes commandemens.

La Division étant en colonne serrée, et de pied ferme,

COMMANDEMENS.			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE DIRECTION A GAUCHE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de direction à gauche. 3. Marche.	1er RÉGIMENT 1. Garde à vous. 2. Changement de direction à gauche. 3. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = dans chaque escadron = tête de colonne demi-à-gauche. 3. Marche. 4. En = avant.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de direction à gauche. 3. Marche.	1er et 2e RÉGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment changent de direction, comme il est prescrit n° 842.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-gauche. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guido à gauche. *Et chaque escadron successivement :* 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. *Et au moment d'arriver à sa distance :* 1. Escadron. 2. Halte. 3. A gauche = alignement. 4. Fixe. **IIe BRIGADE.** **1er et 2e REGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	Pour exécuter cette évolution sur la tête de chaque brigade ou de chaque régiment, on fait prendre entre chaque brigade ou chaque régiment les distances nécessaires, et le mouvement s'exécute au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *changement de direction à gauche.* La division marchant en colonne avec une distance plus grande que celle de 12 pas entre les régimens (ainsi qu'il est prévu n° 3, première évolution), et la colonne ayant commencé un changement de direction à gauche en marchant, si l'on est forcé d'arrêter avant que les derniers régimens soient entrés dans la nouvelle direction, on complète le changement de direction, comme il est prescrit dans l'exemple ci-contre, pour les trois derniers régimens, au commandement (telle) *brigade* (ou tel) *régiment, par les ailes droites = prenez la direction de la tête.*

La Division étant en colonne serrée, exécuter de pied ferm

COMMANDEMENS.			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR
	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Contre-marche par les ailes droites. 3. Marche.	1er et 2e RÉGIM. 1. Garde à vous. 2. Contre-marche par les ailes droites. 3. Marche.	
1. GARDE A VOUS. 2. CONTRE-MARCHE PAR LES AILES DROITES. 3. MARCHE.			*Les chef d'escadron répètent le commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Contre-marche par les ailes droites. 3. Marche.	1er et 2e RÉGIM. *Comme ceux de la première brigade.*	

un changement de direction pour faire face en arrière.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE.	
1er RÉGIMENT.	
Les escadrons exécutent la contre-marche, comme il est prescrit n° 848.	
2e RÉGIMENT.	
Tous les escadrons.	
Comme ceux du premier régiment.	
IIe BRIGADE.	
1er et 2e RÉGIMENS.	
Tous les escadrons.	
Comme ceux de la première brigade.	

La Division étant en colonne serrée ; passe

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. PAR PELOTONS = ROMPEZ LES ESCADRONS. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Par pelotons = rompez les escadrons. 3. Marche.	Ire BRIGADE. 1er REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Par pelotons = rompez les escadrons. 3. Marche. 2e REGIMENT. 1. Garde à vous. *Et lorsque le premier régiment a rompu :* 2. Par pelotons = rompez les escadrons. 3. Marche.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. *Et lorsque la première brigade a rompu :* 2. Par pelotons = rompez les escadrons. 3. Marche.	1er et 2e REGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

à l'ordre en colonne avec distance.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er REGIMENT. *Les escadrons de ce régiment rompent comme il est prescrit n° 850.* 2e REGIMENT. *Tous les escadrons.* *Lorsque leur premier peloton doit se porter en avant pour prendre rang dans la colonne à sa distance :* 1. Par pelotons = rompez l'escadron. 2. Marche. 3. Guide à gauche. IIe BRIGADE. 1er et 2e REGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	Si la division est formée en une seule colonne, les brigades ou les régimens ayant entre eux la distance nécessaire pour passer de l'ordre en colonne serrée à l'ordre en colonne avec distance, le mouvement s'exécute au commandement: *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *par pelotons* = *rompez les escadrons.*

en colonne avec distance, en doublant l'allure.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE.	
1er RÉGIMENT.	
Les escadrons de ce régiment rompent comme il est prescrit n° 854.	
2e RÉGIMENT.	
Tous les escadrons.	
Lorsque le premier peloton doit se porter en avant pour prendre rang dans la colonne :	
1. Par pelotons = rompez l'escadron = au trot.	
2. Marche.	
3. Guide à gauche.	
IIe BRIGADE.	
1er et 2e RÉGIMENS.	
Tous les escadrons.	
Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.	

La Division étant en colonne avec distance

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. A GAUCHE EN BATAILLE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. A gauche en bataille. 3. Marche.	1er et 2e RÉGIM. 1. Garde à vous. 2. A gauche en bataille. 3. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.
	IIe BRIGADE. *Comme la première brigade.*	1er et 2e RÉGIM. *Comme ceux de la première brigade.*	

a former en bataille sur son flanc gauche.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er REGIMENT. *Les escadrons de ce régiment se forment comme il est prescrit n° 857.* 2e REGIMENT. *Comme ceux du premier régiment.* IIe BRIGADE. 1er et 2e REGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux de la première brigade.*	Si la division est sur plusieurs colonnes parallèles, la droite en tête on la forme en bataille sur autant de lignes qu'il y a de colonnes, suivant les mêmes principes et par les mêmes commandemens. La colonne ayant la droite en tête on la met en bataille sur son flanc droit au commandement : *A droite ordre inverse en bataille.*

La Division marchant en colonne avec distance, la former

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LA DROITE EN BATAILLE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur la droite en bataille. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur la droite en bataille. 3. Marche. 1. Fixe. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. *Et lorsque la tête de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où elle doit tourner pour se porter sur la ligne :* 2. Sur la droite en bataille. 3. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. *Et lorsque la tête de cette brigade est près d'arriver à hauteur du point où elle doit tourner pour se porter sur la ligne :* 2. Sur la droite en bataille. 3. Marche.	1er et 2e RÉGIM. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er RÉGIMENT. *Les escadrons de ce régiment se forment en bataille, comme il est prescrit n° 862.* 2e RÉGIMENT. *Tous les escadrons.* 1. Guide à droite. *En même temps que ceux du premier régiment, et successivement :* Sur la droite en bataille. 2. Marche. 3. Fixe. IIe BRIGADE. 1er et 2e RÉGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	La colonne ayant la droite en tête, on la met en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, au commandement : *sur la gauche, ordre inverse en bataille.* Si la division est sur plusieurs colonnes parallèles, on la forme en bataille sur autant de lignes qu'il y a de colonnes, au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *sur la droite en bataille.* Les trompettes qui, dans ce mouvement, marchent sur le flanc de la colonne, du côté opposé aux guides, continuent de marcher entre la colonne et la ligne qui se forme : ils s'arrêtent à hauteur de leur place de bataille, ayant soin d'appuyer sur les serre-files, jusqu'à ce que toute la colonne ait achevé son mouvement.

La Division marchant en colonne avec distance

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
		1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. En avant en bataille. 3. Marche. 1. Fixe.	
		2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	
	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. En avant en bataille. 3. Marche.		*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.
1. GARDE A VOUS. 2. EN AVANT EN BATAILLE. 3. MARCHE.		1er RÉGIMENT. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.*	
		2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Tête de colonne demi-à-gauche. *Et lorsque la tête de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où elle doit changer de direction pour se porter sur la ligne:* 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche.		

la former en avant en bataille. (Pl. 123.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment se forment comme il est prescrit n° 866.* **2e RÉGIMENT. — 1er *Escadron.*** 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 2. Guide à droite. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 3. Fixe. *Les 2e et 3e escadrons étant entrés dans la nouvelle direction, exécutent successivement leur déploiement et leur* en avant en bataille. *Les 4e, 5e et 6e escadrons continuent de marcher droit devant eux, et à mesure qu'ils arrivent sur le point où ils doivent, chacun à son tour, changer de direction, les capitaines-commandans commandent:* 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 3. Fixe. **IIe BRIGADE.** **1er et 2e RÉGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Lorsque la tête de cette brigade formant une colonne partielle est arrivée au point où elle doit commencer sa formation, tous les escadrons se conforment successivement, et chacun en ce qui le concerne, à ce qui est prescrit pour la première brigade.*	La deuxième brigade forme une colonne partielle et se dirige par une marche diagonale *en arrière, et à la moitié de sa profondeur, plus* 30 *pas,* de la place que sa droite doit occuper dans la ligne de bataille ; à cette hauteur, le maréchal-de-camp redresse la tête de sa colonne, et commande *en avant en bataille.* Si la division est de pied ferme, le colonel du deuxième régiment de la première brigade et le maréchal-de-camp de la deuxième brigade commandent : *colonne en avant* = *tête de colonne demi-à-gauche.* La colonne ayant la droite en tête, on la forme *en avant ordre inverse en bataille,* suivant les mêmes principes. On forme la division sur plusieurs lignes suivant les mêmes principes, au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *en avant en bataille.*

Division marchant en colonne avec distance

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
		2e RÉGIMENT.	
		1. Garde à vous. 2. Sur la queue de la colonne = face en arrière en bataille. 3. Marche. 1. Fixe.	
	IIe BRIGADE.	1er RÉGIMENT	
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LA QUEUE DE LA COLONNE = FACE EN ARRIÈRE EN BATAILLE. 3. MARCHE.	1. Garde à vous. 2. Sur la queue de la colonne = face en arrière en bataille. 3. Marche.	1. Garde à vous. 2. Pelotons demi-tour à gauche. 3. Marche. 1. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
IIe BRIGADE. 2e RÉGIMENT. *Les escadrons de ce régiment se formeront en bataille, comme il est prescrit n° 871.* 1er RÉGIMENT. *Tous les escadrons.* 1. Pelotons demi-tour à gauche. 2. Marche. 3. En = avant. *6e escadron.* 1. Tête de colonne demi-à-droite. 2. Guide à gauche. 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 3. Fixe. *Les cinquième et quatrième escadrons, étant entrés dans la nouvelle direction, exécutent successivement leur déboitement et leur* en avant en bataille, *les troisieme, deuxième et premier escadrons continuent de marcher droit devant eux, et à mesure qu'ils arrivent sur le point où ils doivent, chacun à son tour, changer de direction, les capitaines-commandans commandent :* 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. En avant en bataille, 2. Marche, 3. Fixe,	Si l'on veut former la division sur plusieurs lignes, le mouvement s'exécute au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *sur la queue de la colonne* = *face en arrière en bataille.* Si le terrain ne permet pas de former la division face en arrière en bataille, dans l'ordre naturel, on commande : *sur la queue de la colonne* = *face en arrière* = *ordre inverse en bataille*, et après le mouvement de *pelotons demi-tour à droite*, les régimens exécutent l'*en avant ordre inverse en bataille.* Cette évolution peut aussi s'exécuter sur la tête de la colonne, dans l'ordre naturel ou l'ordre inverse ; à cet effet on commande : *sur la tête de la colonne* = *face en arrière en bataille* (ou *face en arrière* = *ordre inverse en bataille*). Dans ce cas, les maréchaux-de-camp et colonels doivent avoir soin

Division marchant en colonne avec distance,

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LA QUEUE DE LA COLONNE = FACE EN ARRIÈRE EN BATAILLE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Pelotons demi-tour à gauche. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. En avant en bataille. 2. Marche.	2e RÉGIMENT. *Comme le premier régiment de la deuxième brigade.* 1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons demi-tour à gauche. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-droite. *Et lorsque la tête de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où elle doit changer de direction pour se porter sur la ligne :* 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

la former face en arrière en bataille.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
	de faire le commandement : *sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille*, assez à temps pour commander *marche* à 20 pas de la ligne tracée.
1re BRIGADE.	On peut également former la division sur plusieurs lignes, suivant les mêmes principes, au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille.*
2e et 1er RÉGIMENS.	
Tous les escadrons.	
Lorsque la tête de cette brigade formant une colonne partielle, est arrivée au point où elle doit commencer sa formation, tous les escadrons se conforment successivement, et chacun en ce qui le concerne, à ce qui est prescrit pour la deuxième brigade.	

FORMATION EN BATAILLE

PAR LA RÉUNION DES 3e, 4e ET 5e ÉVOLUTIONS.

1re. La division marchant en colonne avec distance et ayant changé de direction à droite, mais tous ses escadrons n'étant pas encore entrés dans la nouvelle direction, s'il est nécessaire de la mettre immédiatement en bataille, pour faire face au côté vers lequel elle marchait avant le changement de direction, on fait arrêter la colonne au moment où le quatrième peloton de l'escadron entré le dernier dans la nouvelle direction s'est porté 12 pas en avant (selon qu'il est escadron du centre, ou 6e escadron d'un régiment), et au commandement général : *A gauche = et en avant en bataille* (n° 880), les escadrons qui ont tourné à droite font *à gauche en bataille*, et ceux qui sont restés dans la direction primitive font *en avant en bataille*.

2e. La division marchant en colonne avec distance, et ayant changé de direction à gauche, mais tous les escadrons n'étant pas encore entrés dans la nouvelle direction, on peut la mettre immédiatement en bataille au commandement général : *A droite = et en avant ordre inverse en bataille* (n° 882).

3e. La division marchant en colonne avec distance et ayant changé de direction à gauche, mais tous ses escadrons n'étant pas encore entrés dans la nouvelle direction, s'il est nécessaire de la mettre immédiatement en bataille pour faire face au côté opposé à sa direction primitive, on fait arrêter la colonne au moment où le quatrième peloton de l'escadron entré le dernier dans la nouvelle direction, s'est arrêté, ou porté 12 pas en avant (selon qu'il est escadron du centre, ou 6e escadron d'un régiment), et au commandement général : *à gauche =* et *sur la tête de* (tel) *escadron = face en arrière en bataille* (n° 884), les

escadrons qui ont tourné à gauche, font *à gauche en bataille*, et les escadrons qui sont restés dans la direction primitive, font *sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille.*

4e. La division marchant en colonne avec distance et ayant changé de direction à droite, mais tous les escadrons n'étant pas encore entrés dans la nouvelle direction, on peut la mettre immédiatement en bataille pour faire face au côté opposé à la première direction, au commandement général : *A droite = et sur la tête de* (tel) *escadron = face en arrière = ordre inverse en bataille* (n° 886).

5e La division marchant en colonne avec distance, pour la former en avant en bataille sur une ligne que la tête de la colonne a dépassée, on fait arrêter la colonne ; et au commandement général : *sur* (tel) *escadron de* (tel) *régiment = en avant en bataille* (n° 888), tous les escadrons qui sont en arrière de celui de formation font *en avant en bataille*, et les escadrons qui se trouvent en avant font *pelotons demi-tour à droite*, et *sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille.*

6e. La division marchant en colonne avec distance, pour la former face en arrière en bataille, sur une ligne que la tête de colonne a dépassée, on fait arrêter la colonne, et au commandement général : *Sur la queue de* (tel) *escadron = face en arrière en bataille* (n° 890), les escadrons qui sont en avant du peloton de formation font : *pelotons demi-tour à gauche* et *en avant en bataille*, et les escadrons qui sont en arrière font : *sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille.*

La Division marchant en colonne serrée

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
		2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Par la queue de la colonne = à gauche en bataille. 3. Marche. 1. Fixe.	
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Par la queue de la colonne = à gauche en bataille. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. *Comme le deuxième régiment; mais seulement quand la gauche de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où elle doit appuyer dans la ligne de bataille.*	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.
1. GARDE A VOUS. 2. PAR LA QUEUE DE LA COLONNE = A GAUCHE EN BATAILLE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. *Comme la deuxième brigade; mais seulement quand la gauche de cette brigade est près d'arriver à hauteur du point où elle doit appuyer dans la ligne de bataille.*	2e et 1er REGIM. *Comme le premier régiment de la deuxième brigade.*	

la former en bataille sur son flanc gauche.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
IIe BRIGADE. **2e RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment se forment en bataille, comme il est prescrit n° 893.* **1er RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment.*	La division marchant en colonne la droite en tête, on la forme en bataille sur son flanc droit dans l'ordre inverse, suivant les mêmes principes, au commandement : *par la queue de la colonne = à droite ordre inverse en bataille.* Si la division marche sur plusieurs colonnes parallèles, la droite en tête, et que l'on veuille la former en bataille sur autant de lignes qu'il y a de colonnes, le mouvement s'exécute au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *par la queue de la colonne = à gauche en bataille.* La division marchant en colonne serrée, on la forme sur le prolongement en avant de son flanc droit, au commandement : *sur la droite en bataille.* Les maréchaux-de-camp et les colonels se conforment, pour les commandemens, au n° 2 de la IIIe Evolution, et le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour la colonne avec distance.
Ire BRIGADE. **2e et 1er RÉGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux de la deuxième brigade.*	

La Division étant en colonne serrée, la

COMMANDEMENS.			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE PREMIER ESCADRON DE LA DEUXIÈME BRIGADE = DÉPLOYEZ LA COLONNE. 3. MARCHE.	1re BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Pelot. à droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Sur le sixième escadron du deuxième régiment = déployez la colonne. 2. Marche.	2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelot. à droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Sur le sixième escadron = déployez la colonne. 2. Marche. 1. Fixe. 1er RÉGIMENT. *Comme le deuxième régiment.*	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

déployer sur un escadron du centre. (Pl. 124.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 2e RÉGIMENT. *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à gauche. 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. Halte. 4. Escadron en avant. 2. Guide à gauche. 3. Marche. 1. Escadron. 2. Halte. 3. A gauche = alignement. 4. Fixe. *Chaque escadron ne devant se porter sur la ligne que successivement, attend, pour se mettre en mouvement, après avoir fait* pelotons à gauche, *qu'il soit démasqué par l'escadron qui le précède.*	Le maréchal-de-camp, et successivement les colonels des régimens de la première brigade, après avoir fait faire *pelotons à droite,* commandent leur déploiement sans arrêter, assez à temps pour que le commandement MARCHE puisse être fait au moment où la gauche de leur dernier escadron est près de laisser l'intervalle prescrit entre elle et l'escadron du régiment qui est à sa gauche. Le colonel du deuxième régiment de la deuxième brigade exécute son mouvement suivant les mêmes principes que la brigade de droite, mais en sens inverse et sans arrêter. Si l'on veut déployer la colonne serrée sur le premier escadron de la division, la première brigade se déploie par les moyens indiqués ci-contre pour les régimens de la deuxième brigade. La deuxième brigade, après son premier mouvement de *pelotons à gauche*, marche droit devant elle jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à hauteur du point où la droite de son premier escadron doit s'appuyer dans la ligne de bataille ; alors le maréchal-de-camp commande le déploiement sans arrêter. Si l'on veut déployer la colonne serrée sur plusieurs lignes, le mouvement s'exécute au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *sur le premier escadron* = *déployez la colonne.* On peut encore déployer la colonne serrée en ordre inverse, au commandement : *sur le premier escadron de la*

La Division étant en colonne serrée, la

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARECHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
		1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron = déployez la colonne. 3. Marche. 1. Fixe.	
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE PREMIER ESCADRON DE LA DEUXIÈME BRIGADE = DÉPLOYEZ LA COLONNE. 3. MARCHE.	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du premier régiment = déployez la colonne. *Et quand cette brigade est démasquée par la première.* 3. MARCHE.	2e REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à gauche. 3. Marche. 4. En = avant. *Et quand il est près d'être démasqué par le premier régiment :* 1. Sur le premier escadron = déployez la colonne. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
IIe BRIGADE. **1er RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment se déploient comme il est prescrit n° 905.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à gauche. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à droite. *Et successivement :* 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 3. En = avant. 4. Guide à droite. 1. Escadron. 2. Halte. 3. A droite = alignement. 4. Fixe.	*première brigade = ordre inverse = déployez la colonne.* Si l'on veut déployer la colonne serrée en autant de masses qu'il y a de régimens, le mouvement s'exécute au commandement : *par régiment en masse = sur* (tel) *régiment de* (telle) *brigade = à demi-distance* (ou *à distance entière*) = *déployez la colonne.* La colonne serrée étant en marche, on peut, sans arrêter, la déployer sur le premier régiment, par régiment en masse, à demi-distance ou à distance entière. Chacun des trois derniers régimens sort carrément de la colonne par le mouvement de *pelotons à gauche = au trot ;* se porte en avant et se dirige vers le point où sa droite doit appuyer pour se trouver à la distance ordonnée ; chacun d'eux fait ensuite *pelotons à droite,* et se porte à hauteur du premier régiment. Le même déploiement peut s'exécuter par brigade en masse. (*Pl.* 125.) Si l'on veut déployer la colonne serrée *par régiment en masse et en échelons*, on commande ; *sur le premier régiment = par régiment en masse = à distance entière* (ou *à demi-distance*) *en échelons = déployez la colonne.* Le premier régiment se porte à 12 pas en avant. Chacun des trois derniers régimens sort carrément de la colonne, par le mouvement de *pelotons à gauche*, se redresse à la distance indiquée, par *pelotons à droite*, et s'arrête au lieu de se porter sur l'alignement du premier régiment. On peut également former les échelons *par brigade en masse.* Les déploiemens *par régiment* ou *par brigade en masse* s'exécutent également en ordre inverse.

La Division étant sur une

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. ESCADRONS EN AVANT. 3. ESCADRON DE DROITE = ESCADRON DE DIRECTION. 4. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Escadrons en avant. 3. Escadron de droite = escadron de direction. 4. Marche.	1er et 2e REGIM. 1. Garde à vous. 2. Escadrons en avant. 3. Escadron de droite = escadron de direction. 4. Marche.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS.
	IIe BRIGADE. *Comme la première brigade.*	1er et 2e RÉGIM. *Comme ceux de la première brigade.*	

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er et 2e RÉGIMENS. *Tous les escadrons.* 1. Escadron en avant. 2. Guide à droite. 3. Marche.	Pour former la division sur deux lignes à *demi-distance* ou à *distance entière*, le lieutenant-général fait prévenir le maréchal-de-camp commandant la deuxième brigade, de la distance à observer entre les lignes. Ce dernier fait rompre par *pelotons à droite = tête de colonne à droite*, et se dirige carrément pour se reformer à la distance indiquée. Si l'on veut former quatre lignes, le deuxième régiment exécute le mouvement comme il est prescrit ci-dessus pour la deuxième brigade; les troisième et quatrième régimens, après avoir rompu par pelotons, se dirigent par une marche diagonale, en arrière, du point où ils doivent former leurs lignes respectives.
IIe BRIGADE. 1er et 2e RÉGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux de la première brigade.*	La division étant sur deux lignes, pour la former sur une seule, le maréchal-de-camp commandant la deuxième ligne fait rompre par *pelotons à gauche*, se porte en avant, et lorsque sa droite arrive à hauteur du point où elle doit venir appuyer, il se porte par *pelotons à droite* sous le prolongement de la première brigade. La division étant sur quatre lignes est formée sur une seule, suivant les mêmes principes.

La Division étant en bataille, exécuter un

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT OBLIQUE = SUR L'AILE DROITE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front oblique = sur l'aile droite. 3. Marche.	1er REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front oblique = sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe. 2e REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front oblique = sur l'aile droite du premier régiment. 3. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front oblique = sur l'aile droite de la première brigade. 3. Marche.	1er et 2e REGIM. 1. Garde à vous. 2. Changement de front oblique = sur l'aile droite du premier régiment de la première brigade. 3. Marche. 1. Fixe.	

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment exécutent le mouvement comme il est prescrit n° 929.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Escadron en avant. 2. Guide à droite. 3. Marche. *Et chaque escadron successivement comme ceux du premier régiment, en arrivant à hauteur du point où il doit appuyer.* **IIe BRIGADE.** **1er et 2e RÉGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	Si la division est sur plusieurs lignes, le mouvement s'exécute au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *changement de front oblique* = *sur l'aile droite.*

La Division étant en bataille, exécuter un

COMMANDEMENS.		
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT = SUR L'AILE DROITE. 3. MARCHE.	Ier BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front = sur l'aile droite. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front = sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-gauche. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-gauche. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche.	1er RÉGIMENT. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.* 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-gauc. *Et lorsque la tête de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où elle doit changer de direction pour se porter sur la ligne.* 1. Tête de colonne demi-à-droite 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.

hangement de front en avant sur l'aile droite.

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.	Ire BRIGADE. 1er RÉGIMENT. *Les escadrons de ce régiment exécutent leur mouvement comme il est prescrit n° 931.* 2e RÉGIMENT. *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. *Premier escadron :* Tête de colonne demi-à-gauche. *Tous le escadrons.* 2. Marche. *Et le reste du mouvement, comme il est prescrit pour l'*en avant en bataille. IIe BRIGADE. 1er et 2e RÉGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la deuxième brigade.*	Le changement de front s'exécute en ordre inverse suivant les mêmes principes, au commandement : *Changement de front = ordre inverse sur l'aile droite.* Le changement de front s'exécute sur l'aile droite de chaque brigade (ou de chaque régiment), au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment, = changement de front = sur l'aile droite.* La division marchant en bataille, le changement de front ordre naturel ou ordre inverse s'exécute suivant les mêmes principes; les régimens se conforment à ce qui a été prescrit n° 938.

La Division étant en bataille, exécuter un

COMMANDEMENS		
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT EN ARRIÈRE = SUR L'AILE DROITE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front en arrière = sur l'aile droite. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front en arrière = sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colon. demi-à-gauche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche.	1er RÉGIMENT. *Comme le deuxième régiment de la première brigade.* 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colon. demi-à-droite. *Et lorsque la tête de ce régiment est près d'arriver à hauteur du point où elle doit changer de direction pour se porter sur la ligne :* 1. Tête de colon. demi-à-gauche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.

hangement de front en arrière sur l'aile droite.

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.	**Ire BRIGADE.** **1er RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment exécutent leur mouvement comme il est prescrit n° 934.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. *Premier escadron :* Tête de colonne demi-à-droite. 2. Marche. *Et le reste du mouvement comme il est prescrit pour le* face en arrière en bataille sur la tête de la colonne. **IIe BRIGADE.** **1er et 2e RÉGIMENS.** *Tous les escadrons.* *Comme ceux du deuxième régiment de la première brigade.*	Le changement de front en arrière s'exécute sur l'aile droite de chaque brigade ou de chaque régiment, au commandement : *dans chaque brigade* (ou *dans chaque régiment*) = *changement de front en arrière* = *sur l'aile droite.*

La Division étant en bataille, exécuter un changement

COMMANDEMENS.		
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT A DROITE = SUR LE PREMIER ESCADRON DE LA DEUXIÈME BRIGADE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche.	2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en colonne. 2. Marche. 1. Fixe. 1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. 3. En = avant. 1. Tête de col. demi-à-gauche. 1. Tête de colon. demi-à-droite 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front = sur l'aile droite. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-gauche. 3. Marche. 1. En = avant. 1. Tête de colon. demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES-COMMANDANS.	Observat.
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.	**Ire BRIGADE.** **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. *Et le reste du mouvement, comme il est prescrit pour le* face en arrière en bataille sur la tête de la colonne, *la gauche en tête, chaque escadron se remettant face en tête* par pelotons demi-tour à gauche. **1er RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. 3. En = avant. *Sixième escadron :* tête de colonne demi-à-gauche. *Et le reste du mouvement, comme il est prescrit ci-dessus au deuxième régiment pour le* face en arrière en bataille sur la tête de la colonne. **IIe BRIGADE.** **1er RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment exécutent leur mouvement comme il est prescrit n° 931.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. *Premier escadron :* tête de colonne demi-à-gauche. 2. Marche. *Et le reste du mouvement comme il est prescrit pour l'*en avant en bataille.	

La Division étant sur deux lignes à demi-distance, droite de la première

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARECHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
		1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe.	
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT = SUR L'AILE DROITE DE LA PREMIÈRE LIGNE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front = sur l'aile droite. 3. Marche.	2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à-gauche. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

xécuter un changement de front en avant, sur l'aile igne. (Pl. 126.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1er RÉGIMENT. *Les escadrons de ce égiment exécutent leur nouvement comme il est prescrit n° 931.* 2e RÉGIMENT. *Tous les escadrons.* . Pelotons à droite. *Premier escadron :* tête de colonne demi-à-gauche. . Marche. *Et le reste du mouvement comme il est prescrit pour l'en* avant en ataille.	Si l'on veut exécuter le changement de front sur deux lignes *à distance entière*, la deuxième ligne se ploie en colonne serrée, la gauche en tête, sur son dernier escadron. Si l'on veut exécuter le changement de front sur quatre lignes à *demi-distance* ou *à distance entière*, la première change de front comme il est indiqué ci-contre pour la première ligne, et les trois autres comme il est prescrit pour la deuxième. Les lignes devant se retrouver à la même distance entre elles après le changement de front, le commandant de chacune des trois dernières lignes calcule la distance qu'il doit garder, soit pour désigner l'escadron de formation, soit pour reprendre du terrain en arrière.

La Division étant sur deux lignes à demi-distance, droite de la première

COMMANDEMENS.			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT = SUR L'AILE DROITE DE LA PREMIÈRE LIGNE. 3. MARCHE.	IIe BRIGADE 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du deuxième régiment = la gauche en tête = formez la colonne serrée. 3. Au trot. 4. Marche. 1. Colonne en avant. 2. Au trot. 3. Marche. 1. Par la queue de la colonne = à droite en bataille. 2. Marche.	Ier RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron du deuxième régiment = la gauche en tête = formez la colonne serrée = pelotons à gauche. 3. Au trot. 4. Marche. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier escadron = la gauche en tête = formez la colonne serrée. 3. Au trot. 4. Marche. 1er et 2e RÉGIM. 1. Colonne en avant. 2. Au trot. 3. Marche. *Et chaque régiment successivement :* 1. Par la queue de la colonne = à droite en bataille. 2. Marche, 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

exécuter un changement de front en avant, sur l'ai ligne. (Pl. 126.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	Observat.
IIe BRIGADE.	
1er REGIMENT. — 6e *escadron.*	
1. Pelotons à gauche = tête de colonne à gauche.	
2. Au trot.	
3. Marche.	
4. En = avant.	
5. Guide à droite.	
1. Tête de colonne à droite.	
1. Pelotons à droite.	
2. Marche.	
3. Halte.	
4. A droite = alignement.	
5. Fixe.	
5e, 4e, 3e, 2e *et* 1er *escadrons.*	
1. Pelotons à gauche = tête de colonne demi-à-gauche.	
2. Au trot.	
3. Marche.	
4. En = avant.	
5. Guide à droite.	
1. Tête de colonne demi-à-droite.	
1. Pelotons à droite.	
2. Marche.	
3. Halte.	
4. A droite = alignement.	
5. Fixe.	
2e RÉGIMENT.	
Les escadrons de ce régiment exécutent leur mouvement comme il est prescrit n° 815.	
1er *et* 2e RÉGIMENS. — *Tous les escadrons.*	
1. Escadron en avant.	
2. Guide à droite.	
3. Au trot.	
4. Marche.	
Et successivement chaque escadron, en commençant par le premier du premier régiment :	
1. Escadron à droite.	
2. Marche.	
3. En = avant.	
4. Escadron.	
5. Halte.	
6. A droite = alignement.	
7. Fixe.	
	15.

La Division étant sur deux lignes à demi-distance droite de la premièr

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARECHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
		1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front en arrière = sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe.	
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT EN ARRIÈRE = SUR L'AILE DROITE DE LA PREMIÈRE LIGNE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front en arrière = sur l'aile droite. 3. Marche.	2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite = tête de colonne demi-à droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne demi-à-gauche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE VOUS *et* FIXE.

exécuter un changement de front en arrière sur l'aile ligne. (Pl. 127.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er REGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment exécutent ce changement de front comme il est prescrit n° 934.* **2e RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. *Premier escadron :* Tête de colonne demi-à-droite. 2. Marche. *Et le reste du mouvement comme il est prescrit pour le* face en arrière en bataille sur la tête de la colonne.	Si l'on veut exécuter le changement de front sur quatre lignes à *demi-distance*, la première et la deuxième ligne changent de front comme il est indiqué ci-contre. Les troisième et quatrième lignes, après avoir formé la colonne serrée *au trot par escadron à droite*, se portent sur le point où elles doivent se déployer, ayant attention de gagner en obliquant à droite le front de la colonne; elles changent ensuite de direction en marchant, et se forment en bataille *par la queue de la colonne*, chacune à sa distance. Si la division est sur quatre lignes *à distance entière*, la première ligne change de front comme dans l'exemple ci-contre, les trois autres lignes exécutent leur mouvement comme il est prescrit ci-dessus pour les troisième et quatrième lignes.

Division étant sur deux lignes à demi-distance, droite de la première

COMMANDEMENS.

DU LIEUTENANT-GENERAL	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT EN ARRIÈRE = SUR L'AILE DROITE DE LA PREMIÈRE LIGNE. 3. MARCHE.	IIe BRIGADE 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Au trot. 4. Marche. 5. En = avant. *Et à la distance prescrite :* 1. Tête de colonne à gauche. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A gauche = et sur la tête de *tel* escadron de *tel* régiment = face en arrière en bataille. 2. Au trot. 3. Marche.	1er REGIMENT 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Au trot. 4. Marche. 5. En = avant. 1. Tête de colonne à gauche. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A gauche en bataille. 2. Au trot. 3. Marche. 1. Fixe. 2e REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Au trot. 4. Marche. 5. En = avant. 1. Colonne. 2. Halte. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Au trot. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

xécuter un changement de front en arrière sur l'aile ligne. (Pl. 127.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
IIe BRIGADE.	
1er REGIMENT.	
Tous les escadrons.	
1. Pelotons à droite.	
2. Au trot.	
3. Marche.	
4. En = avant.	
5. Guide à gauche.	
1. Tête de colon. à gauche.	
1. Colonne.	
2. Halte.	
1. A gauche en bataille.	
2. Au trot.	
3. Marche.	
4. Halte.	
5. A droite = alignement.	
6. Fixe.	
2e REGIMENT.	
Tous les escadrons.	
1. Pelotons à droite.	
2. Au trot.	
3. Marche.	
4. En = avant.	
5. Guide à gauche.	
1. Colonne.	
2. Halte.	
Et le reste du mouvement comme il est prescrit pour le faco en arrière en bataille sur la tête de la colonne.	

La Division étant sur deux lignes, à demi-distance ; vision du centre de la

COMMANDEMENS		
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARECHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.
1. GARDE A VOUS. 2. CHANGEMENT DE FRONT A DROITE = SUR LE PREMIER ESCADRON DU DEUXIÈME RÉGIMENT = DE LA PREMIÈRE LIGNE. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Changement de front à droite = sur le premier escadron du deuxième régiment. 3. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. 1. Sur la tête de la colonne = face en arrière en bataille. 2. Marche. 1. Fixe. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Changement de front = sur l'aile droite. 3. Marche. 1. Fixe.

exécuter un changement de front à droite sur une subdi-première ligne. (Pl. 128.)

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.	**Ire BRIGADE.** **1er RÉGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 1. Pelotons demi-tour à droite. 2. Marche. *Et le reste du mouvement comme il est prescrit pour le* face en arrière en bataille sur la tête de la colonne, *chaque escadron se remettant face en tête par* pelotons demi-tour à gauche. **2e RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment exécutent les mouvemens comme il est prescrit au n° 931.*	Si l'on veut exécuter le changement de front central sur quatre lignes *à demi-distance* ou *à distance entière*, la première et la deuxième ligne changent de front comme il est indiqué ci-contre : les troisième et quatrième lignes, après avoir formé la colonne serrée, se portent, par un mouvement de flanc, assez en arrière pour pouvoir se former en bataille, chacune à sa distance.

La Division étant sur deux lignes à demi-distance
vision du centre de l

		COMMANDEMENS	
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.		DES COLONELS.
			2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le sixième escadron = la gauche en tête = formez la colonne serrée. 3. Au trot. 4. Marche.
	IIe BRIGADE.		1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Sur le sixième escadron du deuxième régiment = la gauche en tête = formez la colonne serrée = pelotons à gauche. 3. Marche.
1. GARDE A VOUS.	1. Garde à vous 2. Sur le sixième escadron du deuxième régiment = la gauche en tête = formez la colonne serrée. 3. Au trot. 4. Marche.		*Et quand tous les escadrons sont arrivés à la même hauteur :* 1. Au trot. 2. Marche.
2. CHANGEMENT DE FRONT A DROITE = SUR LE PREMIER ESCADRON DU DEUXIÈME RÉGIMENT = DE LA PREMIÈRE LIGNE.	1. Colonne en avant. 2. Au trot. 3. Marche.		1. Dans chaque escadron = tête de colonne demi-à-droite. 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 3. Halte.
3. MARCHE.	1. Par la queue de la colonne = à droite en bataille. 2. Marche.		1er et 2e RÉGIMENS. 1. Colonne en avant. 2. Au trot. 3. Marche. *Et chaque régiment successivement :* 1. Par la queue de la colonne = à droite en bataille. 2. Marche. 3. Fixe.

xécuter un changement de front à droite sur une subdi-remière ligne. (Pl. 128.)

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES COMMANDANS.	Observat.
	IIe BRIGADE. **2e RÉGIMENT.** *Les escadrons de ce régiment se forment en colonne serrée sur le sixième escadron, la gauche en tête, comme il est prescrit n° 815.* **1er REGIMENT.** *Tous les escadrons.* 1. Pelotons à gauche = tête de colonne demi-à-gauche. *Les cinq premiers escadrons.* 2. Au trot. *Tous les escadrons.* 3. Marche. 4. En = avant. 5. Guide à droite. *Les 5e, 4e, 3e et 2e escadrons, à mesure qu'ils arrivent à hauteur de l'escadron qui les précède, et tous, y compris le 6e, ne se mettent* au trot *qu'au commandement fait par le colonel dès que le premier escadron arrive à hauteur des cinq autres.* *Tous les escadrons.* 1. Tête de colonne demi-à-droite. 1. Pelotons à droite. 2. Marche. 3. Halte. 4. A droite = alignement. 5. Fixe. 1. Escadron en avant. 2. Guide à droite. 3. Au trot. 4. Marche. *Et successivement chaque escadron, en commençant par le 1er du 1er régiment:* 1. Escadron à droite. 5. Halte. 2. Marche. 6. A droite = alignement. 3. En = avant. 7. Fixe. 4. Escadron.	
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.		

COMMANDEMENS

DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. ESCADRONS PAR LA DROITE = EN AVANT PAR ÉCHELONS. 3. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Escadrons par la droite = en avant par échelons. 3. Marche.	1er et 2e REGIM. 1. Garde à vous. 2. Escadrons par la droite = en avant par échelons. 3. Marche. *Le colonel du deuxième régiment ne commande* marche *que lorsque le dernier escadron du premier régiment a pris sa distance.*	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS. *(Si le lieutenant-général juge à propos de former les échelons par demi régiment, le premier chef d'escadron commande le demi-régiment de droite, et le deuxième chef d'escadron commande le demi-régiment de gauche; dans ce cas, ils se conforment, pour les commandemens successifs, à ce qui est prescrit pour les colonels.)*
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. *Et lorsque la première brigade est près de terminer son mouvement :* 2. Escadrons par la droite = en avant par échelons. 3. Marche.	1er et 2e REGIM. *Comme les régimens de la première brigade.* *Le colonel de chaque régiment ne commande* marche *que lorsque le dernier escadron du régiment qui est à sa droite a pris sa distance.*	

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. **1er REGIMENT.** *Les escadrons exécutent le mouvement comme il est prescrit n° 940.* **2e REGIMENT.** *Tous les escadrons successivement, comme ceux du premier régiment.* **IIe BRIGADE.** **1er et 2e REGIM.** *Tous les escadrons successivement, comme ceux de la première brigade.*	On peut également former les échelons par demi-régiment, par régiment ou par brigade, en indiquant la distance. Si, étant en échelons *par escadron*, on veut former des échelons *de demi-régiment, de régiment* ou *de brigade*, le mouvement s'exécute au commandement : *dans chaque demi-régiment,* (*dans chaque régiment* ou *dans chaque brigade*) = *escadrons en ligne.* La division marchant en échelons par escadron, on fait *face à gauche* ou *à droite*, au commandement : *escad. à gauche* (ou *à droite*). Si l'on est par échelons de demi-régiment, régiment ou brigade à *distance entière*, on peut exécuter dans chaque échelon des changemens de front sur les ailes ou sur le centre. (*Pl.* 129.) La division étant en ligne, par brigade ou par régiment en masse, si l'on veut faire marcher en échelons, on commande : *brigade* (ou *régiment*) *par la droite* = *à distance entière* (ou *à demi-distance*) = *en avant par échelons.* La division étant en échelons, par brigade ou par régiment en masse, on fait *face à gauche*, ou *à droite*, par un changement de direction de pied ferme. Ces observations sont applicables à la marche en retraite. Elle s'exécute suivant les mêmes principes, au commandement : *escadrons* (*demi-régimens, régimens* ou *brigades*) *par la droite* (ou *par la gauche*) = *en retraite par échelons.* La division étant en échelons la droite en avant, si l'on veut refuser sa droite et avancer sa gauche, le mouvement s'exécute au commandement : *escadrons* (*demi-régimens, régimens* ou *brigades*) *par la gauche* = *en avant par échelons ;* les échelons de gauche se portent immédiatement en avant, comme il est prescrit n° 948.

La Division étant en bataille, exécuter

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE DERNIER PELOTON DE LA PREMIÈRE BRIGADE = ET SUR LE PREMIER PELOTON DE LA DEUXIÈME = EN AVANT PASSEZ LE DÉFILÉ. 3. MARCHE. *Et au-delà du défilé :* 1. EN AVANT EN BATAILLE. 2. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le dernier peloton du deuxième régiment = en avant passez le défilé. 3. Marche. *Et au-delà du défilé :* 1. En avant en bataille. 2. Marche.	2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à gauche = dernier pelot. en avant. 3. Marche. 4. En = avant. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe. 1er REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à gauche. 3. Marche. 4. En = avant. 1. Tête de colonne à droite. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à droite. 1. Sur la gauche en bataille. 2. Marche. 3. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Ire BRIGADE. 1 et 2e REGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme il est prescrit pour les escadrons de droite, n° 954.*	Le passage du défilé s'exécute le plus habituellement en colonne simple. Un défilé ne se composant pas toujours d'un débouché unique, il faut alors exécuter le passage sur plusieurs points de la ligne à la fois et sur des fronts différens, suivant la largeur des débouchés. A cet effet, la ligne se rompt sur autant de colonnes simples qu'il y a de débouchés, et l'on dispose les colonnes de manière à pouvoir, au-delà du défilé, réformer la ligne le plus promptement possible. Dans le passage du défilé sur le centre de la ligne, les colonnes se forment au-delà du défilé *en avant en bataille*. On peut encore les former *à droite et sur la droite en bataille*, ou *à gauche et sur la gauche en bataille*, en appuyant au défilé l'une des ailes de la ligne. Si le défilé, au lieu d'être devant le centre de la ligne se trouve plus rapproché de l'une des ailes, on désigne l'escadron ou les escadrons qui doivent rompre pour commencer le passage, selon qu'on veut le faire exécuter en colonne simple ou en colonne double. Les derniers pelotons de l'aile qui se trouve la plus étendue passent le défilé sans être doublés. Les colonnes doubles ont l'avantage de prendre moins de profondeur et de pouvoir se former promptement dans tous les sens. Le passage du dé-

La Division étant en bataille, exécuter

COMMANDEMENS			
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. SUR LE DERNIER PELOTON DE LA PREMIÈRE BRIGADE = ET SUR LE PREMIER PELOTON DE LA DEUXIÈME = EN AVANT PASSEZ LE DÉFILÉ. 3. MARCHE. *Et au-delà du défilé :* 1. EN AVANT EN BATAILLE. 2. MARCHE.	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Sur le premier peloton du premier régiment = en avant passez le défilé. 3. Marche. *Et au-delà du défilé :* 1. En avant en bataille. 2. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous 2. Pelot. à droite = premier peloton en avant. 3. Marche. 4. En = avant. 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe. 2e REGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons à droite. 3. Marche. 4. En = avant. 1 Tête de colonne à gauche. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à gauche. 1. Sur la droite en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
IIe BRIGADE. 2e et 1er RÉGIMENS. *Tous les escadrons.* *Comme il est prescrit pour les escadrons de gauche, n° 954.*	filé étant commencé sur deux colonnes, si quelque obstacle les force à dédoubler, une seule des deux colonnes continue sa marche; l'autre s'arrête pour marcher à la queue de la première, et augmente ensuite l'allure pour regagner la tête, dès que l'obstacle est dépassé. Lorsqu'on doit passer le défilé sur deux lignes, la première ayant pris position au-delà du défilé, assez en avant pour que la deuxième puisse le passer à son tour, celle-ci exécute son mouvement comme la première, après s'être portée par une marche en bataille sur le même emplacement qu'occupait la première ligne avant de passer le défilé.

La Division étant en bataille, exécuter

COMMANDEMENS		
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.
1. GARDE A VOUS. 2. PAR LES PELOTONS DES AILES = EN ARRIÈRE DU CENTRE = PASSEZ LE DÉFILÉ. 3. MARCHE. *Et au-delà du défilé :* 1. GARDE A VOUS. 2. COLONNE. 3. HALTE. 1. A GAUCHE = ET A DROITE EN BATAILLE. 2. MARCHE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Par les pelotons de l'aile droite = en arrière du centre de la division = passez le défilé. 3. Marche. 1. Tête de colonne à gauche. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à gauche. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A gauche en bataille. 2. Marche.	1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons rompez en arrière par la droite = pour marcher vers la gauche. 3. Marche. 1. Tête de colonne à gauche. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à gauche. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A gauche en bataille. 2. Marche. 1. Fixe. 2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. *Et lorsque le premier régiment est près de terminer son mouvement :* 2. Pelotons rompez en arrière par la droite = pour marcher vers la gauche. 3. Marche. 1. Tête de colonne à gauche. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à gauche. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A gauche en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.	Ire BRIGADE. 1er et 2e RÉGIM. *Tous les escadrons exécutent leur mouvement comme il est prescrit pour les escadrons de droite, n° 959.*	Si le défilé ne permet de passer que sur un front de peloton, les escadrons le passent successivement, en commençant par l'escadron de l'aile droite, qui est suivi par celui de l'aile gauche, et ainsi de suite par les autres escadrons. Dans le cas où le défilé se trouve derrière la droite ou la gauche de la ligne, on fait commencer le mouvement par l'aile qui en est la plus éloignée, et le mouvement s'exécute successivement, en colonne simple. Si le défilé en arrière de la ligne offre plusieurs débouchés, on fait rompre sur autant de colonnes, en ayant soin de laisser jusqu'à la fin du mouvement, devant chaque débouché, la division ou le peloton qui est à portée de le couvrir. Lorsque le passage du défilé s'exécute sur deux lignes, la deuxième ligne commence le mouvement, et se reforme immédiatement en arrière du défilé, à la distance indiquée.

La Division étant en bataille, exécuter

COMMANDEMENS		
DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.
1. GARDE A VOUS. 2. PAR LES PELOTONS DES AILES = EN ARRIÈRE DU CENTRE = PASSEZ LE DÉFILÉ. 3. MARCHE. *Et au delà du défilé :* 1. GARDE A VOUS. 2. COLONNE. 3. HALTE. 1. A GAUCHE = ET A DROITE EN BATAILLE. 2. MARCHE.	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Par les pelotons de l'aile gauche = en arrière du centre de la division = passez le défilé. 3. Marche. 1. Tête de colonne à droite. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à droite. 1 Colonne. 2. Halte. 1. A droite en bataille. 2. Marche.	2e RÉGIMENT. 1. Garde à vous. 2. Pelotons rompez en arrière par la gauche = pour marcher vers la droite. 3. Marche. 1. Tête de colonne à droite. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à droite. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A droite en bataille. 2. Marche. 1. Fixe. 1er RÉGIMENT. 1. Garde à vous. *Et lorsque le deuxième régiment est près de terminer son mouvement :* 2. Pelotons rompez en arrière par la gauche = pour marcher vers la droite. 3. Marche. 1. Tête de colonne à droite. *Et au-delà du défilé :* 1. Tête de colonne à droite. 1. Colonne. 2. Halte. 1. A droite en bataille. 2. Marche. 1. Fixe.

DES CHEFS D'ESCADR.	DES CAPITAINES-COMMANDANS.	OBSERVATIONS.
Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté GARDE A VOUS *et* FIXE.	IIe BRIGADE. 1er et 2e REGIM. *Tous les escadrons, exécutent leur mouvement comme il est prescrit pour les escadrons de gauche, n° 959.*	La première ligne se rapproche du défilé par une marche en bataille : arrivée sur l'emplacement qu'occupait la deuxième, elle se remet face en tête, et exécute à son tour le passage du défilé, comme il est prescrit n° 959.

La Division étant sur deux lignes, exécuter

COMMANDEMENS

DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL.	DES MARÉCHAUX-DE-CAMP.	DES COLONELS.	DES CHEFS D'ESCADR.
1. GARDE A VOUS. 2. PASSAGE DE LA LIGNE.	Ire BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Passage de la ligne.	1er et 2e REGIM. 1. Garde à vous. 2. Passage de la ligne.	*Les chefs d'escadrons répètent les commandemens des colonels, excepté* GARDE A VOUS *et* FIXE.
	IIe BRIGADE. 1. Garde à vous. 2. Escadrons en avant. 3. Escadr. de droite = escadron de direction. 4. Marche. *Et lorsque la brigade arrive à 60 pas de la première ligne :* 1. Passage de la ligne = en avant = par colonnes. 2. Marche. *Et après avoir dépassé cette ligne :* 1. En avant en bataille. 2. Marche. *Si après avoir dépassé la 1re ligne, au lieu de s'arrêter, on veut continuer de marcher, au lieu d'*en avant en bataille, *on commande :* 1. Formez la ligne 2. Marche.	1er et 2e RÉGIM. 1. Garde à vous. 2. Escadrons en avant. 3. Escadron de droite = escadron de direction. 4. Marche. 1. Passage de la ligne en avant par colonne. 2. Marche. *Et après avoir dépassé la première brigade:* 1. En avant en bataille. 2. Marche. 1. Fixe. *ou bien :* 1. Formez les escadrons = au trot. 2. Marche.	

le passage de la ligne en avant. (Pl. 130.)

DES CAPITAINES-COMMANDANS.	*OBSERVATIONS.*
Ire BRIGADE. 1er et 2e RÉGIMENS. *Les escadrons se conforment à ce qui est prescrit pour la première ligne, n° 967.*	Le passage de la ligne en arrière ne doit s'exécuter que par une ligne déjà remplacée par une autre; dans ce cas, l'on se conforme à ce qui est prescrit n° 966.
IIe BRIGADE. 1er et 2e RÉGIMENS. *Les escadrons exécutent le mouvement comme il est prescrit n° 964; et, dans le dernier cas :* 1. Formez l'escadron ⊂⊃ au trot. 2. Marche. 3. Guide à droite.	

DE LA CHARGE.

La charge, exécutée par plusieurs régimens en ligne, est soumise aux mêmes principes et aux mêmes commandemens que ceux prescrits pour un régiment (nos 968 et suivans).

Si l'on est sur plusieurs lignes, il est essentiel de tenir la deuxième à une distance suffisante pour qu'elle ne se ressente pas de la répulsion que la première pourrait éprouver; mais elle doit être à portée de charger immédiatement après la première.

Si l'on veut cacher la supériorité de ses forces, ou si le terrain n'en permet pas tout le développement, on place en arrière de l'une ou l'autre aile, ou même des deux ailes, suivant les circonstances, plusieurs pelotons destinés à déborder l'ennemi, à le charger en flanc et à le poursuivre. On les prévient à l'avance des mouvemens qu'ils ont à faire.

Lorsque l'on charge en colonne contre l'infanterie, il est plus avantageux de diriger plusieurs colonnes sur divers points d'attaque, que de donner à une seule colonne une profondeur inutile.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de la guerre est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, le sixième jour du mois de décembre de l'an de grâce mil huit cent vingt-neuf, et de notre règne le sixième.

Signé CHARLES.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre,

Comte DE BOURMONT.

TABLE DES MATIÈRES.

TITRE IV.

Évolutions de Régiment.

Notions préliminaires et mouvemens préparatoires. . . 1
Points de direction. 4
Tracé des lignes. 5
Manière de placer les points intermédiaires entre deux points donnés. 10
Manière de déterminer les autres points, lorsqu'on n'a donné qu'un seul point de direction. 11
Alignement successif des escadrons dans le régiment. 12
Alignement du régiment. 13
Rompre le régiment par quatre. 14
Former les pelotons à la même allure. 15
Rompre les pelotons par quatre à la même allure. . . 16
Former les pelotons en doublant l'allure. 17
Rompre les pelotons en doublant l'allure. 18
Former le regiment en avant, à gauche ou sur la droite en bataille. . . . . . *ibid.*

ARTICLE Ier.

Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.

Former le régiment en colonne avec distance. 21
Rompre par la droite pour marcher vers la gauche. . 22
Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche. 23
Ire ÉVOLUTION. — *Former le régiment en colonne serrée.* 25

ARTICLE II.

Marcher en colonne.

Changer de direction en colonne avec distance. . . . 33

IIe ÉVOLUTION. — *Passer de l'ordre en colonne avec distance, à l'ordre en colonne serrée, par la formation successive des escadrons.* 37
Changer de direction. 40
Passer de l'ordre en colonne serrée à l'ordre en colonne avec distance, par la rupture successive des escadrons. 46

ARTICLE III.

Passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

IIIe ÉVOLUTION. — *Former le régiment en bataille sur l'un de ses flancs ou sur le prolongement en avant de l'un de ses flancs.* 49
IVe ÉVOLUTION. — *Former le régiment en arrière en bataille.* 52
Ve ÉVOLUTION. — *Former le régiment en avant en bataille.* 55
Formations en bataille par la réunion des 3e et 4e ou 5e évolutions. 58
VIe ÉVOLUTION. — *Former une colonne serrée en bataille sur l'un de ses flancs, ou sur le prolongement en avant de l'un de ses flancs.* . . 65
VIIe ÉVOLUTION. — *Déployer une colonne serrée.* . . 71

ARTICLE IV.

Marcher en bataille.

VIIIe ÉVOLUTION. — *Marche en bataille.* 78
IXe ÉVOLUTION. — *Changer le front de la ligne de bataille.* 83
Xe ÉVOLUTION. — *Marcher en échelons.* 88
XIe ÉVOLUTION. — *Passer le défilé.* 94
XIIe ÉVOLUTION. — *Passage de la ligne.* 102
DE LA CHARGE. 104
Charge en ligne. 105
Charge en colonne. 109
Charge en fourrageurs. . . . . . *ibid.*

TITRE V.

Évolutions de Ligne.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES. 110
Ordre pour défiler. 114
Ire ÉVOLUTION. (n° 1.) *La division étant en bataille, former la colonne serrée pour faire face à droite.* . . 118
(n° 2.) *La division étant en bataille, former la colonne serrée sans changer de front.* . . 120
(n° 3.) *La division étant déployée par régiment en masse, à distance entière ou à demi-distance de front, former la colonne serrée sur le premier régiment.* 124
(n° 4.) *La division marchant en bataille, former la colonne serrée sans arrêter.* 126
(n° 4 (*bis.*) *La division marchant en ligne, par régiment en masse, à distance entière de front. former la colonne serrée sans arrêter.* 128
IIe ÉVOLUTION. (n° 1.) *La division marchant en colonne avec distance, passer à l'ordre en colonne serrée, par la formation successive des escadrons à la même allure.* 130
(n° 2.) *La division marchant en colonne avec distance, passer à l'ordre en colonne serrée par la formation successive des escadrons, en doublant l'allure.* 132

IIe ÉVOLUTION. (n° 3.) *La division étant en colonne serrée et de pied ferme, exécuter un changement de direction.* 134

(n° 4.) *La division étant en colonne serrée, exécuter de pied ferme un changement de direction pour faire face en arrière.* 136

(n° 5.) *La division étant en colonne serrée, passer à l'ordre en colonne avec distance.* . . . 138

(n° 6.) *La division marchant en colonne serrée, passer à l'ordre en colonne avec distance, en doublant l'allure.* 140

IIIe ÉVOLUTION. (n° 1.) *La division étant en colonne avec distance, la former en bataille sur son flanc gauche.* 142

(n° 2.) *La division marchant en colonne avec distance, la former en bataille sur le prolongement en avant de son flanc droit.* 144

IVe ÉVOLUTION. — *La division marchant en colonne avec distance, la former en avant en bataille.* 146

Ve ÉVOLUTION. — *La division marchant en colonne avec distance, la former face en arrière en bataille.* 148

Formation en bataille par la réunion des 3e, 4e et 5e évolutions. 152

VIe ÉVOLUTION. — *La division marchant en colonne serrée, la former en*

bataille sur son flanc gauche. 154

VIIe ÉVOLUTION. — *La division étant en colonne serrée, la déployer sur un escadron du centre.* 156

VIIIe ÉVOLUTION. — *La division étant sur une seule ligne, marcher en bataille.* 160

IXe ÉVOLUTION. (n° 1.) *La division étant en bataille, exécuter un changement de front oblique sur l'aile droite.* 162

(n° 2.) *La division étant en bataille, exécuter un changement de front en avant sur l'aile droite.* 164

(n° 3.) *La division étant en bataille, exécuter un changement de front en arrière sur l'aile droite.* 166

(n° 4.) *La division étant en bataille, exécuter un changement de front à droite sur une subdivision du centre.* 168

(n° 5.) *La division étant sur deux lignes, à demi-distance, exécuter un changement de front en avant sur l'aile droite de la première ligne.* 170

(n° 6.) *La division étant sur deux lignes, à demi-distance, exécuter un changement de front en arrière sur l'aile droite de la première ligne.* 174

(n° 7.) *La division étant sur deux lignes, à demi-distance, exécuter un changement de front à droite sur une sub-*

division du centre de la première ligne. 178

Xe ÉVOLUTION. — *La division étant en bataille, marcher en échelons.* . . . 183

XIe EVOLUTION. (n° 1.) *La division étant en bataille, exécuter le passage du défilé en avant.* 185

(n° 2.) *La division étant en bataille, exécuter le passage du défilé en arrière.* 188

XIIe EVOLUTION. — *La division étant sur deux lignes, exécuter le passage de la ligne en avant.* . . . 192

De la charge. 194

Table des titres et articles. 195

FIN DE LA TABLE.

LIBRAIRIE MILITAIRE D'ANSELIN,

rue Dauphine, n° 9.

BIBLIOTHEQUE PORTATIVE DE L'OFFICIER.

PETIT FORMAT, PAPIER VÉLIN.

L'ART DE LA GUERRE, poème en six chants, par Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, ouvrage retouché par Voltaire, sous les yeux du Monarque, et accompagné d'une Préface, d'Argumens et de Notes, par Louis Dubois, membre de plusieurs académies de Paris, des départemeus et de l'étranger; et suivi de l'Ode du roi de Prusse sur la Guerre, et de son Épître à Stil; de la Satyre sur la Tactique, et du Poème de Fontenoy, par Voltaire; de l'Épître de Boileau sur le passage du Rhin, de l'Ode de Gilbert sur la guerre d'Amérique, etc., imp. par Didot. 2 f.

Idem relié. 2 f. 50 c.

INSTRUCTION destinée aux troupes légères et aux officiers qui servent dans les avant-postes, rédigée sur une Instruction de Frédéric II à ses officiers, 8e édition, 1831, 1 vol. in-32. 1 fr. 25 c.

MAXIMES DE GUERRES DE NAPOLÉON, 1 vol. imp. par Didot, 2e édit. 1 fr. 50 c.

Idem relié. 2 fr.

BOSSUET. Discours sur l'Histoire universelle, 2 vol. br., imp. par Rignoux. 3 fr.

Idem reliés. 4 fr.

VERTOT. Révolutions Romaines, 4 vol. br. imp. par Rignoux. 6 fr.

Idem reliés. 8 fr.

MONTESQUIEU. De la Grandeur et de la Décadence des Romains, 1 vol. broché, 1 fr. 50 c.

Idem relié, imp. par Rignoux. 2 fr.

Les sept derniers volumes sont réunis en un seul in-8°. 12 fr.

LES COMMENTAIRES DE CÉSAR, édition de Wailly, en-

tièrement revue et corrigée, avec une carte des Gaules représentant les noms anciens et modernes, 2 vol. pap. vélin, imp. par Didot, br. 5 fr.
Idem reliés. 6 fr.

STRATAGÈMES MILITAIRES et Ruses de guerre, tirés des auteurs grecs, latins, français et étrangers, tant anciens que modernes. On y a joint des harangues et des discours mémorables, des mots heureux, des traits de bravoure, de grandeur d'âme, etc., 2 vol. imp. par Didot, broch. 4 fr.
Idem reliés. 5 fr.

LA PETITE GUERRE, ou Traité des opérations secondaires de la guerre, par Decker; traduit de l'allemand par Ravichio de Peretsdorf, 3 vol. in-32. 5 fr.

DICTIONNAIRE PORTATIF DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'après le système orthographique de l'Académie; par Philippon de Lamadeleine, 1 vol. in-18, relié. 4 fr.

ORDONNANCES ET RÉGLEMENS

Faisant partie de la Bibliothèque portative de l'Officier, petit format.

ORDONNANCE DU ROI sur le service des Armées en campagne, du mai 1832.
Idem, reliée.

ORDONNANCE du 4 mars 1831, pour l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, 3 vol. in-32, avec 64 planches, imprim. sous les yeux de la Commission de manœuvres. 4 fr. 50 c.
Idem, cartonnée avec étui. 5 fr.
Idem, reliée en basane avec étui. 6 fr.
Idem, format in-18, brochée. 6 fr.
Idem, cartonnée. 7 fr.
Idem, reliée. 7 fr. 50 c.

ORDONNANCE sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie, du 6 octobre 1829, imprimée sous les yeux de la Commission, 3 vol. in-18. 7 fr.
Idem, reliée. 9 fr.

ORDONNANCE DU ROI, portant Règlement sur le service intérieur, la police et la discipline des troupes, du

13 mai 1818, *cavalerie* ou *infanterie*, broch. 2 fr.
Idem, reliée. 2 fr. 50 c.

ORDONNANCE DU ROI, du 17 avril 1830, pour artillerie. 2 fr.

ORDONNANCE pour régler le service dans les places et dans les quartiers, *cavalerie* ou *infanterie*, br. 2 fr.
Idem, reliée. 2 fr. 50 c.

EXTRAIT de l'Ordonnance du Roi portant Règlement sur le traitement et les revues et sur l'administration intérieure, avec tarif, 1 vol. br. 2 fr.
Idem, rel. 3 fr.

MANUEL D'ARMEMENT, *ou* Réunion des Règlemens, Instructions, Tarifs relatifs aux réparations, à l'entretien, à la conservation et à la visite des armes portatives dans les corps ainsi qu'aux officiers chargés des détails de l'armement, *approuvé par M. le Ministre de la guerre, le 24 septembre* 1826; suivi du Supplément au *Manuel de cavalerie* ou *d'infanterie*, et d'un grand nombre de figures et de toutes les dispositions non abrogées des Ordonnances et Règlemens antérieurs, 1 vol. broch., 1831. 2 fr.
Idem, rel. 2 fr. 50 c.

MANUEL DE CAVALERIE LÉGÈRE en campagne; imprimé par ordre du Ministre de la guerre, par le général comte de *La Roche-Aymon*, 2e édition, 1831, 1 vol. in-32. 60 c.

LIVRET DE COMMANDEMENS, *ou* Tableaux synoptiques des manœuvres de l'infanterie, du 4 mars 1831, 1 vol. in-8°. 5 fr.
Idem, relié. 6 fr.

FONCTIONS DES GUIDES dans les diverses manœuvres de l'infanterie, du 4 mars 1831. 50 c.

LIVRET DE COMMANDEMENS, dédié à tous les officiers et instructeurs de la cavalerie, renfermant tous les mouvemens expliqués ou indiqués dans l'ordonnance du 6 décembre 1829, suivant l'ordre et la progression, avec les détails qui suivent: Le titre du mouvement, la position de la troupe au moment de l'exécution du mouvement, et le commandement propre à chaque mouvement, l'instant où ils doivent être faits, les nu-

méros de renvoi à l'ordonnance, des notes explicatives. 1 vol. in-8°. 5 fr.

CARNET, à l'usage de l'officier et du sous-officier de cavalerie, *ou* Manuel contenant, 1° tous les détails et renseignemens nécessaires aux chef d'escadron et de peloton, au maréchal-des-logis fourrier et brigadier; un Extrait des Lois, Ordonnances, Réglemens, Instructions, Tarifs, etc., relatifs à l'administration intérieure des corps. Par le major Libert. Pour les officiers, rel. en maroquin. 5 fr.
Pour les sous-officiers, cartonné. 3 fr. 50 c.

TABLEAU SYNOPTIQUE de l'Ordonnance de 1829, sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie, en une grande feuille bien gravée. 2 fr. 50 c.

AVANT-POSTES de cavalerie légère. Souvenirs. Par P. de Brack, 1 vol. in-18 avec 3 pl. gravées, 1832. 4 fr.

NOUVEAU GUIDE des sous-officiers de cavalerie, *ou* Recueil complet des connaissances qui leur sont nécessaires dans les diverses parties du service. 1 vol. in-18. 2e édition. 2 fr.

EXTRAIT de l'Ordonnance du Roi sur le service des Armées en campagne, du mai 1832.

EXTRAIT du Service intérieur pour les sous-officiers. 1 f.

EXTRAIT du Service des places. 30 c.

ECOLE du Cavalier à pied et à cheval, du peloton à pied et à cheval, tracé des lignes, d'après l'ordonnance du 6 décembre 1829, avec 73 pl., cartonnée. 2 fr. 50 c.
Idem, sans planches, cartonnée. 1 fr. 50 c.

ECOLE du Cavalier à pied et à cheval, cartonnée. 1 fr.

ABRÉGÉ de Cours d'équitation de l'Ecole royale de cavalerie de Saumur, in-18, avec planches, cartonné, 1831. 2 fr. 25 c.

CARNET à l'usage de l'officier et du sous-officier de cavalerie, *ou* Manuel contenant, 1° tous les détails et renseignemens nécessaires aux chefs d'escadron et de peloton, au maréchal-des-logis-fourrier et brigadier; 2° un Extrait des Lois, Ordonnances, Réglemens, Instructions, Tarifs, etc., relatifs à l'administration intérieure des corps. Par le major Libert. 3 fr. 50 c.

SUPPLÉMENT au Manuel de cavalerie ou d'infanterie, approuvé le 24 septembre 1826, pour l'armement. 60 c.

BALASSA (capitaine de cavalerie au service d'Autriche). Traité de la Ferrure sans contrainte, ou Moyen de ferrer les chevaux les plus vicieux en moins d'une heure, et de les corriger pour toujours de leurs défauts ; *Système puisé dans les principes de la physiologie du cheval ;* traduit par un officier français. 1 vol. in-8, avec 6 planches, 1828. 2 fr. 50 c.

BOHAN. Principes pour monter et dresser les chevaux de guerre, formant le 3e volume de l'ouvrage de M. le baron de Bohan intitulé : *Examen critique du Militaire français ;* suivi des passages extraits des tomes 1 et 2, qui ont paru les plus dignes d'être conservés. Paris, 1821 ; 1 vol. in-8, 6 planches. 6 fr.

BOIDEFFRE. Principes d'équitation et de cavalerie. Paris, an XI ; 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

BOIDEFFRE. Principes de cavalerie. Paris, 1790, 1 vol. in-12. 2 fr.

BRUNOT (sculpteur). Etudes anatomiques du cheval, utiles à sa connaissance intérieure, extérieure, à son emploi et à sa représentation relativement aux arts; 16 planches, texte noir. Paris, 1824. 20 fr.
Planches coloriées. 40 fr.

CHABANNES. Cours élémentaire et analytique d'équitation, *ou* Résumé des principes de M. d'Auvergne ; suivi d'un Essai sur les haras, 1827. Br. in-8. 3 fr.

CHOLLET. Du Cavalier et de son Cheval, avec des conseils à un jeune officier de cavalerie, 1824 ; 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

CLATER. Le Vétérinaire domestique, *ou* l'Art de guérir soi-même ses chevaux ; traduit de l'anglais sur la 21e édition, par P. L. Prétot, capitaine au corps royal d'état-major; 1 vol. in-8, avec 2 belles planches. 6 fr.

CORDIER. Traité raisonné d'équitation en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie; mis en pratique à l'école royale de cavalerie de Versailles, aujourd'hui à Saumur. Paris, 1824, 1 vol. in-8, avec planches. 6 fr.

COURS D'EQUITATION à l'usage des corps de troupes à

cheval, approuvé par Son Exc. le Ministre de la guerre; 2 vol. avec planches, 1830. 15 fr.

ABRÉGÉ du Cours d'Equitation de l'école royale de cavalerie de Saumur. 1 vol. in-18 avec planches. 2 fr. 50 c.

GARSAULT. Le Nouveau parfait Maréchal, *ou* la Connaissance générale et universelle du cheval; divisé en sept traités. Paris, 1811; 1 vol. in-4, 39 pl. 15 fr.

GIRAULT DE ROCHEFORT. L'Equitation des gens du monde, promenades à cheval; 2e édition, augmentée de l'équitation des dames; 1 vol. in-18, 1830. 3 fr.

LAFOSSE. Manuel d'hippiatrique, 5e édition, augmentée; 1824, 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

LAFOSSE. Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique. 4 vol. in-8. 20 fr.

LAFOSSE. Le Guide du maréchal, contenant une connaissance exacte du cheval, la manière de distinguer et de guérir ses maladies; ensemble, un traité de la ferrure qui lui est convenable; 1 vol. in-8, fig. 6 fr.

LEBLANC. Traité des maladies des yeux observées sur les principaux animaux domestiques, principalement le cheval, contenant les moyens de les prévenir, et de les guérir de ces affections; 1824, 1 vol. in 8, fig. 9 fr.

MARTIGNY. Projet d'amélioration de la race des chevaux. Paris, 1824. 1 fr.

NEWKASTLE (le nouveau), *ou* Nouveau Traité de Cavalerie. Paris, 1747; 1 vol. in-12. 1 fr. 20 c.

ROI. Elémens d'équitation militaire; ouvrage utile aux jeunes gens qui veulent cultiver cet art, et particulièrement à ceux qui se destinent à remplir les fonctions d'instructeurs. Paris. an VIII; 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

MULLER. Théorie de l'Escrime à cheval pour se défendre avec avantage contre toutes les espèces d'armes blanches; 2e édition; 1 vol. in-8, 1828. 4 fr.

Idem, avec l'atlas de 54 fig. 16 fr.

WARNERY. Remarques sur la Cavalerie; nouvelle édition, accompagnée de notes, et d'un chapitre supplémentaire complétant les remarques contenues dans le dernier chapitre de l'auteur, sur la Cavalerie aux 15e et 16e siècles; 1 vol. in-12, 1828. 4 fr.

Weyrother (Maximilien de). De l'Embouchure du Cheval, ou Méthode pour trouver la meilleure forme de mors, d'après les proportions voulues, selon les principes les plus simples de l'embouchure du cheval; suivie de la description d'une bride qui empêche le cheval de se cabrer; traduit par un officier français sur la 2e édition. 1 vol. in-8, accompagné de 12 fig. gravées en taille-douce; 1828. 2 fr.

Amade. Voyage en Espagne, *ou* Lettres philosophiques, concernant l'Histoire générale des dernières guerres de la Péninsule; 2 vol. in-8. 12 fr.

Fabiéry Beaumont. Galerie militaire, *ou* Notices historiques sur les généraux en chef, généraux de division, etc., vice-amiraux, contre-amiraux, etc., qui ont commandé les armées françaises depuis le commencement de la révolution jusqu'à l'an XIII. Ouvrage orné de portraits; 7 vol. in-12. 24 fr.

Bataille de Preussich-Eylau, gagnée par la Grande-Armée sur les armées combinées de Prusse et de Russie, le 8 février 1807. Paris, 1807; in-folio, avec 3 plans et 2 cartes. 5 fr.

Beauchamp. Histoire de la guerre de la Vendée, *ou* Tableau des Guerres civiles de l'Ouest, depuis 1792 jusqu'en 1815, 4e édition. Paris, 1820; 4 vol. in-8. 30 fr.

Bellaire. Précis des opérations générales de la division française du Levant, chargée pendant les années V, VI et VII de la défense des îles et possessions ex-vénitiennes de la mer Ionienne, formant aujourd'hui la république des Sept-Iles. Cet ouvrage contient des observations politiques, topographiques et militaires sur les îles Ioniennes, sur Ali, pacha de Janina, et sur la Basse-Albanie; il est orné d'une carte géographique de l'île de Corfou et du territoire de Butrinto. Paris, 1805; 1 vol. in-8. 5 fr.

Berton (général). Précis historique et militaire des batailles de Fleurus et de Waterloo en 1815. 2 fr.

Bonamy (le général). Coup-d'œil rapide sur les opérations de la campagne de Naples jusqu'à l'entrée des Français dans cette ville. Paris, an VIII; in-8, broch. 1 fr. 50 c.

Boytouralin (aide-de-camp de l'empereur de Russie).

Histoire de la campagne de Russie, en 1812; 2 vol. in-8, avec un atlas composé de 13 planch. 25 fr.

Bulow. Histoire de la campagne de 1800, en Allemagne et en Italie, suivie du Précis de la même campagne dans la Souabe, la Bavière et l'Autriche, rédigé sur les lieux par un officier de l'état-major de l'armée impériale, traduit de l'allemand, et précédée d'une introduction critique; par Ch. L. Sevelinges; 1 vol. in-8. 3 fr.

Campagnes de la Grande-Armée et de l'armée d'Italie, en 1805 (an XIV), *ou* Recueil des bulletins et de toutes les pièces officielles relatives à cette guerre avec l'Allemagne et la Russie, et des discours prononcés au Sénat et au Tribunat à cette occasion; suivi du Traité de paix de Presbourg, et d'un Dictionnaire géographique des villages, rivières et autres points où les deux armées ont livré des batailles, etc.; 1 vol. in-8, avec une carte du théâtre de la guerre. 6 fr.

Capefigue. Récit des Opérations de l'armée française en Espagne, sous les ordres de S. A. R. Mgr. duc d'Angoulême, accompagné de Notices biographiques et géographiques, et suivi de Considérations sur les résultats politiques de cette guerre; par M. B. Capefigue. Paris, 1823; 1 vol. in-8. 6 f.

Crossard (le baron de). Mémoires militaires et historiques, pour servir à l'histoire de la guerre depuis 1792 jusqu'en 1815 inclusivement; 6 vol. in-8°, 1829. 45 f.

David. Histoire chronologique des opérations de l'armée du Nord et de celle de Sambre-et-Meuse, depuis le mois de germinal an II, jusqu'au même mois de l'an III, tirée des livres d'ordres de ces deux armées; 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

Dedon aîné (général de division). Précis historique des campagnes de l'an IV et de l'an V, contenant le récit de toutes les opérations de cette armée, commandée par le général Moreau, etc. Paris, 1 vol. in-8°, une carte. 4 fr. 50 c.

Dictionnaire historique des batailles, siéges et combats de terre et de mer, qui ont eu lieu pendant la révolution française, avec une table chronologique des événemens, et une table alphabétique des noms des militaires et des marins français et étrangers qui sont cités dans l'ouvrage. Paris, 1818; 4 vol. in-8°. 22 fr.

pirterminer l direction.

B

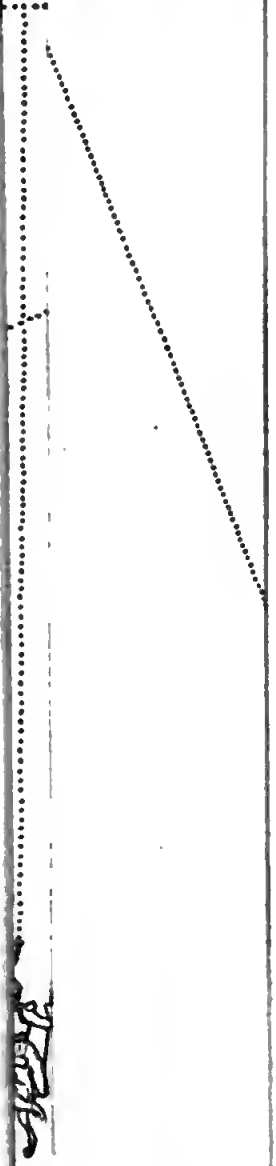

Digitized by Google

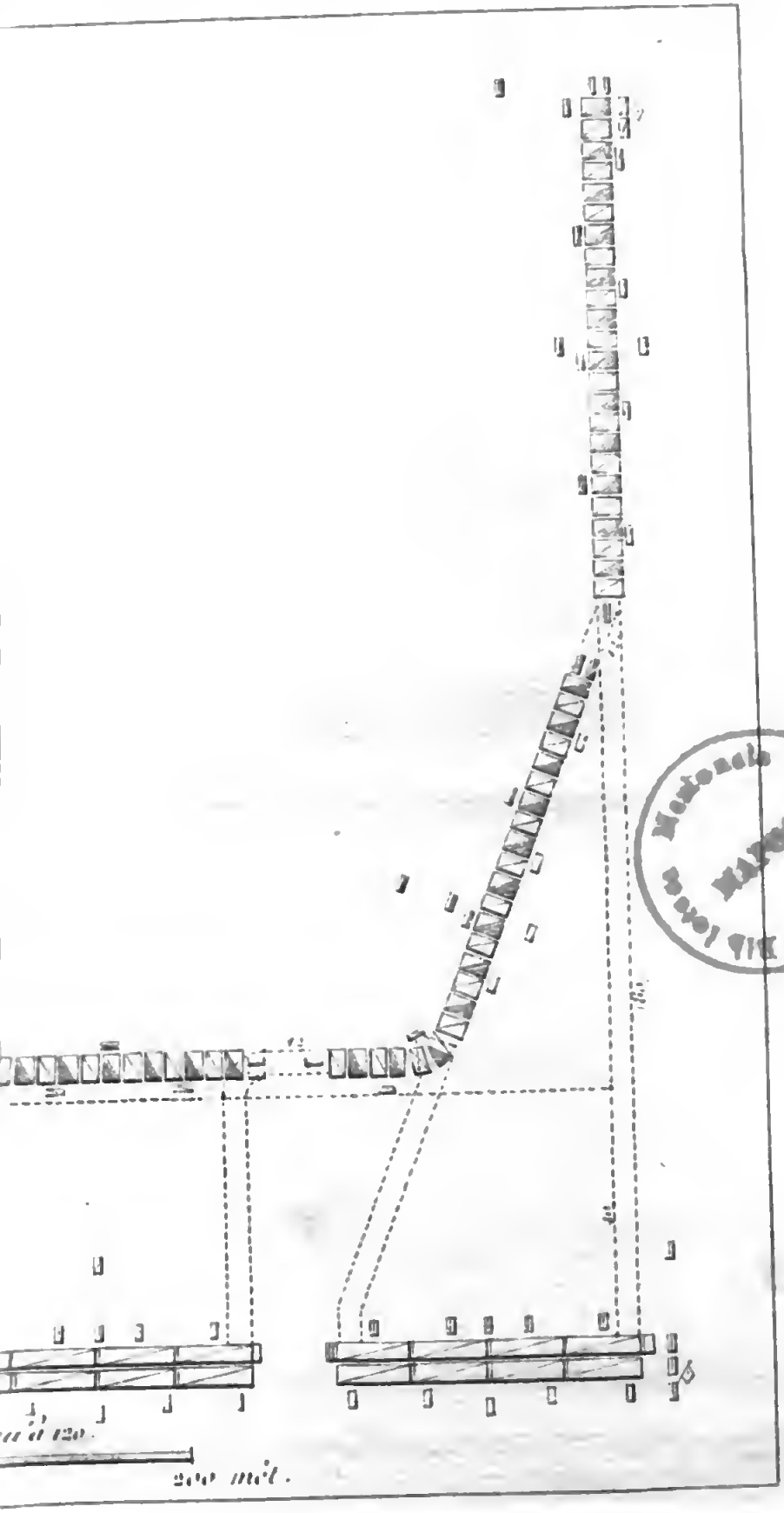

Digitized by Google

Digitized by Google

ire face à droite.

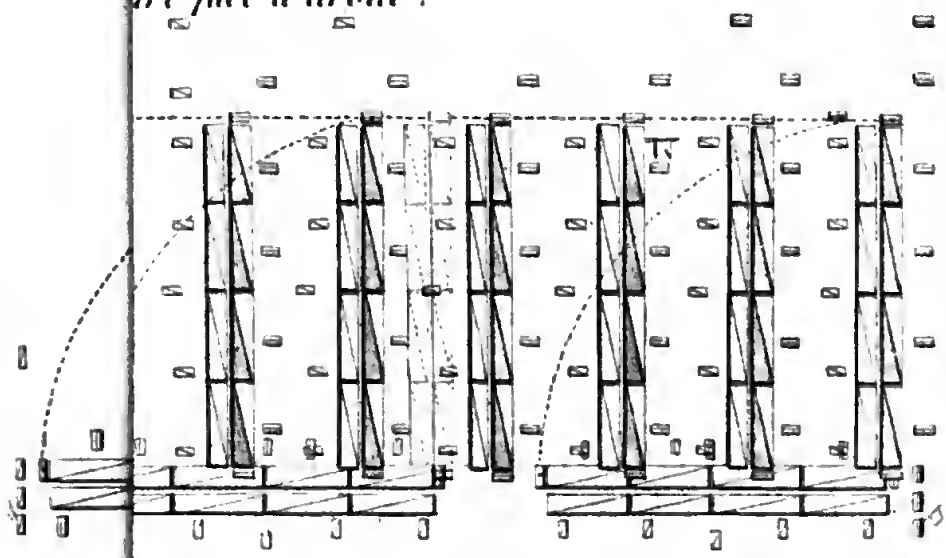

ront.

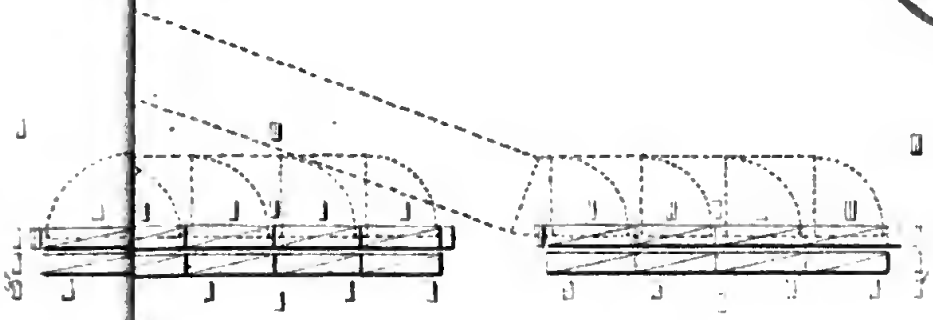

Nationale NAP

Digitized by Google

Digitized by Google

en marche.

Fig. 1

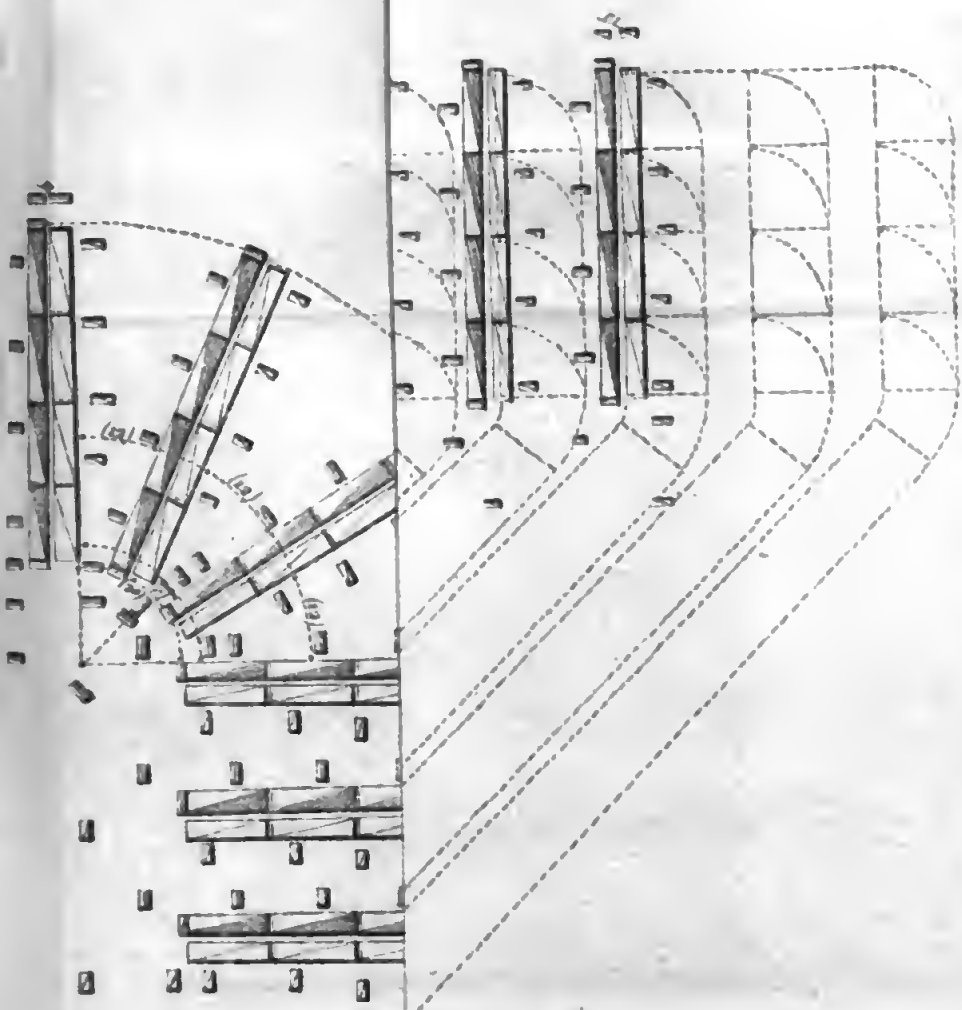

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

nt en bataille .

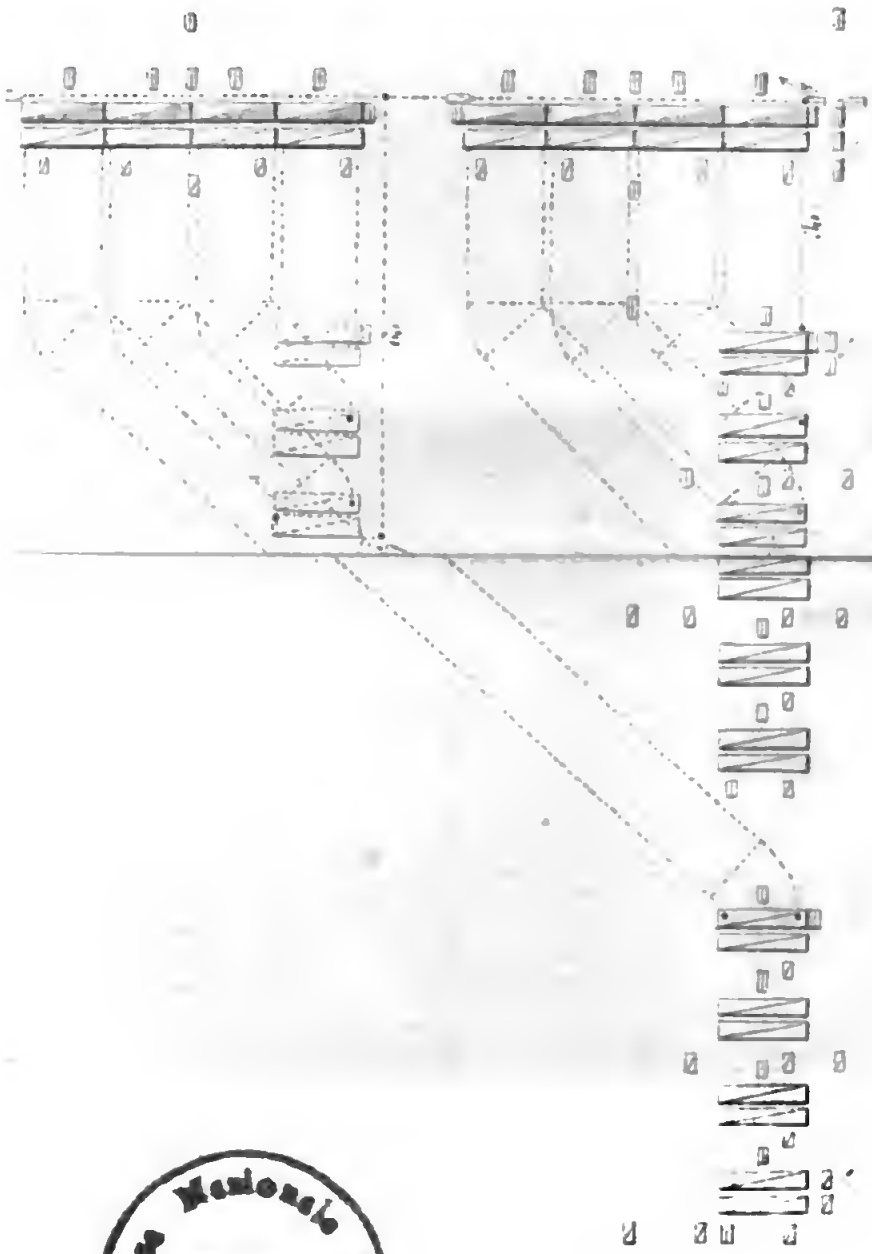

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Digitized by Google

Pl. 106.

aueue de la colonne.

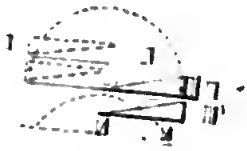

Digitized by Google

e en bataille suite.

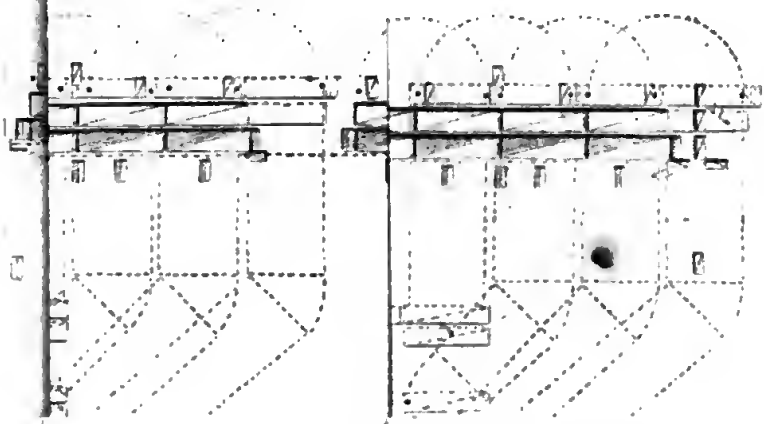

Digitized by Google

lutions, à gauche et en avant en bataille.

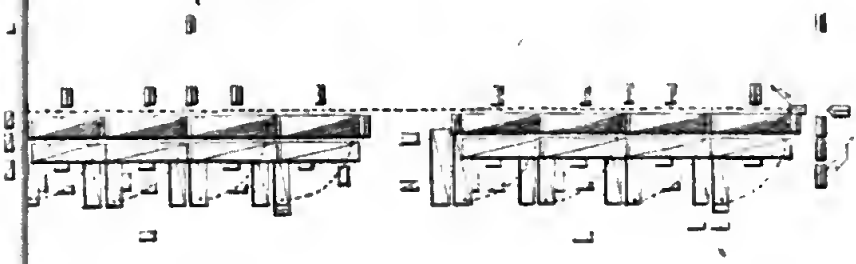

Biblioteca Nacional Madrid

à gauche et face en arrière en bataille.

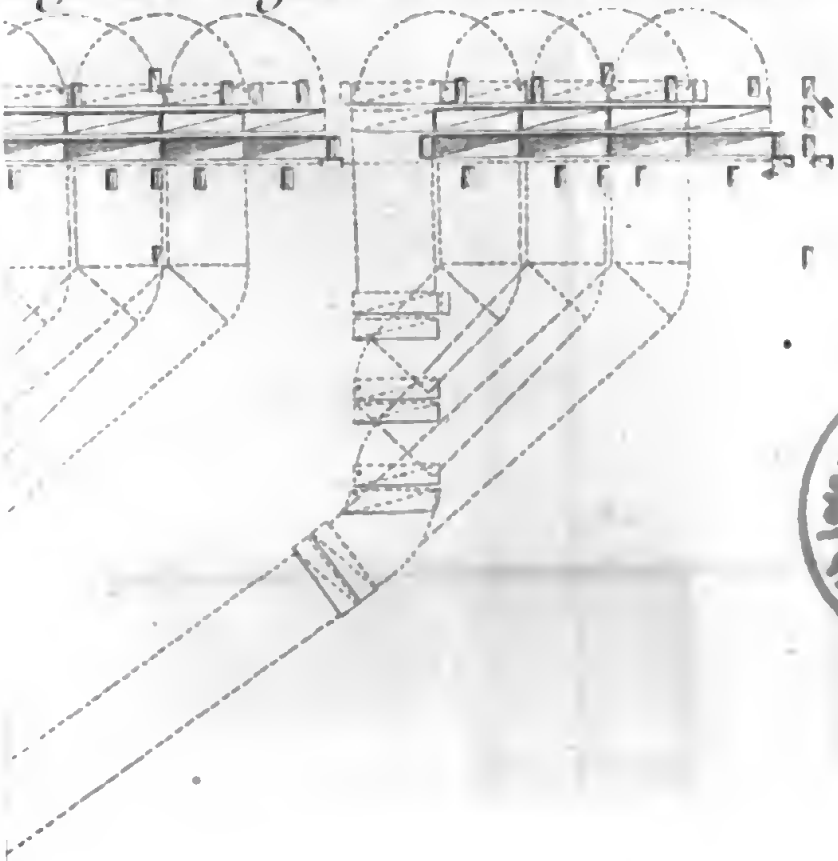

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

flanc gauche.

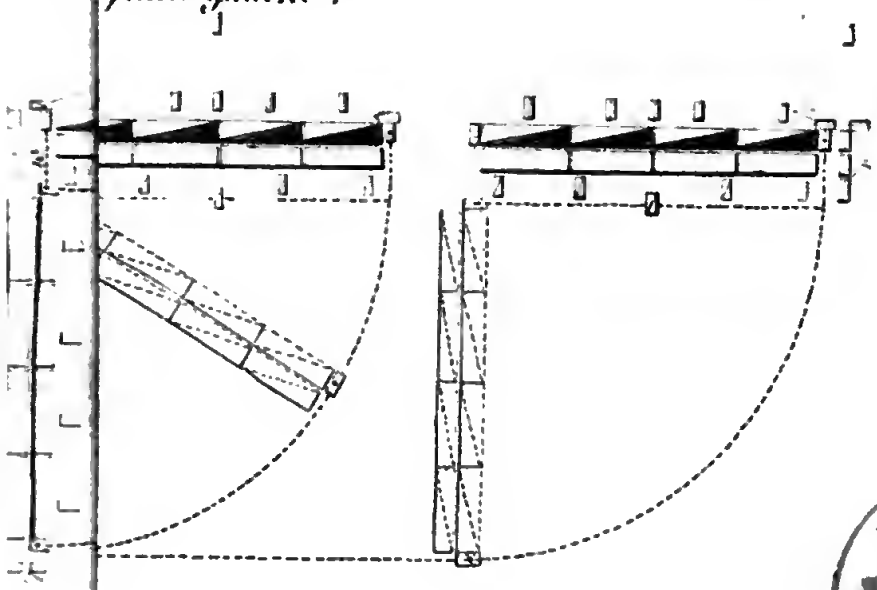

ane droit.

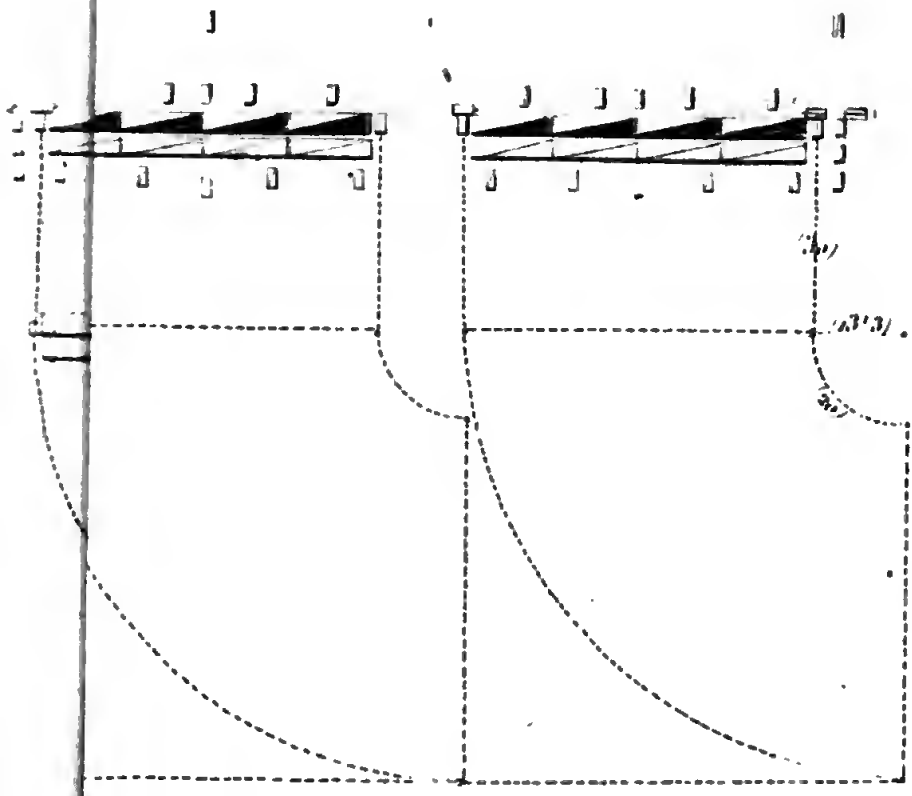

Digitized by Google

Pl. 11

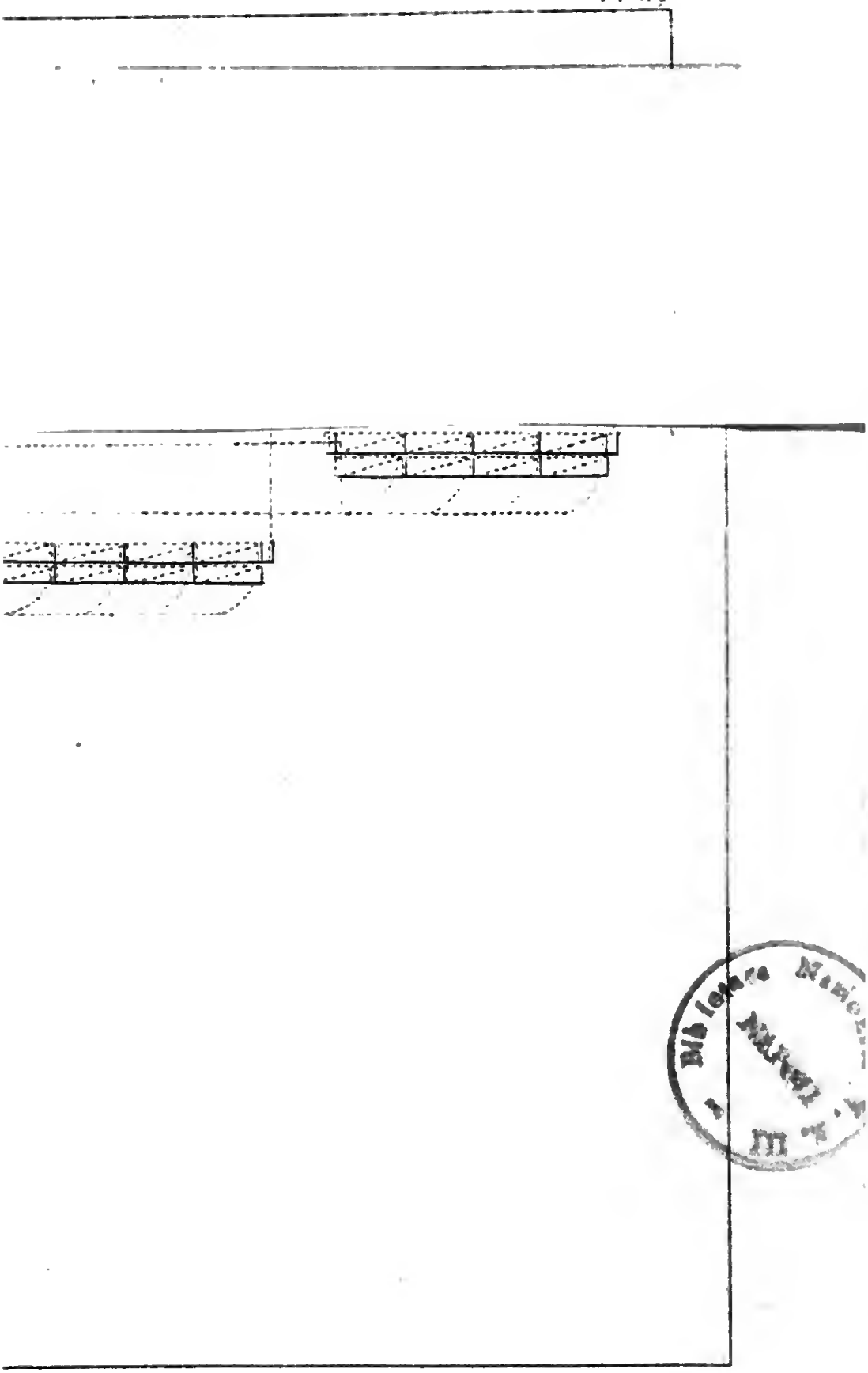

Biblioteca Nazionale ... NAPOLI ... III

Digitized by Google

former obliquement

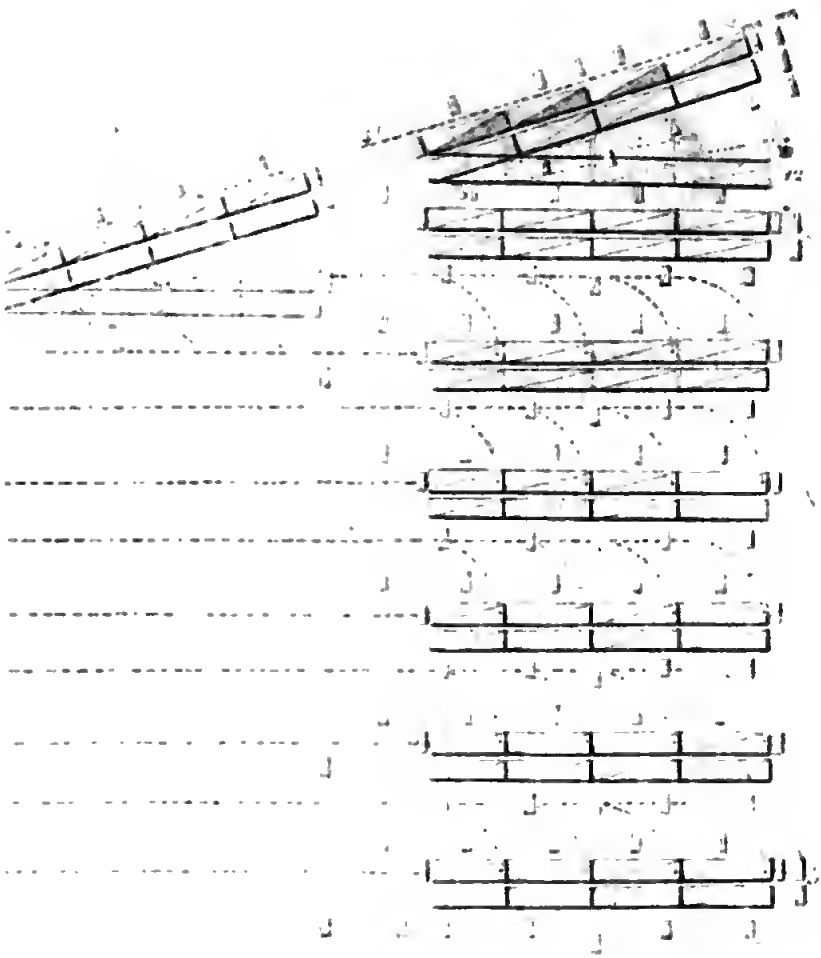

Biblioteca Nazionale NAPOLI III

Digitized by Google

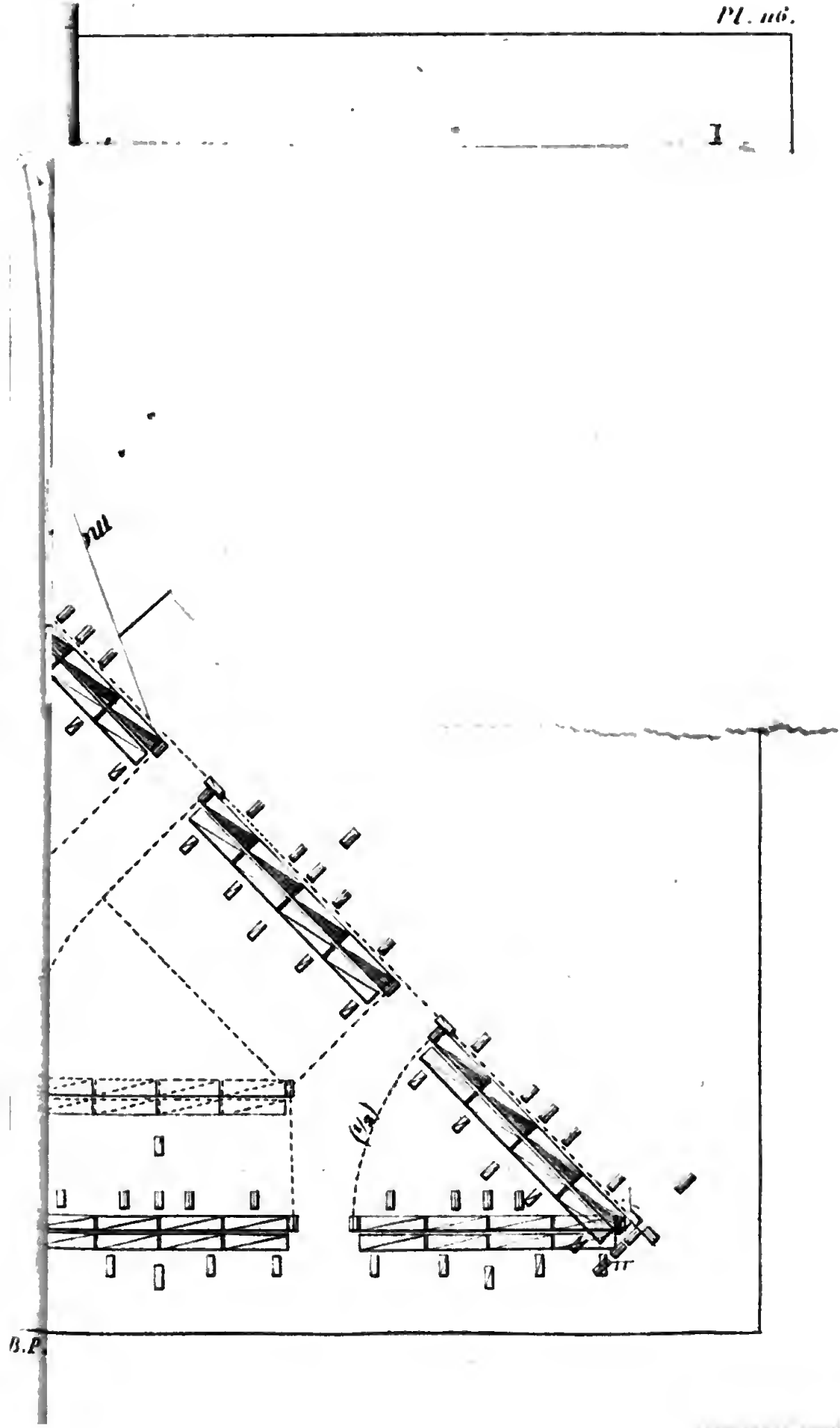
B.P.

elons.

I

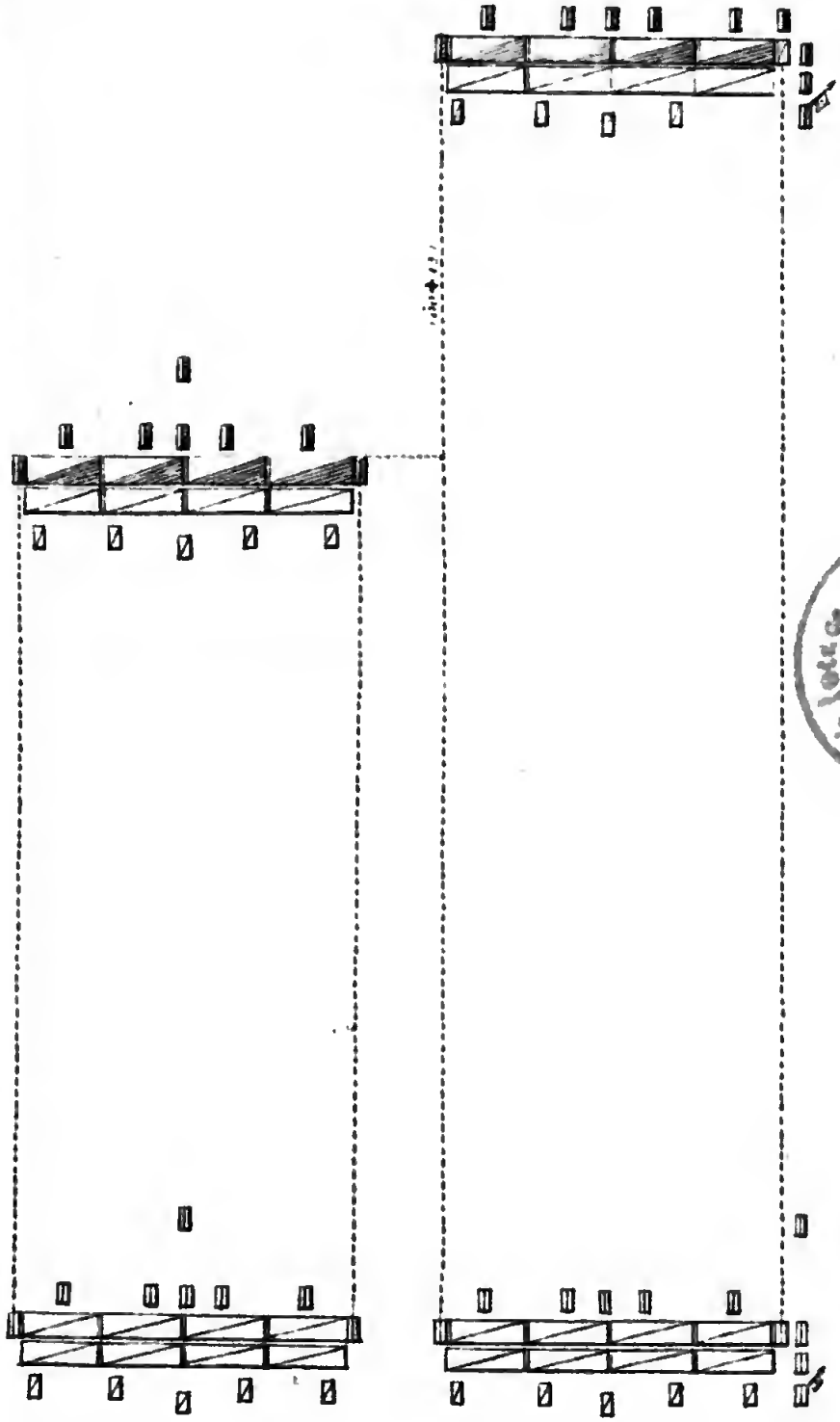

la gauche.

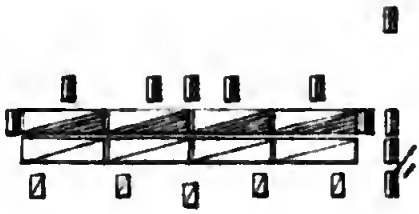

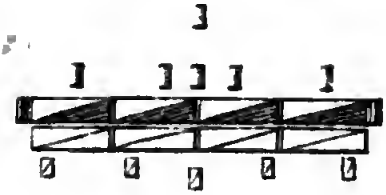

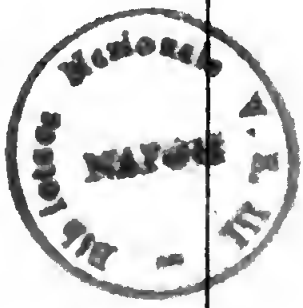

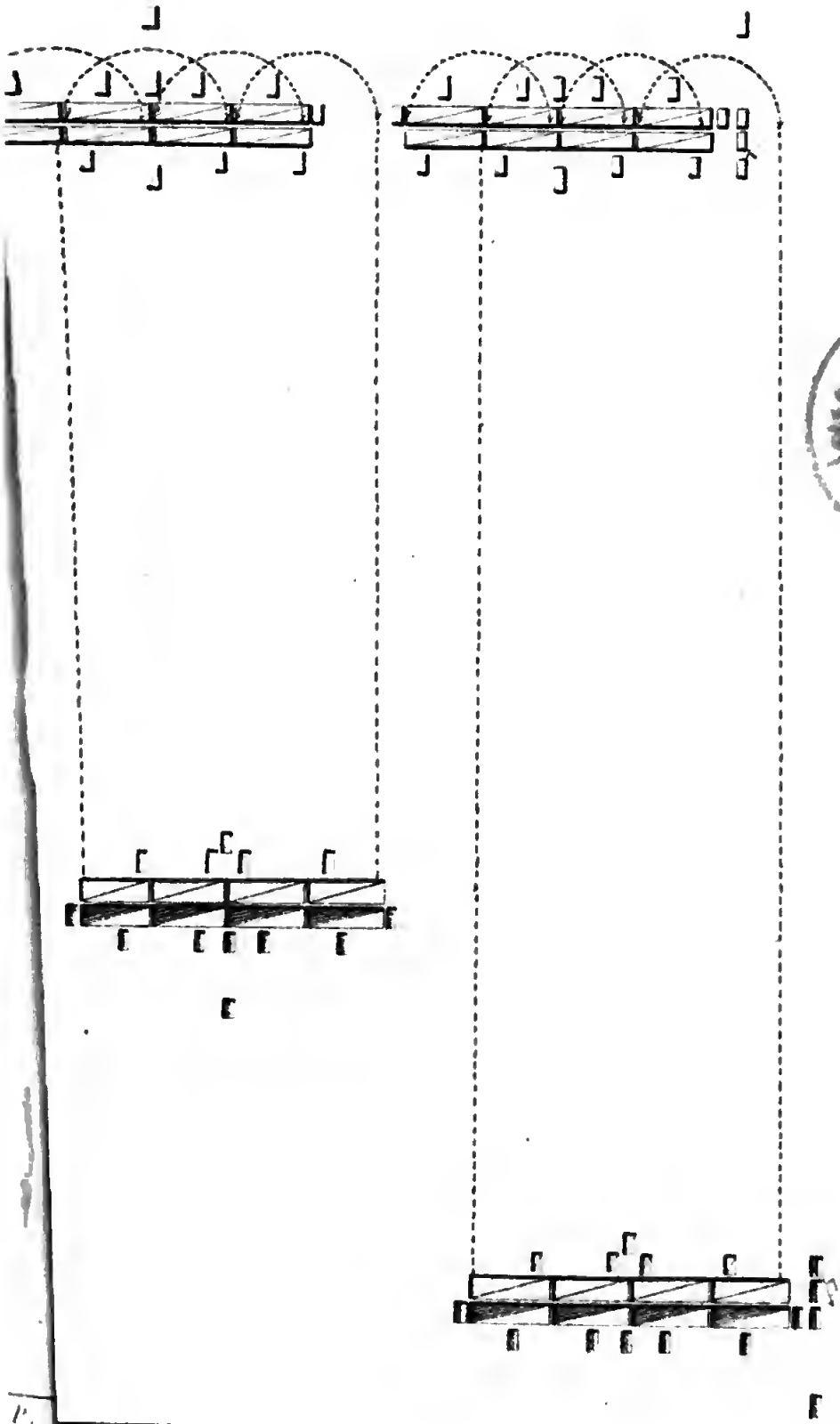

Biblioteca Nazionale NAPOLI

Digitized by Google

de la ligne.

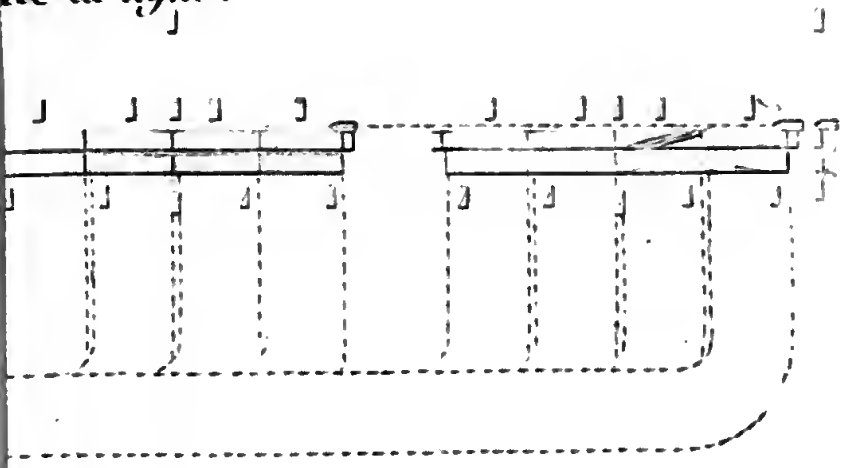

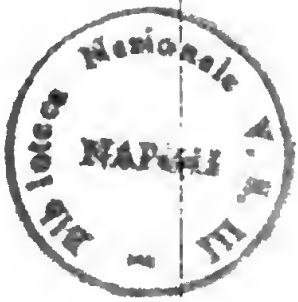

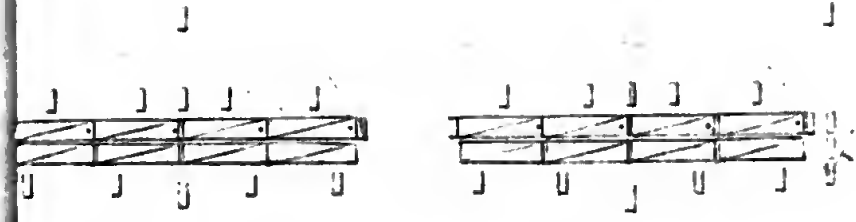

Digitized by Google

e de la ligne.

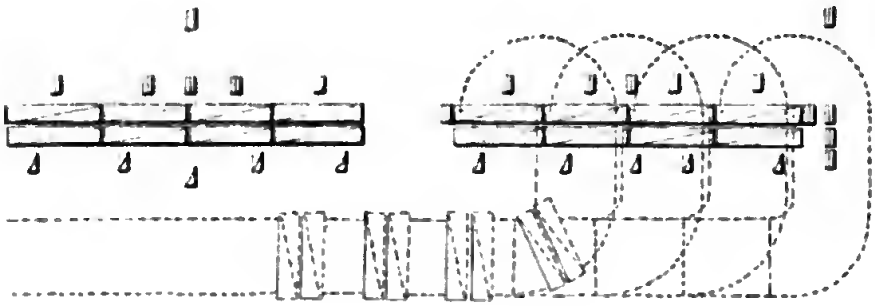

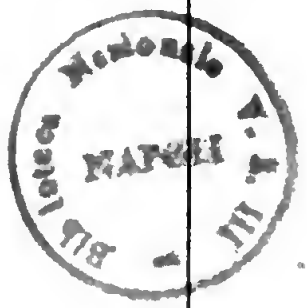

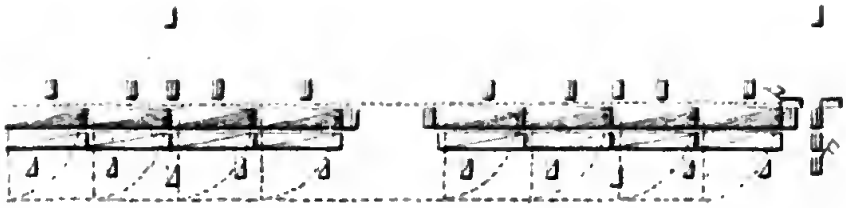

Digitized by Google

on. (N.° 2.)

ans changer de

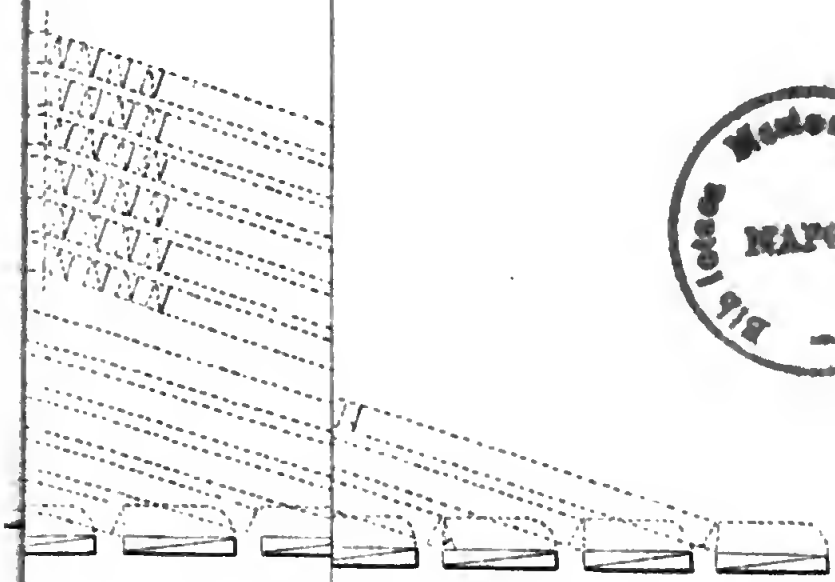

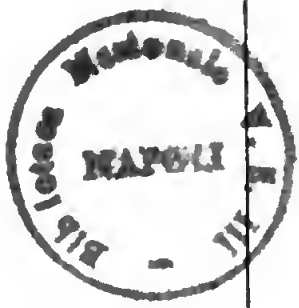

Digitized by Google

Digitized by Google

tion.

loyer sur un e

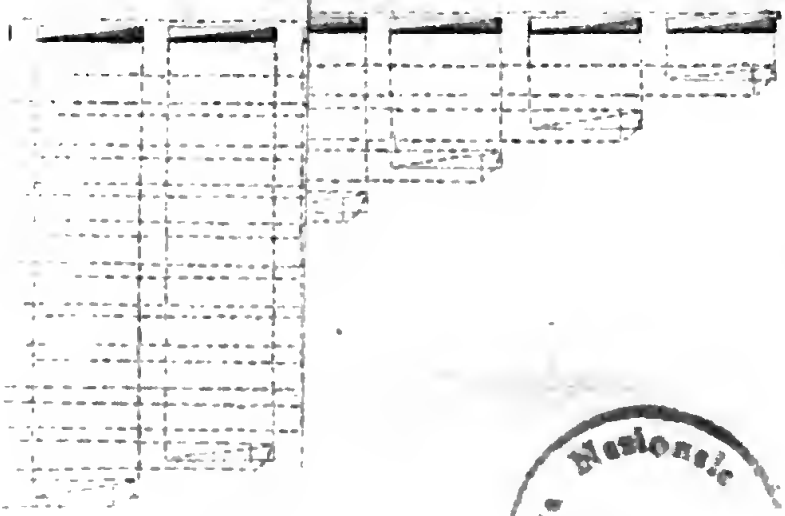

Nacional

Digitized by Google

ance entière en échelons.

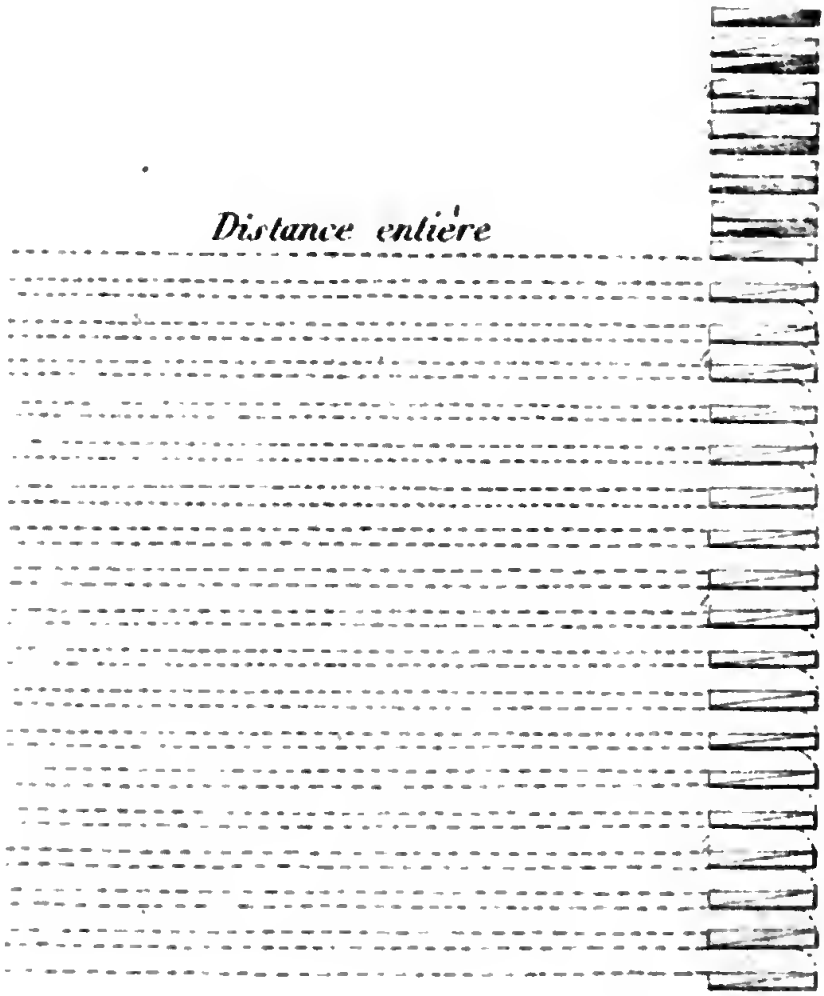

Bibliothèque Nationale R.F.

Digitized by Google

La Divisionnant sur l'aile droite de la 1ère ligne.

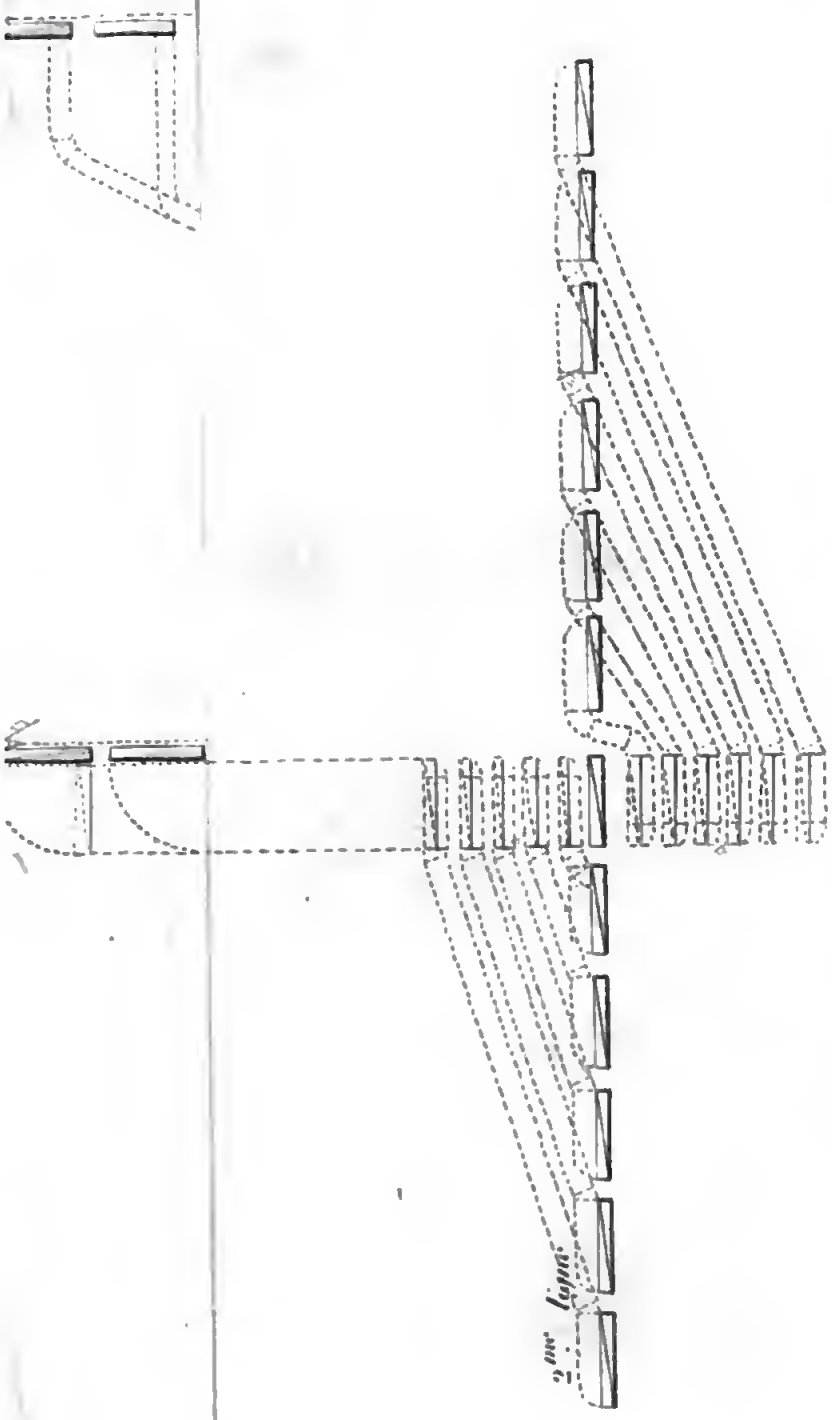

Digitized by Google

Digitized by Google

(N.° 6).

de front en arn 1.ère ligne.

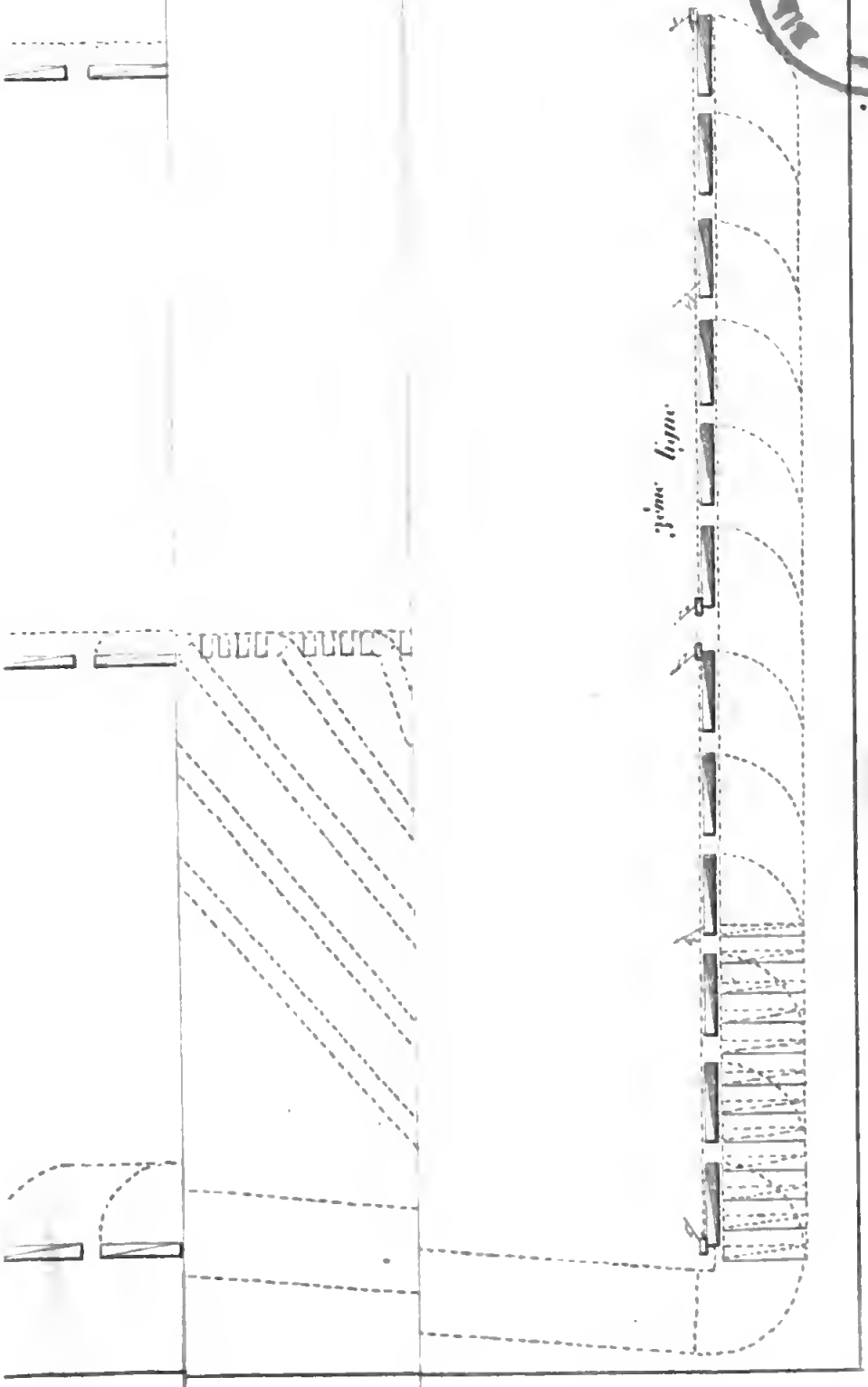

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

Division étant sur front à droite sur une subdivision

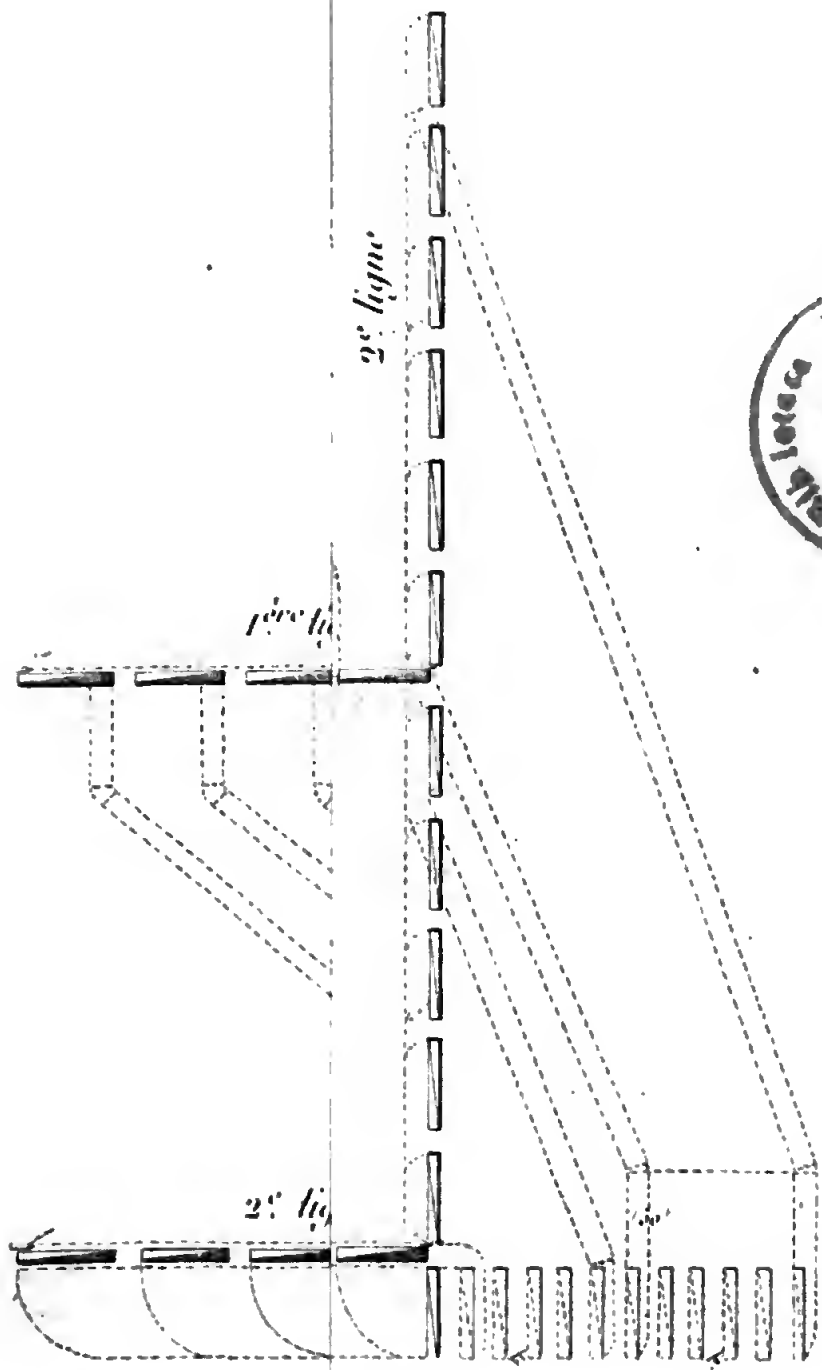

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Digitized by Google

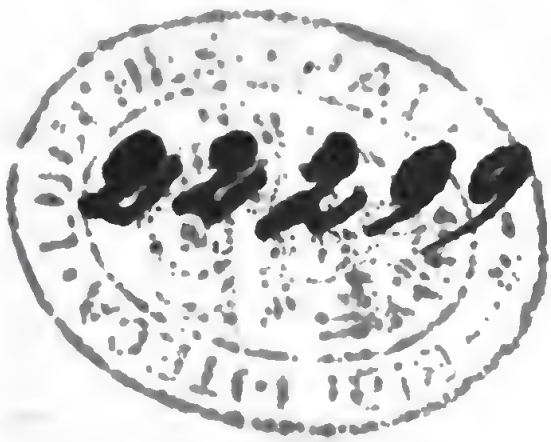

Digitized by Google

Allegro.

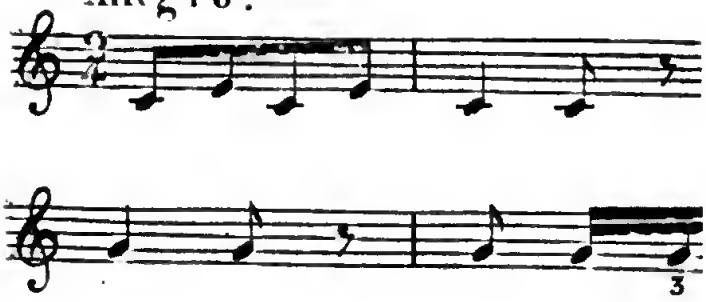

Prestissimo.

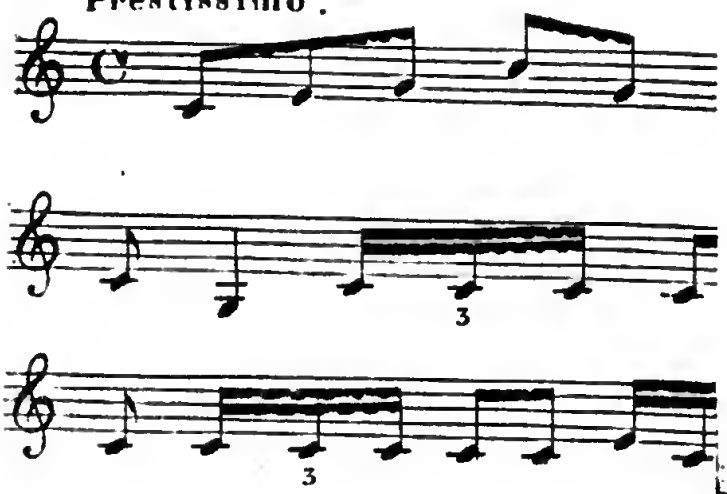

Allegro

3

3

3

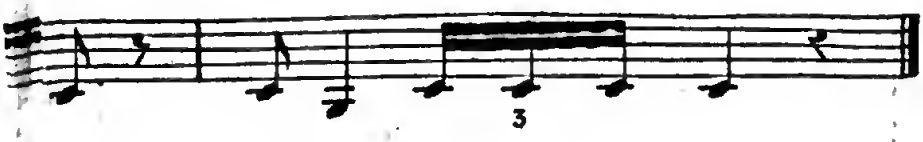
3

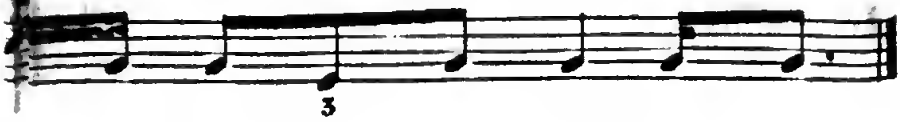
3

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

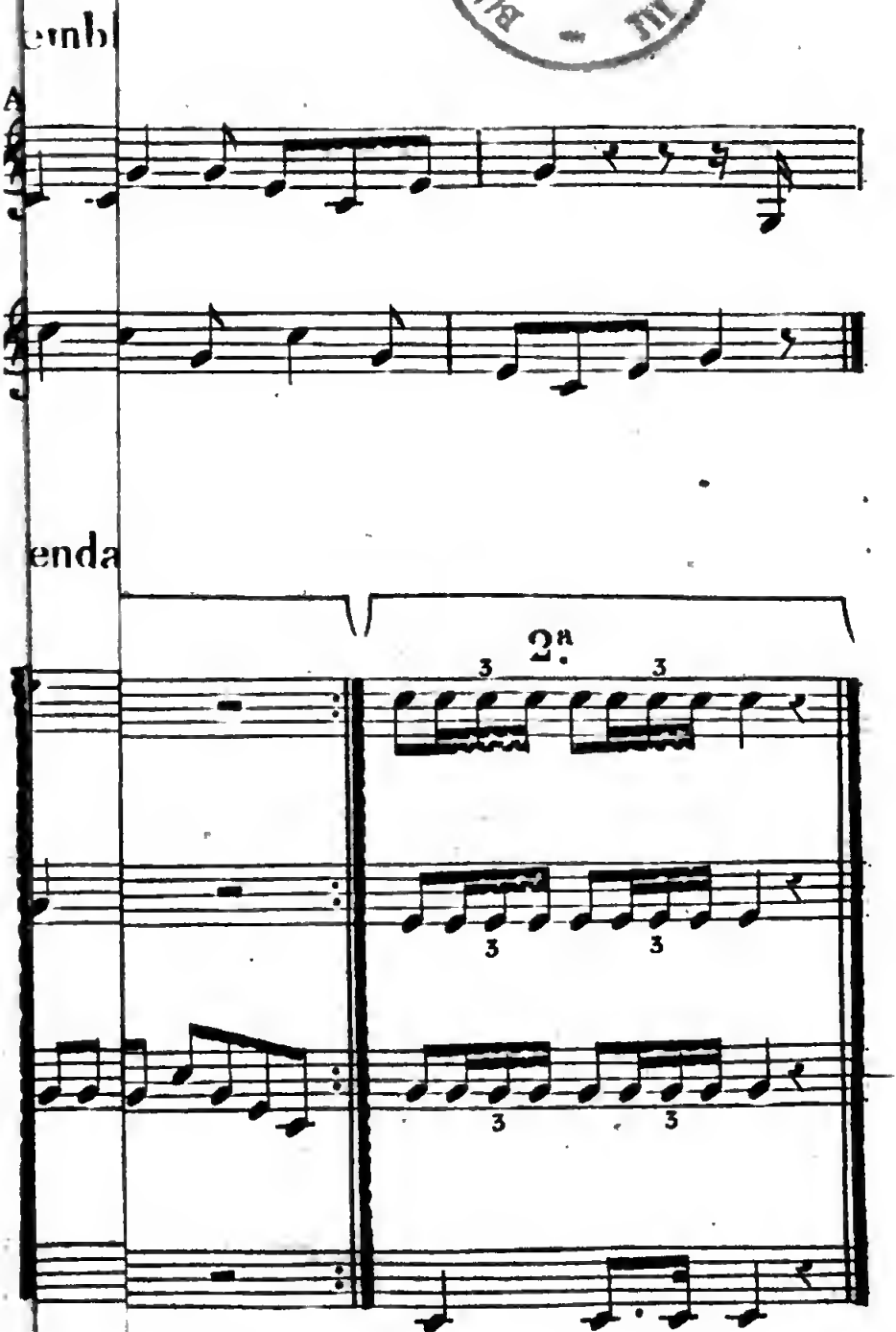

2 fois.

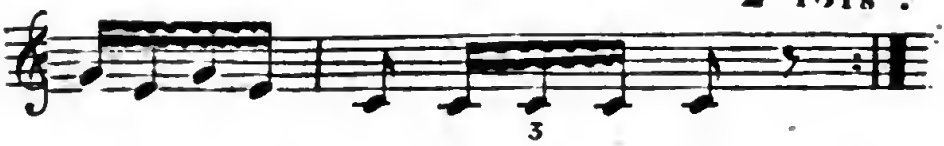

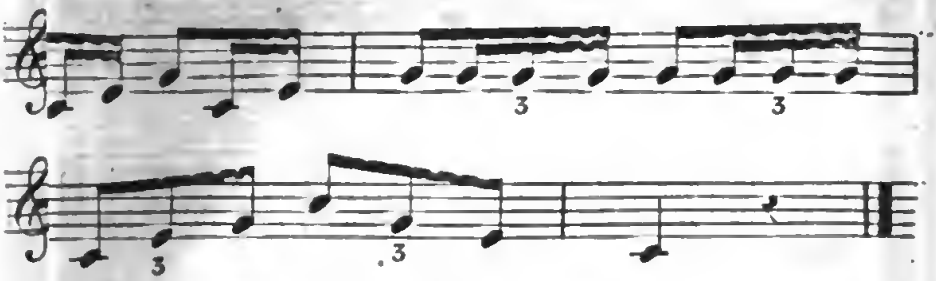

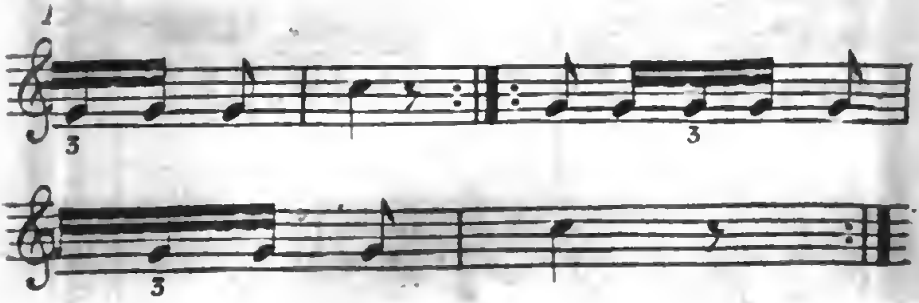

Digitized by Google

repas

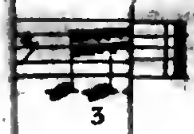

Biblioteca Nazionale NAPOLI

3. L

L'

15.]

Digitized by Google

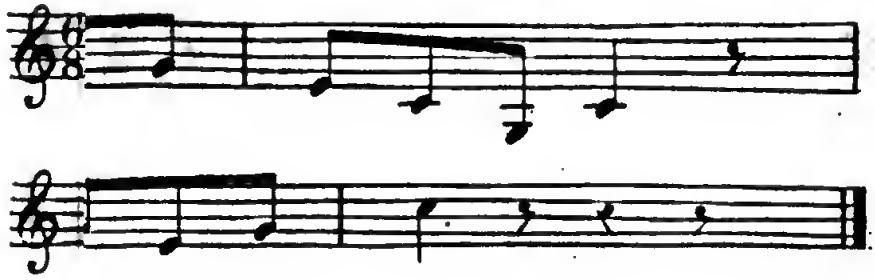

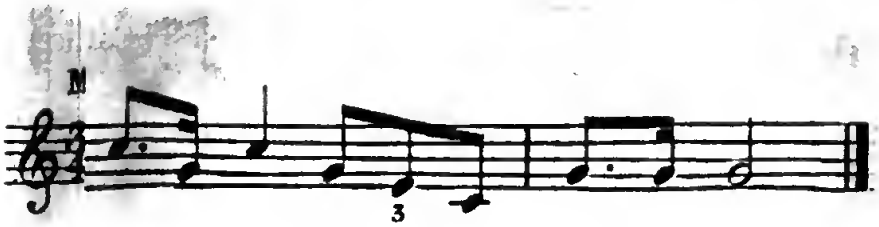
M
3

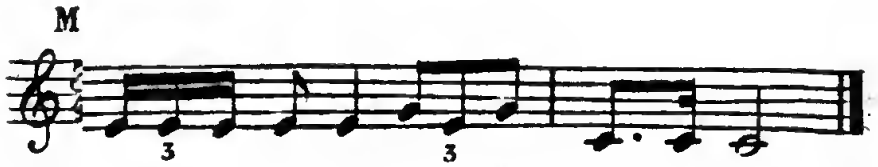
M
3
3

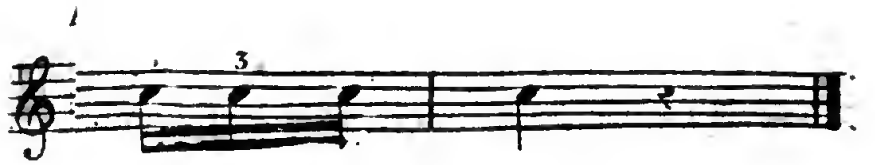
3

Maréchaux

ur les Fo

es Trompe

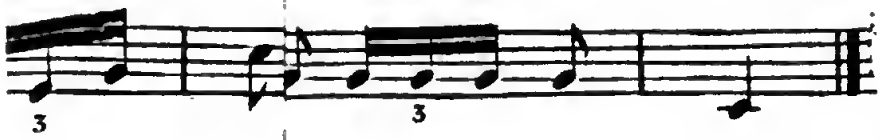

aite .

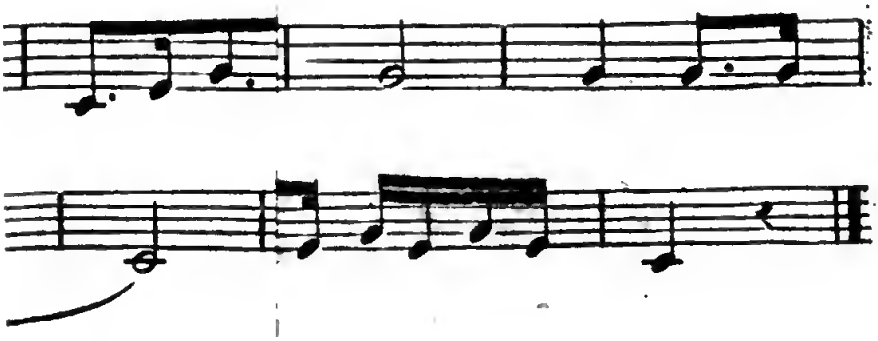

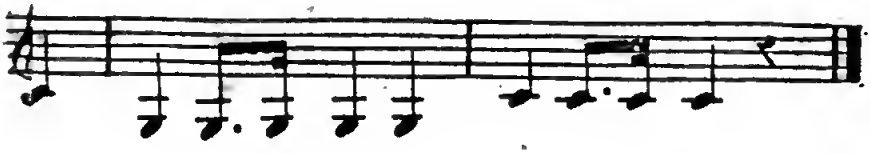

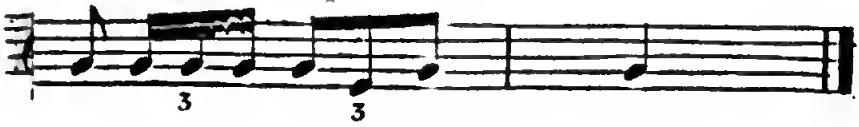
3
3

3

3

uction.

n Régiment à

rdinaire.

sser le feu.

Digitized by Google

aille

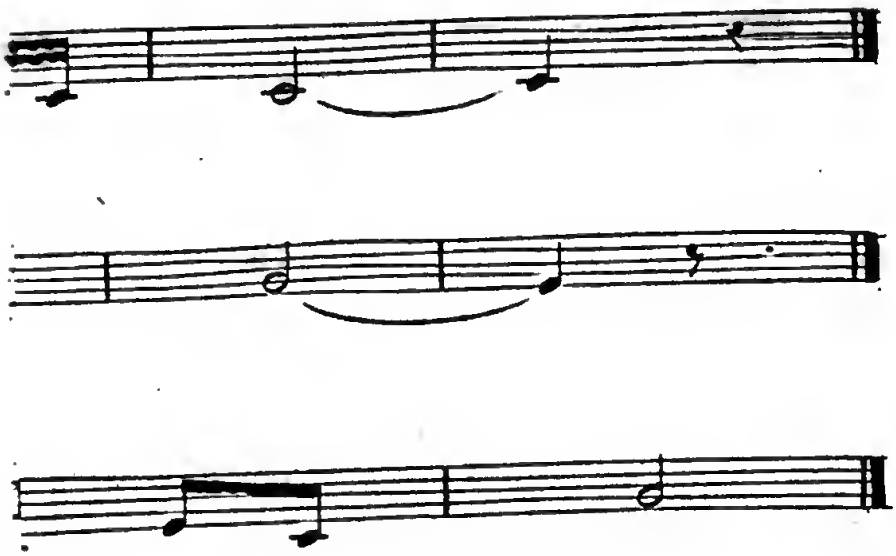

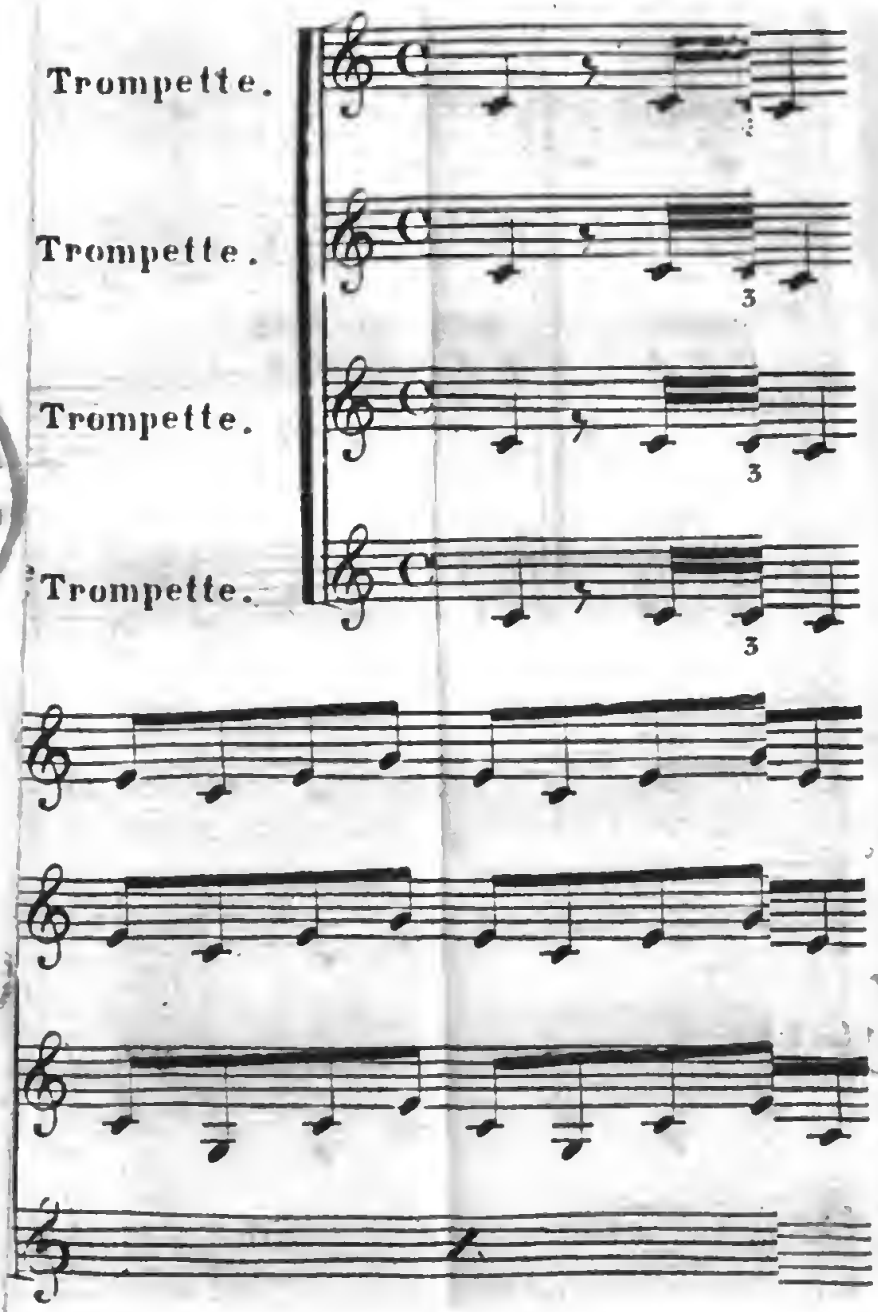

Digitized by Google

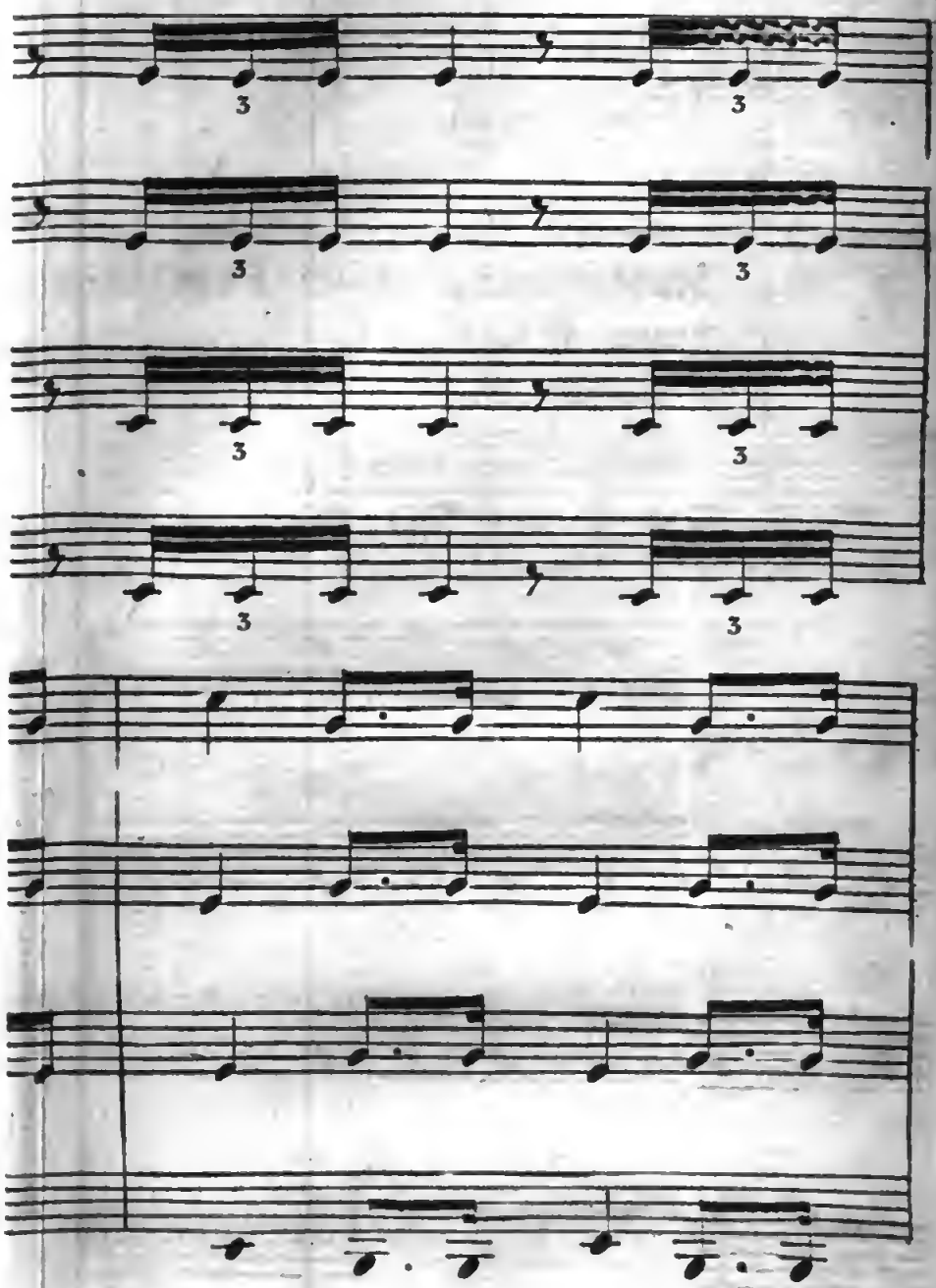
3
3
3
3
3
3
3
3

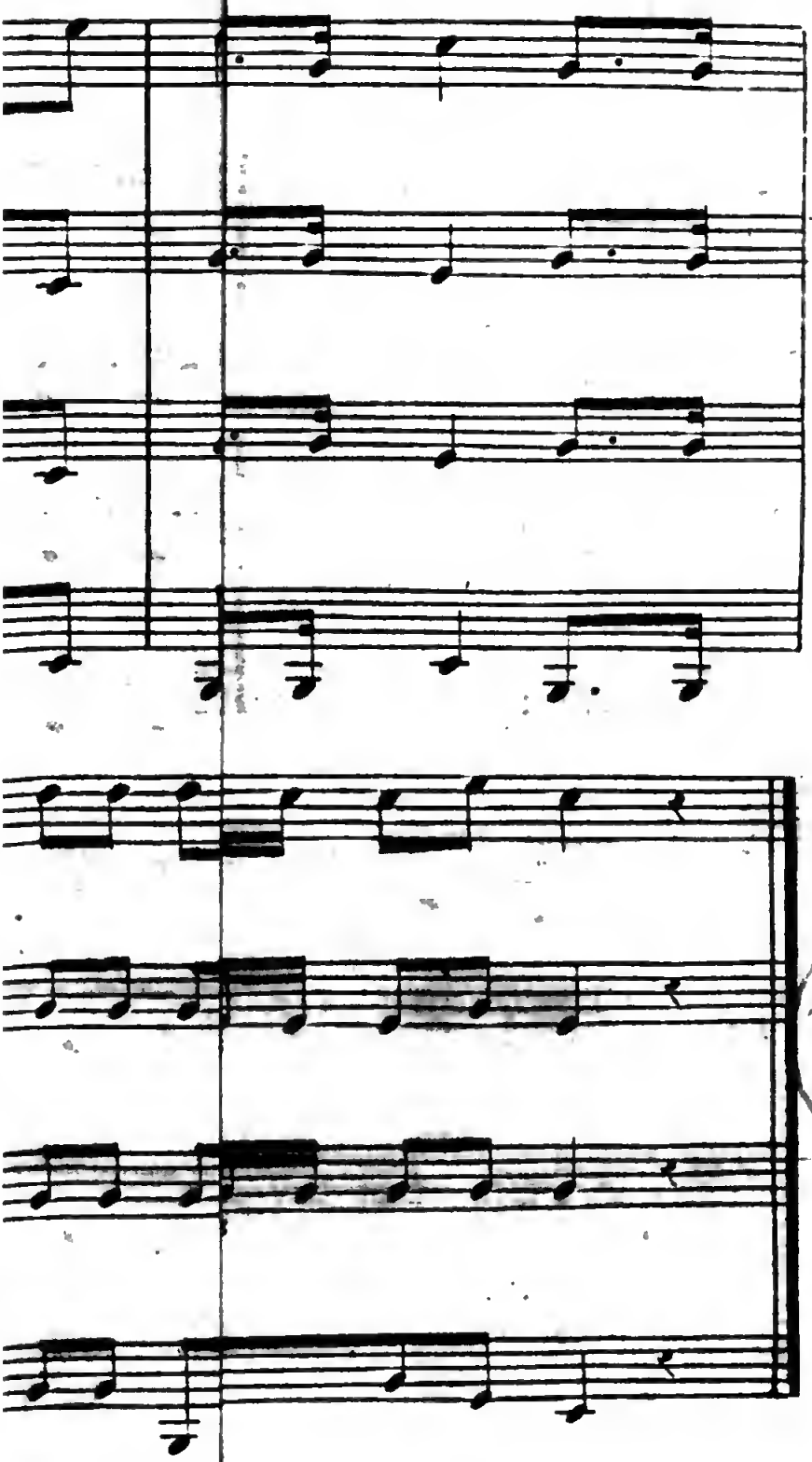

Bibliothèque Nationale

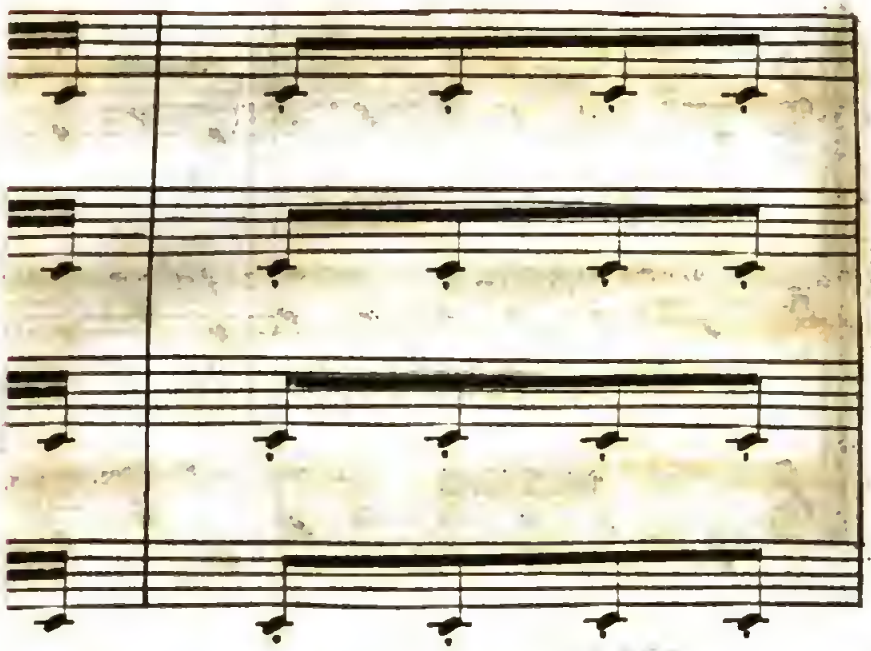

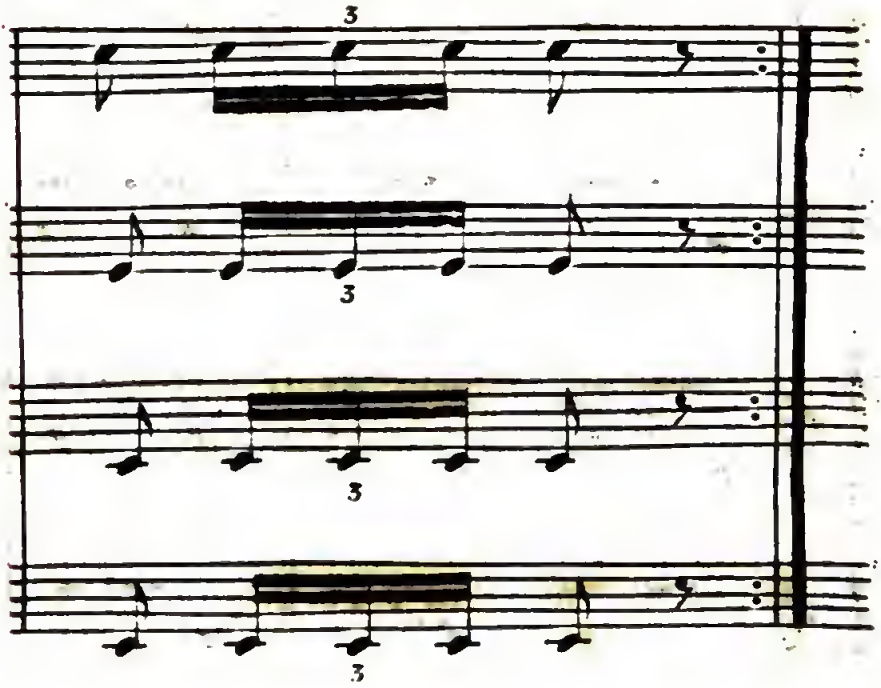

Digitized by Google

Trompettes.

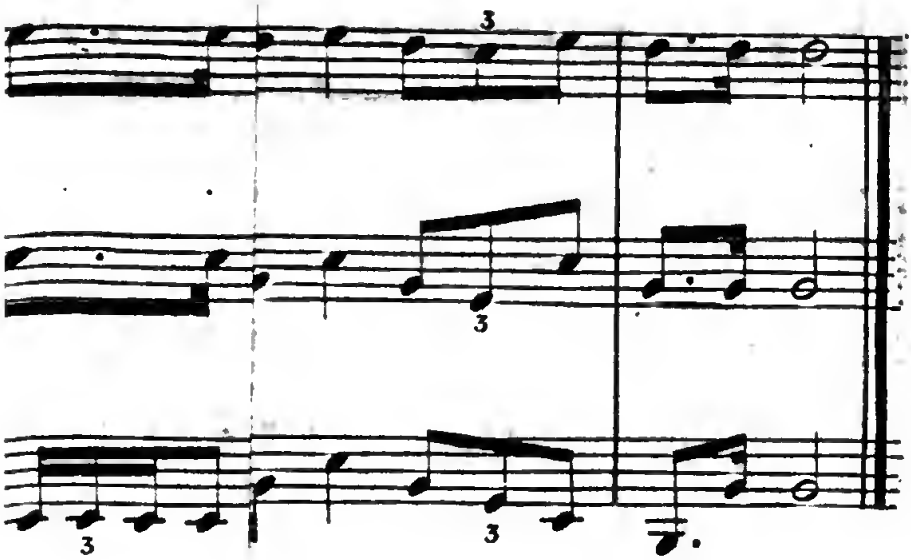

Ban.

Trompettes

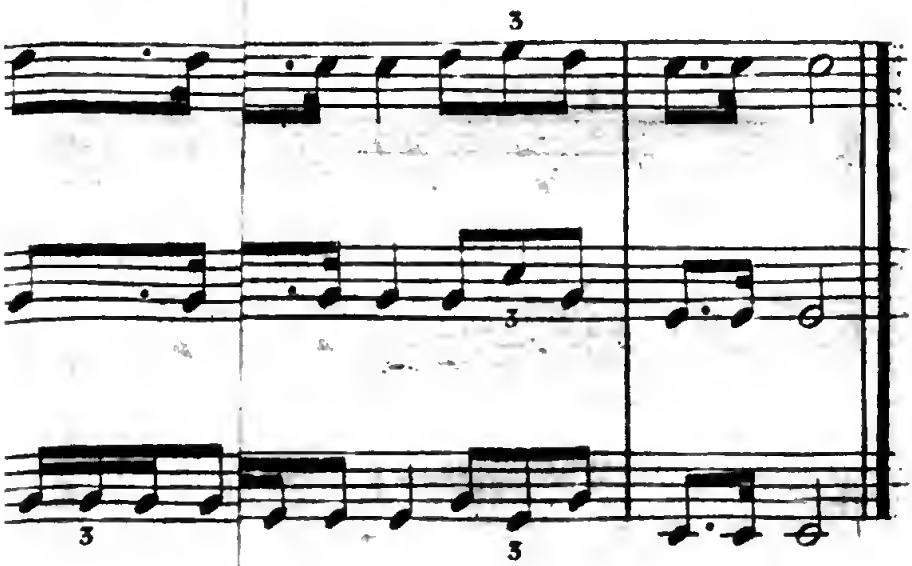

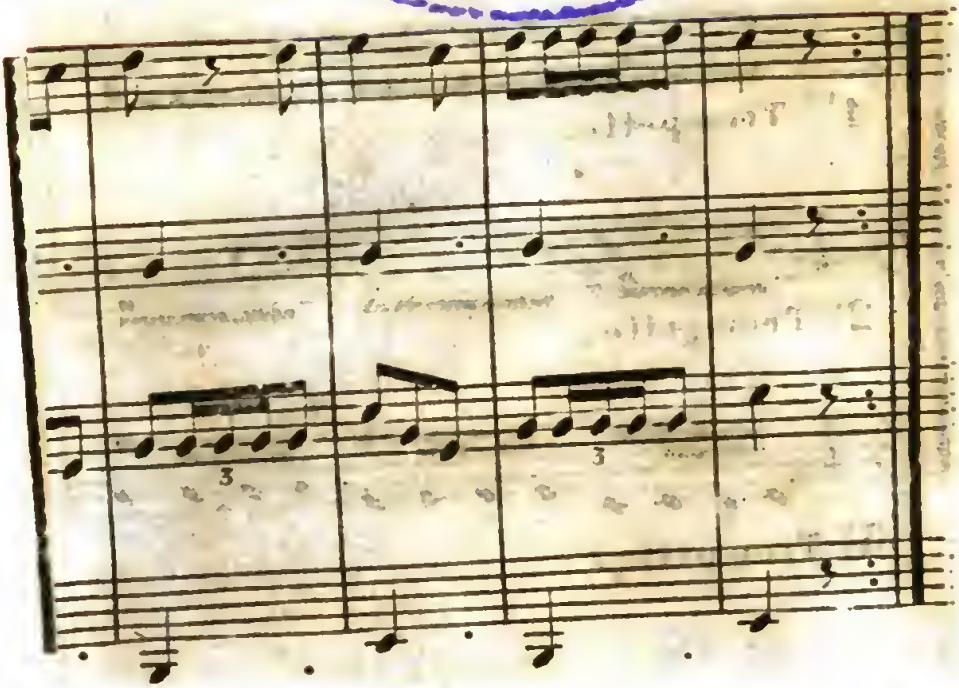

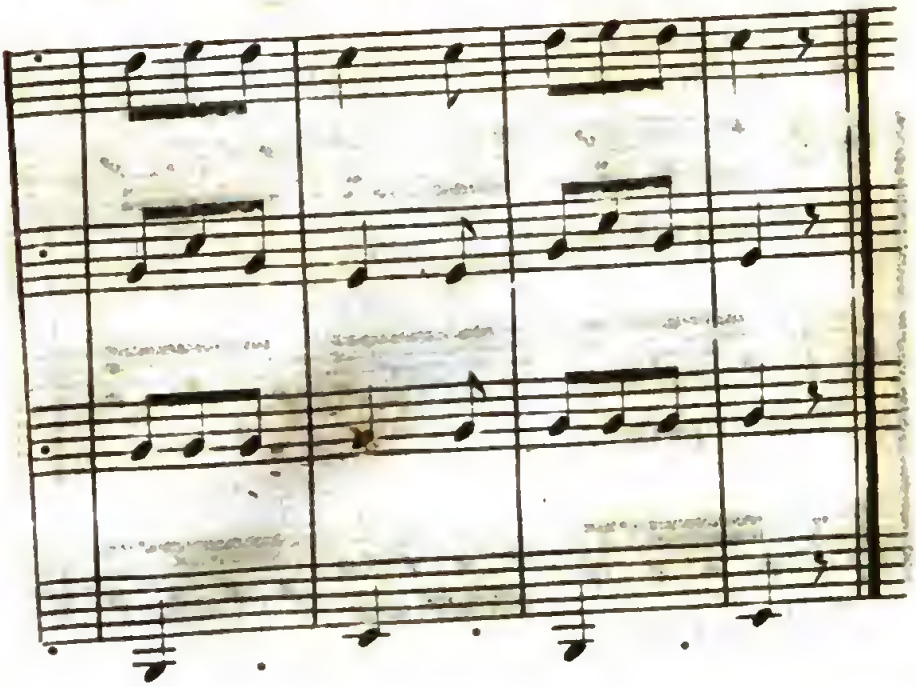

23293

Digitized by Google

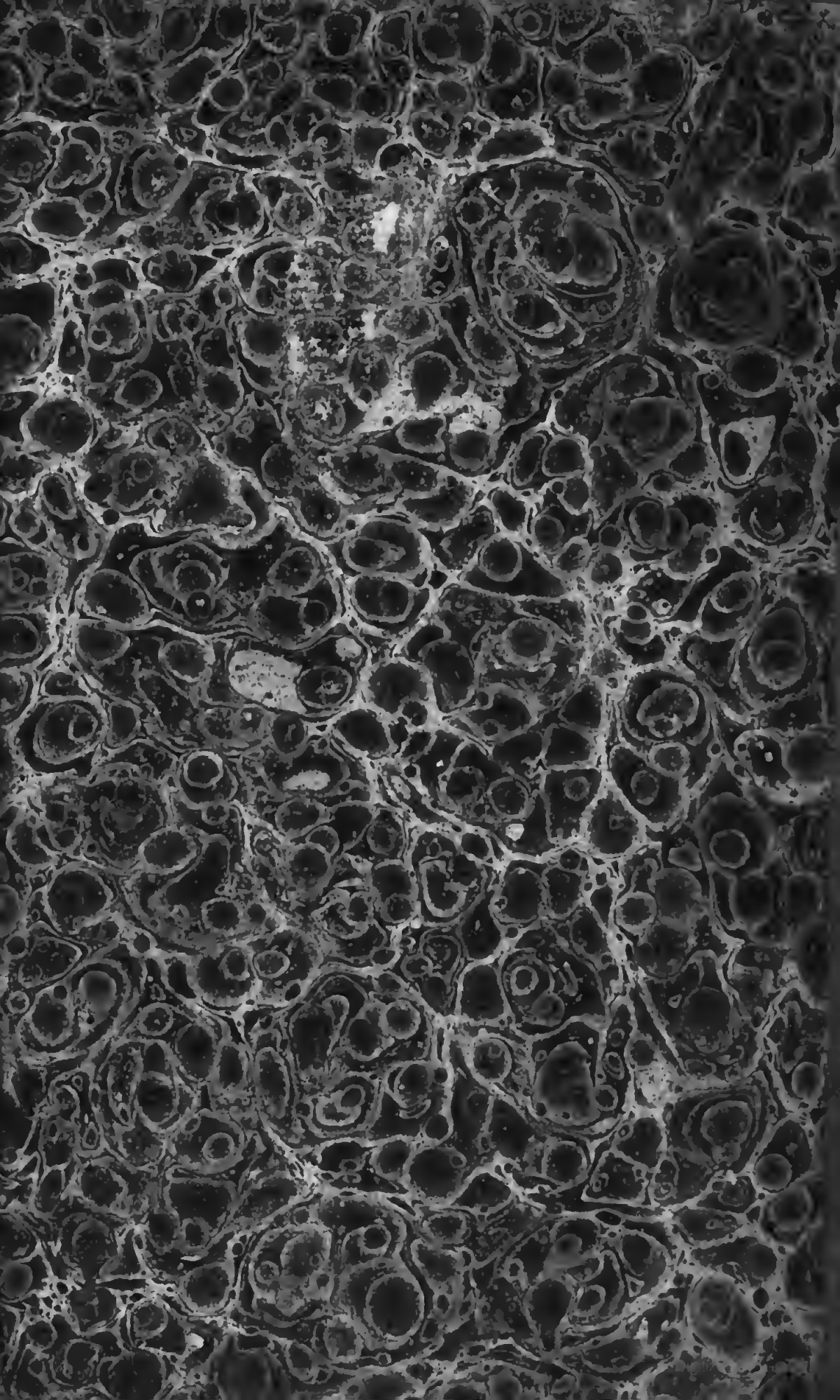

BIB